

LES TRAJECTOIRES DE L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE

CONSTATS ET ENJEUX



MARS 2016

6.15.003



www.iau-idf.fr



IAU

INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

 Ile de France

LES TRAJECTOIRES DE L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE

CONSTATS ET ENJEUX

2016 / mars

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris Cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>

Directrice générale : Valérie Mancret-Taylor

Directeur du département Économie : Vincent Gollain

Conception, coordination, rédaction : Pascale Leroi
avec la collaboration de Carine Camors, Carole Delaporte, Laurence Nologues et Odile Soulard
Conception, réalisation des infographies et des cartes : Pascale Guery

Étude réalisée avec les contributions de : Isabelle Barazza, Mireille Bouleau, Sandrine Beauvils, Carine Camors, Valérie Constanty, Jérémy Courel, Anne-Claire Davy, Carole Delaporte, Delphine Brajon, Noémie Le Grand, Cristina Lopez, Philippe Louchart, Olivier Mandon, Julie Missonnier, Laurence Nologues, Frédéric Prévost, Martin Hervouet, Marie Pagezy, Thierry Petit, Renaud Roger, Christine Tarquis, Jean-François Saigault, Odile Soulard, Marion Tillet, Corinne Ropital, Mariette Sagot, Daniel Thépin.

N° d'ordonnancement : 06.15.003

Crédit photo de couverture : © Sylvain Cambron/Cbre ID.

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. Les constats	7
1.1 L'économie d'une région-monde	7
1.1.1 Une région puissante	7
1.1.2 Des infrastructures performantes	9
1.1.3 Au centre des échanges mondiaux	11
1.1.4 Un marché et un parc d'immobilier d'entreprise attractifs	13
1.1.5 Un tissu productif diversifié	15
1.1.6 Une population active cosmopolite et diplômée	16
1.1.7 Une région leader pour la recherche et l'innovation	17
1.2 Un contexte tendu	18
1.2.1 L'Île-de-France face à la crise	18
1.2.2 Une économie peu créatrice d'emplois	19
1.2.3 Une montée du chômage et des inégalités	20
1.2.4 Une attractivité en baisse pour certains ménages	22
1.2.5 La dépendance aux énergies et aux ressources	24
1.3 Le renouvellement des activités économiques	25
1.3.1 Une économie de services	25
1.3.2 Le numérique, un moteur de l'économie	28
1.3.3 Une industrie plus immatérielle	29
1.3.4 Le « verdissement » de l'économie	30
1.3.5 Quatre emplois sur dix sont dans l'économie présenteielle	31
1.3.6 L'agriculture et l'agroalimentaire, des activités résilientes mais fragiles	33
1.3.7 La logistique : une activité essentielle au fonctionnement métropolitain	33
1.4 Les évolutions de l'emploi	34
1.4.1 La montée en gamme des emplois	34
1.4.2 La diversification des temps de travail	35
1.4.3 La stabilisation du travail temporaire	36
1.4.4 L'essor du travail indépendant	36
1.4.5 L'organisation du travail transformée par le numérique	37
1.5 L'économie sur le territoire régional	38
1.5.1 La moitié des emplois sont dans le cœur économique	39
1.5.2 Les dominantes économiques des territoires	41
1.5.3 Des évolutions récentes favorables à la zone centrale	45
1.5.4 Les communes limitrophes de Paris en plein essor	45
1.5.5 Certaines fonctions s'éloignent de la zone dense	46
2. Les enjeux	48
2.1 Accompagner l'adaptation de l'économie aux transformations majeures	49
2.1.1 Améliorer la compétitivité par une approche globale	49
2.1.2 Accompagner la numérisation de l'économie	49
2.1.3 Accélérer la transition écologique	52
2.1.4 Remettre l'humain au cœur du développement économique	55

2.2 Maintenir une économie régionale diversifiée et compétitive	58
2.2.1 Rester au sommet de la chaîne de valeur	58
2.2.2 Maintenir des capacités de production.....	61
2.2.3 Développer l'économie présenteielle	62
2.3 Construire un développement économique ancré dans les territoires franciliens	64
2.3.1 Structurer la géographie économique de l'Île-de-France	64
2.3.2 Développer une offre immobilière renouvelée sur tous les territoires.....	68
2.3.3 S'appuyer sur le Nouveau Grand Paris.....	71
2.3.4 Co-construire l'attractivité avec le Bassin parisien.....	73
Conclusion	75
Annexes	77
Bibliographie	81

INTRODUCTION

Les trajectoires de l'économie francilienne

La nouvelle carte des régions françaises, née de la loi du 16 janvier 2015 relative à leur délimitation, ne devrait pas conduire à une dilution de la région Île-de-France, ni au sein de l'Hexagone, ni au sein de l'Union européenne. Avec un PIB proche de celui des Pays-Bas, la région-capitale conserve un rôle particulier au sein de l'économie nationale, notamment à l'échelle internationale, où son rôle de porte d'entrée s'avère plus que nécessaire dans une économie devenue globalisée et compétitive. Région au cœur de l'économie-monde, l'Île-de-France en tire profit en matière de dynamisme économique. Cependant, elle est également confrontée à l'autre versant de cette dynamique, l'accentuation des transformations économiques, sociales et géographiques.

Il suffit de parcourir quelques kilomètres en Île-de-France pour s'en rendre compte. L'économie de la région-capitale s'est transformée, de son hypercentre à la couronne rurale, en passant par les territoires concernés par le développement du futur Grand Paris Express. Naissance « d'usines à start-up », apparition de nouveaux quartiers de bureaux et parcs d'affaires, développement de nouvelles offres culturelles poussées par des équipements, parcours urbains comme ceux de *street art*, ou encore création d'unités de méthanisation dans des fermes franciliennes, etc. La liste de ces transformations est longue et cette dynamique est toujours en cours avec son lot d'opportunités, mais aussi de défis posés aux acteurs publics, associatifs et privés.

À la veille du lancement du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEii) par la Région, l'IAU îdF, agence régionale unique de par la pluridisciplinarité de ses experts, propose une analyse des trajectoires de l'économie francilienne. L'ambition de ce document est simple : décrire la situation réelle de l'économie francilienne, proposer au lecteur une vue panoramique des transformations en cours et identifier une première série d'enjeux stratégiques posés à la région-capitale.

Deux grandes parties composent ce document : une analyse de la situation et des tendances en cours suivie de l'identification de 11 enjeux posés à l'Île-de-France.

La première partie du rapport traite de la situation de l'Île-de-France et des trajectoires de son économie au cours des quinze dernières années, en s'intéressant à cinq grandes facettes. Pour commencer, la situation économique d'une région-monde est décrite en croisant indicateurs et études avec une interrogation de fond : **quelle est la place réelle de l'Île-de-France dans l'économie globale ?** Ce constat étant posé, le rapport enchaîne sur les évolutions récentes de l'économie francilienne dans une période marquée par une crise économique majeure. **Comment la région-capitale résiste-t-elle et avec quelles conséquences ?** Les réponses apportées sont poursuivies par une analyse approfondie des recompositions à l'œuvre au sein du système productif francilien, avec un éclairage particulier sur les activités présentes et l'impact du numérique et du « verdissement » de l'économie. La mutation de l'économie francilienne est également visible à travers l'évolution de l'emploi, fortement impacté par la transformation numérique de l'économie et de la société. **Que se passe-t-il aujourd'hui en Île-de-France et quelles répercussions pour les Franciliens ?** Enfin, cette première partie s'achève sur une analyse de la localisation de l'économie sur le territoire francilien : **comment les mutations impliquent les territoires infrarégionaux ?** Là encore, les évolutions sont majeures et, loin d'être de simples espaces passifs, les territoires franciliens sont acteurs des transformations en cours.

La seconde partie identifie 11 enjeux majeurs pour la région-capitale, directement tirés de l'analyse précédente et qui pourront enrichir les débats du SRDEii. Ces enjeux ne sont pas

exhaustifs de l'ensemble de ceux adressés à la région-capitale, mais ont le mérite de poser le débat autour de trois défis majeurs :

- comment accompagner l'adaptation en profondeur de l'économie francilienne aux transformations en cours ?
- quelles actions mettre en place pour conserver une économie diversifiée, gage de compétitivité de long terme ?
- enfin, comment mieux renforcer les liens croisés entre les dynamiques des territoires franciliens et le développement économique régional ?

Ces enjeux lancent également le défi de la gouvernance économique d'une région-monde.

L'originalité de ce rapport est de croiser économie et territoires, ce qui permet de comprendre leurs interactions, d'apporter une lecture plus systémique des évolutions et des enjeux. Un des principaux constats est sans doute que l'économie reste majoritairement localisée dans le centre de l'agglomération, mais avec un hyper-centre qui s'élargit du fait des profondes transformations urbaines en petite couronne. Ce « cœur économique » est donc particulièrement performant et stratégique, mais ne saurait se passer du reste de la région, qui a développé au fil des ans de véritables moteurs de développement économique. Une des forces de l'économie francilienne tient dans la richesse et la diversité des liens entre les territoires qui font système à l'échelle régionale.

L'Île-de-France



1. Les constats

L'économie de l'Île-de-France est celle d'une grande région urbaine organisée autour de la capitale du pays. Sa taille, la diversité des entreprises et de l'immobilier, le niveau international des infrastructures, une main-d'œuvre cosmopolite et qualifiée, la richesse culturelle produisent une économie métropolitaine et performante. Cependant, la pauvreté et le chômage augmentent, la crise du logement et la qualité de vie rendent la région moins attractive pour certains ménages. Enfin, dans un monde soumis aux exigences environnementales, l'Île-de-France est dépendante pour l'énergie et pour de nombreuses ressources, y compris alimentaires, et reste confrontée à la gestion des déchets et à la pollution, à l'instar des grandes métropoles.

Dans ce contexte s'opèrent de nombreuses mutations : arrivée massive du numérique, transition écologique, évolutions sociodémographiques. Un paysage qui devrait encore se modifier dans les années à venir. L'économie francilienne devra relever de nombreux défis : pour se positionner sur les nouveaux marchés, créer des emplois et améliorer son attractivité, ceci dans un contexte de concurrence accrue. Des transformations et des projets sont déjà engagés. L'Île-de-France, région innovante, dispose de nombreux atouts pour remplir les objectifs actuels.

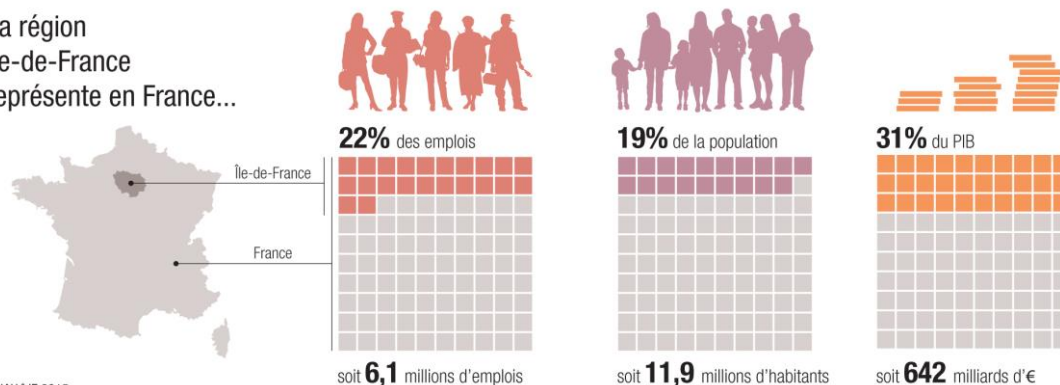
1.1 L'économie d'une région-monde

L'Île-de-France occupe une place particulière en France, en raison de sa taille, de son rôle de région-capitale et de ses caractéristiques productives. Elle est liée aux autres régions françaises et à d'autres capitales étrangères par les migrations de population, les flux de touristes, l'attractivité de son bassin d'emploi et les échanges et coopérations économiques. Les spécificités de la région ne sont pas figées et des évolutions modifient certains aspects de son profil.

1.1.1 Une région puissante

Le premier atout de l'économie francilienne tient à l'effet de concentration. Avec 6,1 millions d'emplois, la région recense 22 % des emplois de la France pour 19 % de la population française. Toutes les très grandes entreprises françaises (plus de 1 500 salariés) ont une implantation² dans la région. Elles emploient 39 % des salariés franciliens et réalisent chacune un chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard d'euros. L'Île-de-France est également la première région française d'accueil des groupes étrangers. Ceux-ci contrôlent 18 % des emplois salariés franciliens. La région concentre aussi les sièges sociaux des entreprises françaises. Enfin, plus du quart des créations nationales d'entreprises se font en Île-de-France.

La région
Île-de-France
représente en France...



© IAU îdF 2015
source : Insee

² Très exactement 228 sur 229 en 2010 d'après l'Insee.

L'Île-de-France génère 31 % de la valeur ajoutée nationale, une part nettement supérieure à sa part dans l'emploi. Le PIB par emploi³ est plus élevé que celui de l'ensemble des régions : 105 300 euros pour 78 300 en 2013.

L'Île-de-France, le moteur de l'économie nationale ?

Dans un article récent, Laurent Davezies, économiste, conclut que la métropole francilienne (le cœur du cœur) est le moteur de l'économie nationale ; mais selon un autre économiste, Olivier Bouba-Olga, la création de richesse par les villes (PIB par emploi) est à relativiser, une partie provenant de la concentration de sièges et de centres de recherche. Or, dans la création de valeur, tous les acteurs de la chaîne participent, dont certains peuvent être localisés dans d'autres régions. Il montre également que des territoires moins urbanisés sont créateurs de valeurs⁴.

Le bassin d'emploi francilien exerce son attractivité au-delà des limites régionales. Environ 350 000 personnes occupent un emploi en Île-de-France et résident dans une autre région. La majorité d'entre-elles (240 000 personnes⁵) sont des habitants du Bassin parisien. Les mouvements dans le sens inverse sont moins importants : 73 000 Franciliens travaillent hors de la région. L'emploi est le premier moteur des arrivées de personnes de 30-59 ans qui viennent s'installer dans la région⁶.

La concentration d'universités et d'écoles font de l'Île-de-France la région qui attire le plus de jeunes de 18-29 ans : ils viennent y terminer leurs études ou commencer leur carrière professionnelle. Elle accueille plus de 645 000 étudiants, dont la moitié est inscrite dans une université. Les classes préparatoires aux grandes écoles, les écoles de commerce et de gestion, les écoles d'ingénieurs, les écoles supérieures (IEP, ENS, Ensad, etc.) accueillent plus d'un tiers des étudiants inscrits dans ce type d'établissements en France. La région francilienne est attractive pour une population qualifiée, jeune, qui trouve dans le dynamisme économique et urbain, dans la vitalité culturelle, les conditions nécessaires à son épanouissement.

La culture, la vie urbaine sont des éléments forts d'attractivité sur les nouveaux talents et favorisent indirectement le développement économique des villes. New York assure que la culture est le deuxième axe de sa stratégie métropolitaine. À Paris, comme à Londres, la culture est un facteur de cohésion sociale et l'économie liée à la culture un moteur économique. Paris bénéficie à la fois d'un riche patrimoine, d'une offre culturelle considérable (expositions, festivals, etc.), mais aussi d'un attachement à la diversité qui la rend unique au sein des villes-mondes. Toutes rivalisent désormais pour attirer et accueillir les grands événements sportifs et culturels, considérés comme des catalyseurs de l'activité économique et des leviers pour l'aménagement des territoires. L'Île-de-France s'inscrit dans cette logique avec une double candidature à l'accueil des Jeux olympiques en 2024 et à l'Exposition universelle en 2025.

Avec 11,9 millions d'habitants, des revenus et des salaires élevés pour une partie de la population, et les deux départements les plus riches de France, Paris et les Hauts-de-Seine : le bassin de consommation est considérable. Ce potentiel, dont bénéficie l'économie présente, est renforcé par la fréquentation touristique. L'Île-de-France, en particulier Paris, exerce une forte attraction touristique, non seulement au niveau national, mais également mondial : 47 millions d'arrivées touristiques par an, dont près de la moitié de l'étranger, et des lieux de dimension internationale (Paris, le château de Versailles, Disneyland Paris), ainsi que de grands événements sportifs ou culturels... (Nuit Blanche, Journées du patrimoine, Techno parade, Rock en Seine, Roland-Garros, marathon de Paris, Fiac, etc.). Les dépenses touristiques en Île-de-France ont atteint 20,8 milliards d'euros en 2014.

³ Source : Insee, produit intérieur brut par emploi par région, séries longues.

⁴ À ce sujet : Alternatives économiques, n°351, novembre 2015.

⁵ Source : Insee, RP 2012.

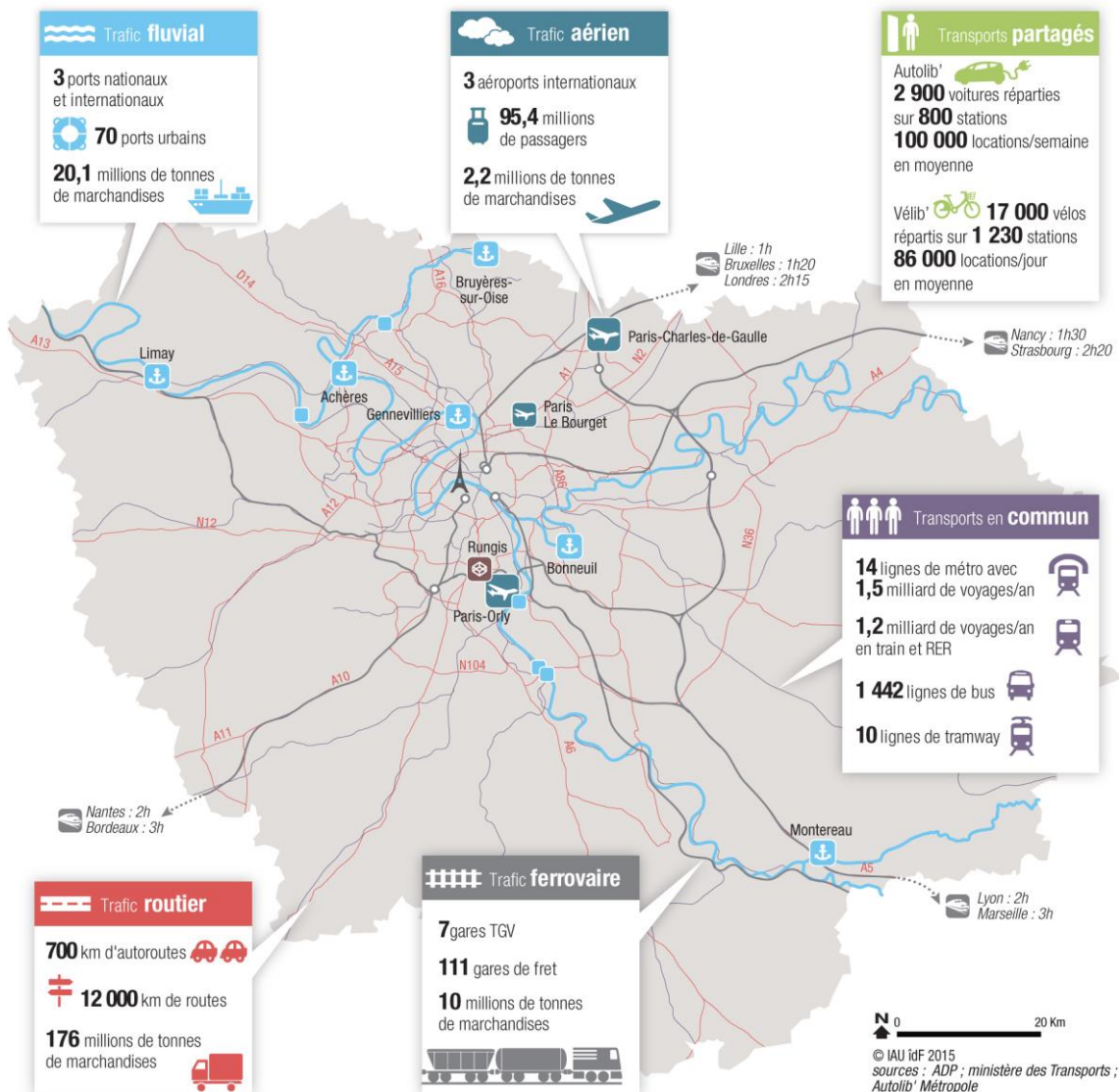
⁶ Augustine Nathalie, « L'emploi, moteur des arrivées en Île-de-France pour les 30-59 ans », Note rapide, n° 562, IAU îdF, août 2011.

1.1.2 Des infrastructures performantes

L'Île-de-France dispose d'infrastructures majeures pour assurer la circulation des personnes et des biens, des capitaux et des données, indissociables de l'économie métropolitaine. L'Île-de-France occupe la première place européenne pour le réseau routier. Elle est la deuxième plateforme aéroportuaire d'Europe et occupe la 11^e place mondiale. Le fret aérien répond notamment aux exigences de produits périssables ou à forte valeur ajoutée, mais également à une économie devenue plus flexible (diminution des stocks, rapidité des flux). En 2014, 2,2 millions de tonnes ont été transportées par avion, dont 2,1 pour l'aéroport Charles-de-Gaulle. La concurrence est très forte avec des aéroports européens et du Moyen-Orient, et Aéroports de Paris (ADP) a pour objectif de densifier sa zone cargo dans les prochaines années pour doubler ses capacités. Selon l'OCDE, le trafic fret aérien mondial devrait tripler entre 2001 et 2020.

Le MIN (marché d'intérêt national) de Rungis, qui fête ses 45 ans, est le premier marché de produits frais du monde. Son chiffre d'affaires est en progression constante et atteint 9 milliards d'euros en 2014. 2,6 millions de tonnes de produits transitent par le MIN, s'échangeant dans les pavillons ou sont stockés dans les entrepôts.

Les flux de personnes et de marchandises

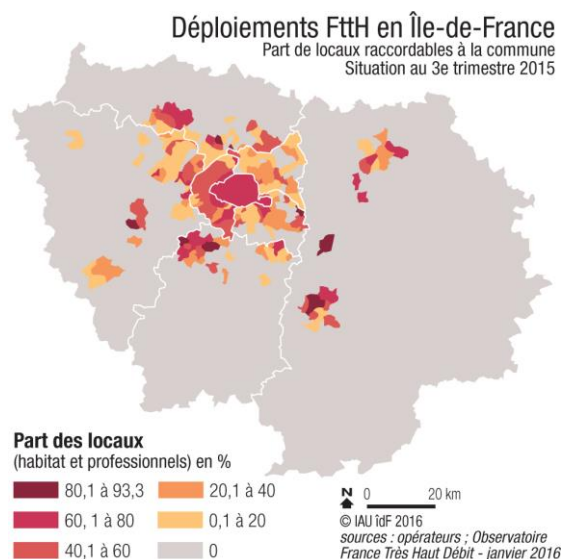


Le réseau ferroviaire est très développé par rapport à celui d'autres métropoles. Du point de vue du transport passagers, les lignes nationales et internationales (dont sept gares TGV, des lignes directes vers Londres, Amsterdam et Francfort) côtoient les lignes Transilien (218 gares) et les lignes RER (243 gares). Celles-ci seront améliorées et complétées à travers le plan de mobilisation et le réseau du Grand Paris (72 gares). L'objectif est de constituer un réseau plus maillé par des gares d'interconnexion entre les lignes en radiales et les rocades, mais aussi entre le fer et l'aérien (projet de gare Nouveau Grand Paris à Charles-de-Gaulle et Orly, gare TGV à Orly). Ce grand projet devrait faire levier pour renforcer l'attractivité de la région auprès des investisseurs et améliorer la qualité de vie des Franciliens. Ceci, d'une part, grâce à des gains de temps entre pôles économiques (ex : Pont-de-Sèvres/Noisy-Champs : 35 min contre 1 h 05 aujourd'hui⁷) ou pour les trajets domicile-travail (ex : La Courneuve « Six Routes »/Clichy-Montfermeil : 16 min contre 1 h 05 actuellement). D'autre part, en faisant de ces nouvelles gares des vitrines, des portes d'entrée de la métropole, et engendrer le renouvellement des quartiers à proximité.

Le fret ferroviaire s'appuie sur les 111 gares de fret et les 640 sites qui lui sont reliés, nécessaires au développement attendu de ce mode de transport. Ces sites permettent également une localisation au plus près de la population, indispensable à la logistique urbaine.

Enfin, le réseau fluvial régional occupe la deuxième place sur le continent, avec 70 ports et 10 plates-formes multimodales répartis sur 500 km de voies navigables. Gennevilliers est la première plate-forme portuaire de France, et le projet Port Seine-Métropole Ouest (PSMO) situé sur la plaine d'Achères, à l'ouest de Paris⁸, pourrait à terme compléter le réseau de plates-formes.

La qualité des réseaux de télécommunication est également un élément d'attractivité. Toutes les grandes entreprises utilisent depuis de nombreuses années la fibre optique. L'enjeu est aujourd'hui la desserte « jusqu'à l'abonné » de l'ensemble des foyers et des locaux d'activités franciliens. En 2015, plus de 2 millions de locaux sont raccordés, soit une couverture de 33 %, avec des contrastes importants liés à la géographie urbaine (50 % et plus à Paris et les Hauts-de-Seine ; autour de 4 % en Seine-et-Marne). Les déploiements sont désormais dans une phase industrielle : 470 000 locaux ont été déclarés raccordables entre juillet 2004 et 2015. L'Île-de-France a pour objectif d'être la première région entièrement fibrée d'Europe à l'horizon 2020/2025⁹.



Les *data centers* sont aujourd'hui indispensables à l'économie et constituent un autre élément d'attractivité de la région, qui dispose d'environ un tiers des sites français. Au niveau européen, ces résultats situent la région derrière Londres et Francfort. Le poids économique de l'Île-de-France, sa situation géographique à l'abri des principaux risques naturels, de bonnes disponibilités foncières situées hors zone inondable, une offre en alimentation électrique de qualité à un prix actuellement attractif, en font une place intéressante pour les opérateurs de *data centers*.

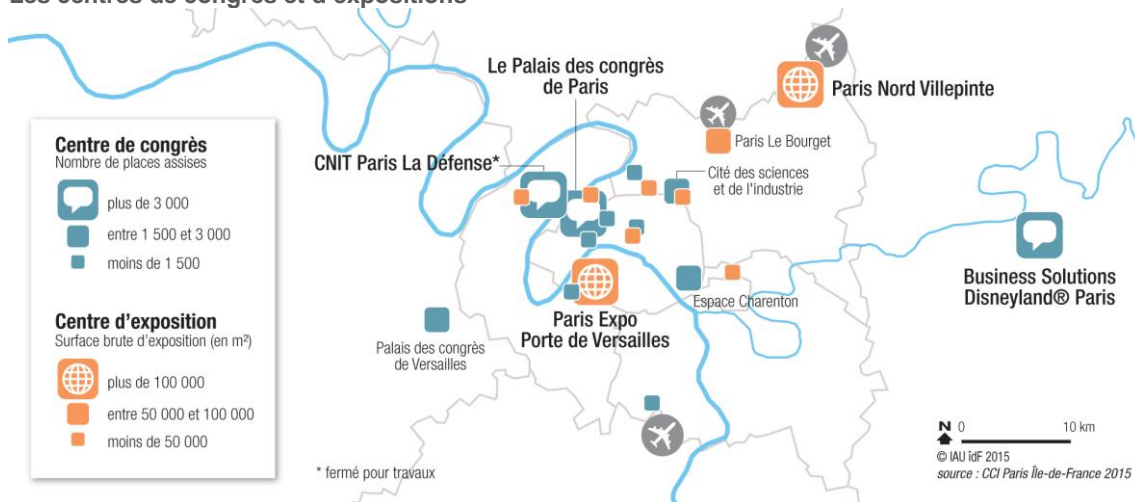
⁷ Selon la Société du Grand Paris (SGP).

⁸ Ce projet a fait l'objet d'une enquête publique en 2014.

⁹ L'État, la région, les départements et les opérateurs de télécommunications ont engagé un programme concerté de déploiement généralisé de la fibre optique.

L'Île-de-France occupe une place de leader au niveau européen pour les rencontres et événements d'affaires. En 2013, 12 millions de visiteurs se sont rendus dans les principaux centres de congrès et d'exposition franciliens. De nombreux salons professionnels sont organisés (Mondial de l'automobile, Salon de l'agriculture, Foire de Paris).

Les centres de congrès et d'expositions



1.1.3 Au centre des échanges mondiaux

Paris est identifiée par différents classements comme l'une des premières villes-mondes pour sa capacité à attirer les centres de décisions et à jouer un rôle actif dans la mondialisation. Une étude de benchmark sur les classements¹⁰ en 2015 confirme que si ces derniers font référence à Paris, les critères retenus englobent l'Île-de-France, et que Paris (Île-de-France) occupe souvent la troisième place.

Paris Île-de-France dans trois classements étrangers



Le rayonnement des entreprises franciliennes permet également à Paris de se hisser dans le trio de tête des villes globales pour sa place dans les réseaux mondiaux d'entreprises, après Londres et New York. Paris tient un rôle particulier de coordination entre des villes européennes et de relais dominant pour la sortie des investissements européens dans le monde, en particulier vers le Japon.¹¹

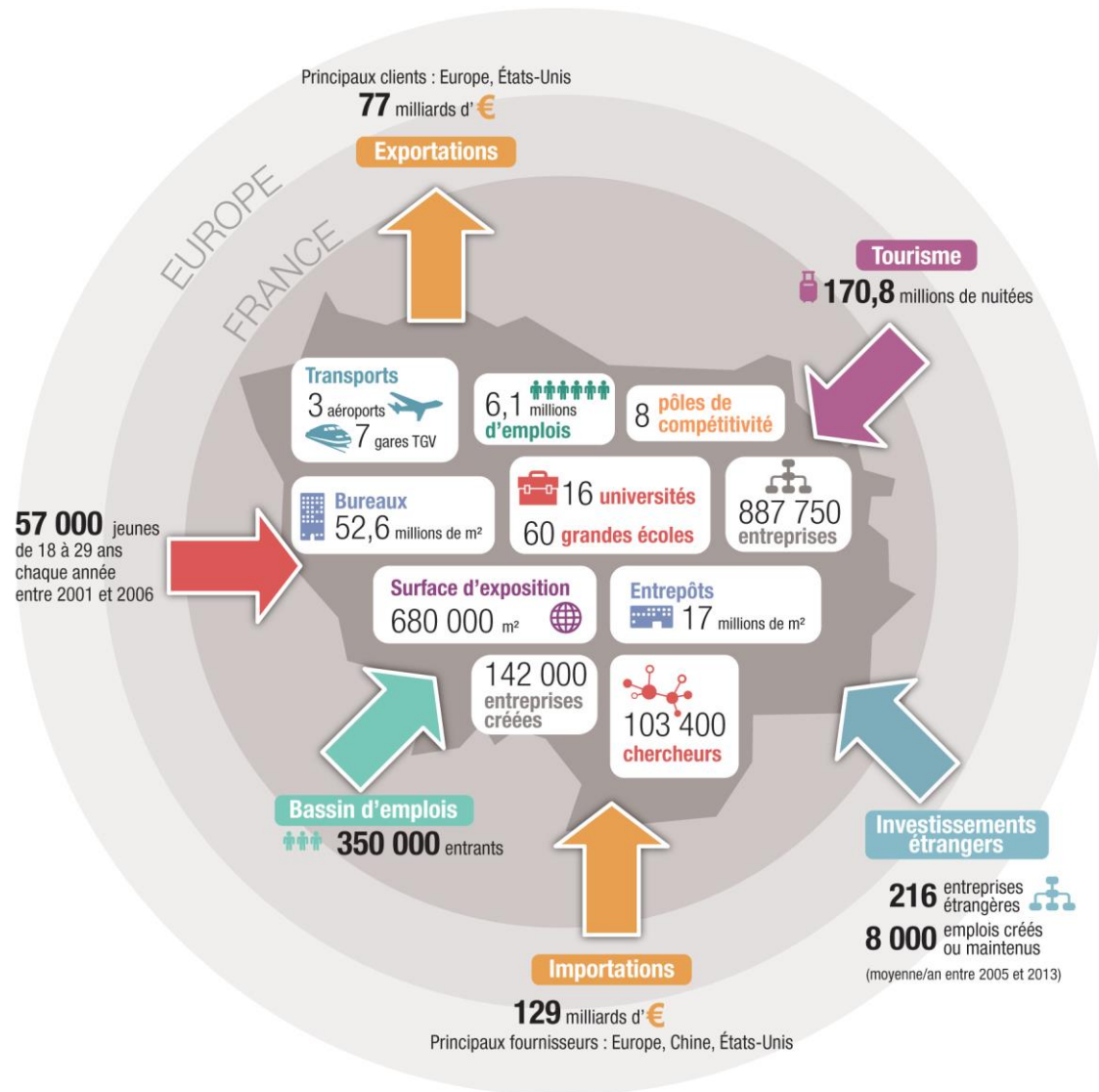
L'Île-de-France est au centre des échanges commerciaux internationaux : le principal partenaire commercial est l'Europe, avec 58 % des exportations et 63 % des importations, puis l'Amérique et l'Asie (avec laquelle les échanges sont fortement déficitaires). Les principaux clients de l'économie francilienne sont l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne et les États-Unis.

¹⁰ Sciences Po, Apur, *Benchmark : Paris parmi les grandes villes du monde, novembre 2015.*

¹¹ Petit Thierry, « L'aire urbaine parisienne dans les réseaux mondiaux des entreprises multinationales », IAU îdF, Note rapide, n°641, février 2014.

Les produits les plus exportés reflètent les spécialisations de l'industrie francilienne (automobile, aéronautique et pharmacie) et l'importance de la région dans le domaine du luxe (cuir, parfums, cosmétiques etc.).¹²

Quelques chiffres sur l'économie d'une région-monde



© IAU îdF 2015
sources : Insee (population, emploi, entreprises) ; PRE/AFIL (investissements étrangers) ; MESR (Recherche) ; direction générale des douanes (import-export) ; CRT (tourisme) ; Greecam (immobilier d'entreprise) ; ORIE (bureaux)

¹² Sources : Chiffres clés 2015, IAU îdF, Insee, CCI Paris Île-de-France.

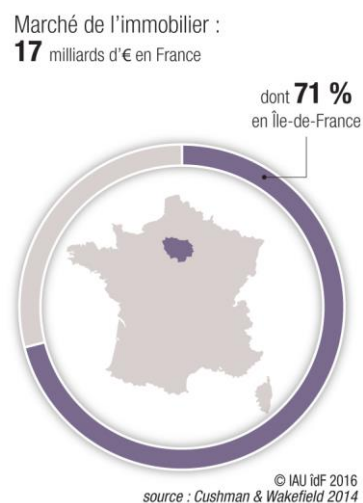
L'inscription de l'Île-de-France dans l'économie mondiale se lit également à travers les implantations d'établissements étrangers. Un tiers des grands groupes mondiaux possèdent un siège social dans la région. Les Européens et les Américains sont les principaux investisseurs. Entre 2005 et 2013, 216 entreprises étrangères par an en moyenne se sont installées en Île-de-France. Leur nombre tend à augmenter sur la période, et atteint un maximum en 2013 (279). Les emplois directement liés à des investissements étrangers (8 000 emplois par an en moyenne entre 2005 et 2013) tendent à diminuer. Mais selon Paris Région Entreprises, en 2014, l'investissement des entreprises internationales a augmenté de 32 % en Île-de-France, un chiffre bien supérieur à l'ensemble de l'Europe de l'Ouest.

L'Île-de-France est également ouverte aux populations étrangères. Un tiers des personnes arrivées récemment en France s'y sont installées et près de 17 % des habitants sont immigrés. Près de la moitié d'entre eux provient du continent africain, près d'un tiers de l'Europe. Les nouveaux arrivants immigrés sont surtout de jeunes adultes, actifs ou étudiants, beaucoup plus diplômés que les générations précédentes¹³. La présence d'une population cosmopolite est un facteur positif pour l'économie : apports des différentes cultures, réseaux internationaux, échanges avec les pays d'origine. Paris est par exemple la première ville mondiale en relation avec les villes africaines¹⁴.

1.1.4 Un marché et un parc d'immobilier d'entreprise attractifs

Le marché de l'immobilier d'entreprise en France est entré depuis le milieu des années 1990 dans l'ère de la financiarisation. Autrefois valeur patrimoniale, l'immobilier est aujourd'hui géré comme un actif financier rapportant revenus locatifs et plus-value à la revente. Le marché est mondial et les investisseurs de deux sortes : les institutionnels (compagnies d'assurance, caisses de retraite et fonds de pension) et les « opportunistes » (sociétés foncières et immobilières) à la recherche d'une rentabilité plus élevée.

Dans ce contexte, les entreprises optent de plus en plus pour la location de produits immobiliers standardisés : immeubles de grande hauteur (IGH) et campus pour l'immobilier de bureaux, centres commerciaux et *retail park* pour le commerce, parcs logistiques. Les entrepôts intéressent également les investisseurs, ainsi que de nouveaux produits comme les résidences hôtelières. Malgré le ralentissement de la croissance, les volumes financiers investis sont considérables. La France, et particulièrement l'Île-de-France, sont très attractives pour les investisseurs du fait de la qualité, de la variété de l'offre et de la transparence du marché immobilier. En 2014, l'Île-de-France a concentré 71 % de l'ensemble des montants engagés dans l'hexagone¹⁵ sur un total de 17 milliards d'euros en France. Le marché est dominé par l'immobilier de bureaux (trois quarts des acquisitions), suivi par le commerce. Si la majorité des investisseurs est française, le marché est très internationalisé (Européens puis Américains). Enfin, le secteur de l'immobilier tient une place importante dans l'emploi régional : 300 000 personnes selon la chambre des notaires, qui évoque une « véritable industrie immobilière ».



Le parc immobilier participe également du rayonnement francilien. Avec 52,6 millions de m², le parc de bureaux est le premier parc immobilier d'Europe devant celui du Grand Londres : il accueille la moitié de l'emploi total francilien et témoigne de la forte concentration des activités tertiaires. La spécificité du marché francilien réside dans la très grande diversité de l'offre

¹³ Sagot Mariette, « Arrivées de l'étranger : l'Île-de-France attire des jeunes qualifiés », dans *Atlas des Franciliens*. Edition 2013 IAU îdF, janvier 2013.

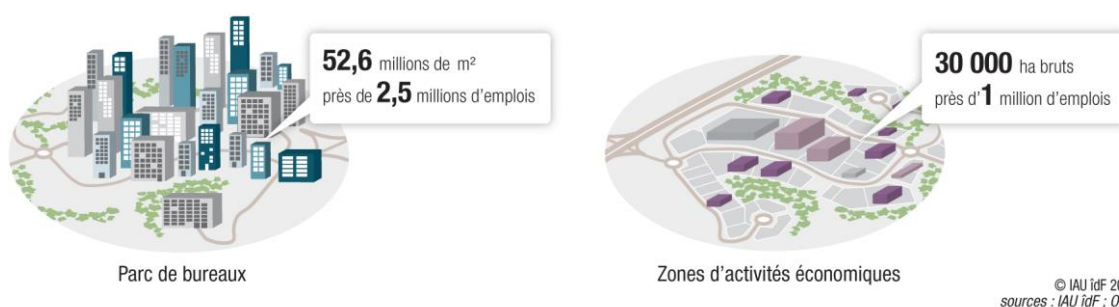
¹⁴ Petit Thierry, « Positionnement de l'aire urbaine parisienne dans les réseaux mondiaux des entreprises multinationales », IAU îdF, septembre 2013.

¹⁵ Source : Cushman & Wakefield, données janvier 2015.

proposée, tant en termes de typologie que de localisation. Les coûts immobiliers supportés par les entreprises sont par ailleurs très compétitifs au regard des autres métropoles de rang mondial.

L'Île-de-France dispose également d'un parc de zones d'activités diversifié : 1 300 opérations totalisant près de 30 000 ha bruts et 1 million d'emplois. Les grandes mutations économiques, la mondialisation des marchés, la tertiarisation de l'économie, la concurrence internationale, mais aussi le rôle de la normalisation internationale croissante, ont concouru, ces dernières années, à une évolution rapide de la demande des entreprises. Une nouvelle génération de parcs d'activités se développe, qu'il s'agisse de parcs d'affaires, opérations de prestige, « produits » haut de gamme, présentant des immeubles de standing pérennes et une gamme complète de prestations et de services intégrés, ou de parcs d'activités mixtes ou spécialisés tels que les zones logistiques. Ainsi, Écopôle à Combs-la-Ville/Lieusaint, le parc d'activités Aerolians Paris à Tremblay-en-France, le projet de parc d'affaires Triangle de Gonesse, ou encore le QOX sud à Palaiseau.

Sous l'effet de la double tendance à l'externalisation de l'activité logistique par les entreprises d'une part, à la professionnalisation de l'activité de construction, d'autre part, le parc d'entrepôts francilien s'est très largement renouvelé et déconcentré en grande couronne depuis la fin des années 1990. Les produits immobiliers ont évolué faisant la part belle aux entrepôts classe A et aux parcs logistiques. Avec un parc de 17 millions de m² d'entrepôts, l'Île-de-France est le premier marché logistique national.



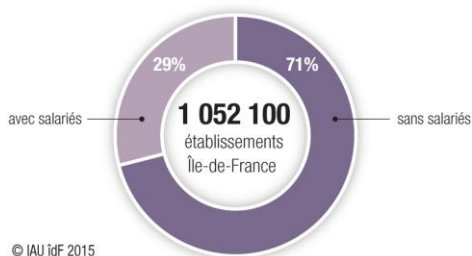
Les mutations économiques et sociétales ont profondément transformé le commerce. Paris est un pôle d'attraction métropolitain qui attire des consommateurs du monde entier : grands magasins, magasins de luxe et grandes artères commerciales concentrent la *fashion* à la française. Dans le reste de la région, une dizaine de très grands centres commerciaux allient commerces, restauration et de plus en plus les loisirs. Le centre commercial des Quatre Temps est le plus fréquenté d'Europe. De nouveaux concepts se développent, notamment : commerce d'itinéraires autour des gares et des aéroports, et *outlets* implantés en périphérie, le long des grands axes routiers. La dynamique de création et de renouvellement est forte : entre 2005 et 2014, 360 000 m² de surface de vente ont été autorisés en moyenne par an.

1.1.5 Un tissu productif diversifié

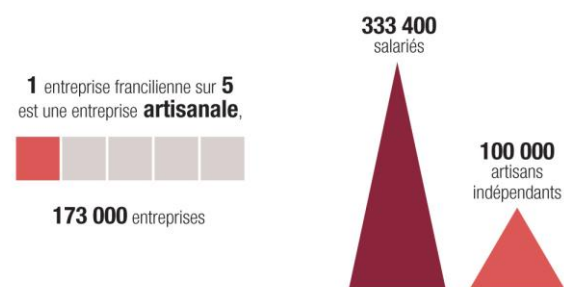
La région compte plus de 1 million d'établissements parmi lesquels 7 sur 10 n'ont pas de salariés. 16 % des salariés franciliens travaillent dans un établissement de moins de 10 salariés. Plus de la moitié des salariés travaillent dans un grand établissement, de 100 salariés et plus. Parmi les plus grands employeurs de la région, on compte des employeurs publics comme les Hôpitaux de Paris, la ville de Paris, des entreprises de transport (SNCF, Air France), de communication (La Poste, Orange), des banques (Société Générale, BNP Paribas), des constructeurs automobiles (PSA, Renault) ou encore des hypermarchés (Carrefour).

Environ une entreprise francilienne sur cinq est une entreprise artisanale. La chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'Île-de-France (CRMA ÎdF) en dénombre 173 000 en 2013 ; 38 % sont des entreprises individuelles, dont un tiers d'autoentreprises¹⁶.

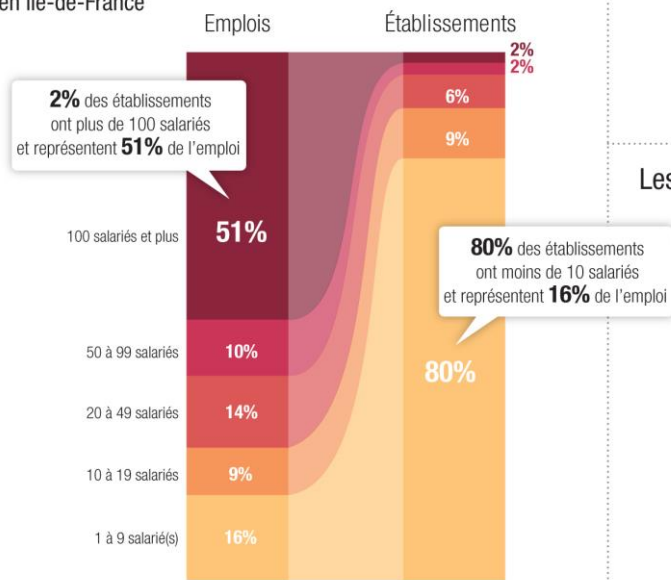
Nombre d'établissements en Île-de-France



Emplois et entreprises de l'artisanat en Île-de-France

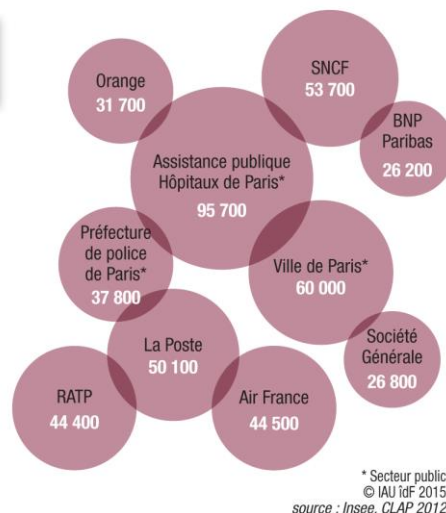


Part de l'emploi et des établissements en Île-de-France



La moitié des entreprises créées en 2006 existe encore en 2011.

Les principaux employeurs en Île-de-France

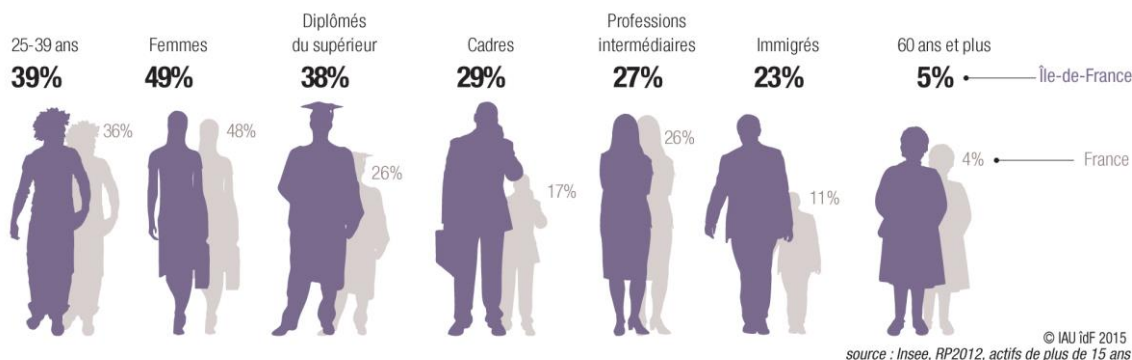


¹⁶ Les chiffres clés de l'artisanat 2013, CRMA ÎdF.

1.1.6 Une population active cosmopolite et diplômée

La population francilienne compte près de 6 millions d'actifs en 2012. À l'exception des jeunes qui font des études plus longues, les Franciliens sont plus actifs qu'en moyenne en France. 75 % des personnes de 15-64 ans sont actives en Île-de-France, pour 71 % dans le reste de la France. La population francilienne en âge de travailler est jeune : 31 % des 15-64 ans ont moins de 30 ans pour 17 % en province¹⁷.

Les particularités des actifs franciliens par rapport à la moyenne française



La forte implication des femmes dans la vie professionnelle et leur plus haut taux de fécondité constituent des spécificités françaises au sein de l'Union européenne¹⁸. Dans la région, les femmes sont plus actives que la moyenne en France. L'activité féminine poursuit sa progression, mais à un rythme ralenti par rapport à l'explosion des années 1970 et 1980. Le taux d'activité des Franciliennes de 15-64 ans (71,4 % en 2012) tend à se rapprocher de celui des hommes (77,7 %).

Par rapport à la moyenne nationale, les actifs franciliens comptent davantage de jeunes adultes (25-39 ans) et de personnes diplômées du supérieur. Avec l'allongement des études, porté par les politiques de l'éducation, les générations sont de plus en plus diplômées : 48 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les actifs de 25 à 45 ans, 54 % parmi les 25-34 ans, en Île-de-France, en 2012¹⁹. Plusieurs études, notamment au niveau européen, concluent que la qualification de la population favorise la croissance économique.

Une part plus élevée d'immigrés parmi les actifs est une autre caractéristique régionale. Cette population s'est fortement féminisée et sa qualification augmente : 32,2 % des actifs arrivés en France au début des années 2000 ont un niveau de diplôme du supérieur²⁰.

Le taux d'activité des seniors a progressé et il est plus élevé en Île-de-France, mais reste en deçà des objectifs de Lisbonne. La population active francilienne devrait vieillir dans les prochaines décennies. Ainsi, selon un scénario démographique tendanciel, la proportion des 60 ans ou plus parmi les actifs devrait atteindre 6,8 % en 2030, tandis que la part des jeunes de 15-24 ans resterait quasiment stable sur la période (10,8 % en 2030). L'activité des 60-64 ans, qui baissait depuis plus de trente ans, pourrait en effet remonter de manière significative sous les effets combinés du recul de l'âge de départ à la retraite et de la durée des études²¹.

¹⁷ Kessler Estelle, Leroi Pascale, « Avoir moins de 30 ans et travailler en Île-de-France », dans *Atlas des Franciliens*, Edition 2013, IAU îdF, janvier 2013.

¹⁸ Camors Carine, Leroi Pascale, « L'emploi des femmes, plus qualifié, plus contrasté », dans *Atlas des Franciliens*, Edition 2013, IAU îdF, janvier 2013.

¹⁹ Source : Insee, RP2012, 15-64 ans non scolarisés.

²⁰ Sagot Mariette, « La place des immigrés dans l'emploi francilien », dans *Atlas des Franciliens*, IAU îdF, janvier 2013

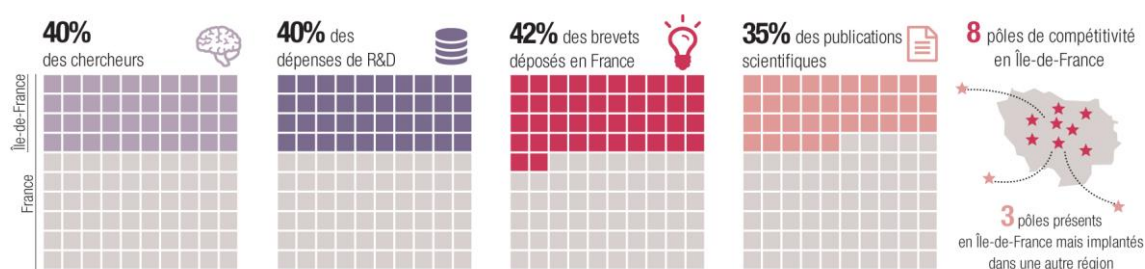
²¹ De Biasi Kevin, Louchart Philippe, Simonin Bernard, « En 2030, plus d'un actif francilien sur quatre aurait 50 ans ou plus », *Note rapide*, n°610, IAU îdF, octobre 2012.

1.1.7 Une région leader pour la recherche et l'innovation

L'écosystème francilien constitue un environnement riche et de haut niveau, rassemblant universités, grandes écoles spécialisées, laboratoires et centres de recherche, incubateurs d'entreprises, *clusters* et pôles de compétitivité. Véritable foyer d'innovation, elle concentre les fonctions de direction, les services aux entreprises, les organismes financiers et les talents, dans les domaines scientifique et technologique, mais aussi artistique, culturel et entrepreneurial.

Au niveau mondial, l'Île-de-France fait partie des régions « leaders » en matière de recherche et d'innovation et se positionne au premier rang en Europe pour les dépenses de R&D, les dépôts de brevets et les publications à caractère scientifique. Elle réalise 7 % des dépenses européennes de R&D (1^{er} rang devant Stuttgart et Munich). Ce potentiel témoigne d'une capacité de création et d'innovation essentielle à la compétitivité internationale française.

La recherche et l'innovation



© IAU îdF 2015
sources : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; INRI ; Thomson Reuters - WoS et Eurostat, traitements OST

L'Île-de-France représente 40 % des dépenses intérieures de R&D et 42 % des brevets déposés en France. Elle est en tête pour le nombre et la part de ces emplois dans l'économie : plus de 150 000 personnes travaillent dans la recherche publique et privée dans la région, dont deux tiers de chercheurs. Elle totalise plus d'un tiers des effectifs nationaux de la recherche publique, avec une prépondérance des grands organismes publics comme le CNRS, le CEA ou l'Inserm. Les établissements sont très concentrés à Paris et sur la proche couronne, mais aussi en périphérie dans des sites d'excellence comme Orsay, le plateau de Saclay ou les villes d'Évry, Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée.

Les pôles de compétitivité permettent d'orienter davantage la recherche académique vers la recherche appliquée. Ils rassemblent en réseau les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche et les entreprises autour de projets innovants. Plusieurs moyens sont mobilisés : les transferts de technologie, les relations et les synergies avec les acteurs économiques, afin que la recherche accède à des enveloppes financières plus conséquentes. Ceci pour lui permettre d'acquérir une visibilité internationale sur la scène économique et scientifique et se positionner au niveau des pôles mondialement reconnus. La région accueille aujourd'hui huit pôles de compétitivité :

- Advancity (ville durable et écotéchnologies urbaines) ;
- ASTech (aéronautique, espace et systèmes embarqués) ;
- Cap Digital (transformation numérique) ;
- Cosmetic Valley (parfumerie et cosmétique) ;
- Finance innovation (finance) ;
- Medicen (hautes technologies pour la santé et les nouvelles thérapies) ;
- Systematic (conception, réalisation et maîtrise des systèmes complexes) ;
- Mov'eo (transports et mobilités).

L'aménagement de campus scientifiques et leur intégration dans le tissu économique sont des enjeux clés pour les métropoles, qui cherchent à fixer sur leur territoire les activités de R&D, fondées sur l'échange de savoirs interdisciplinaires, les collaborations transversales et les nouveaux usages. Ces lieux contribuent au développement de *clusters* dynamiques et leurs qualités architecturales et urbaines favorisent les innovations technologiques et sociétales. En Île-de-France, plusieurs lieux, dont certains en construction, s'inscrivent aujourd'hui dans cette dynamique : le campus Paris-Saclay, le Cancer Campus de Villejuif, le campus Condorcet Paris-Aubervilliers, etc.

1.2 Un contexte tendu

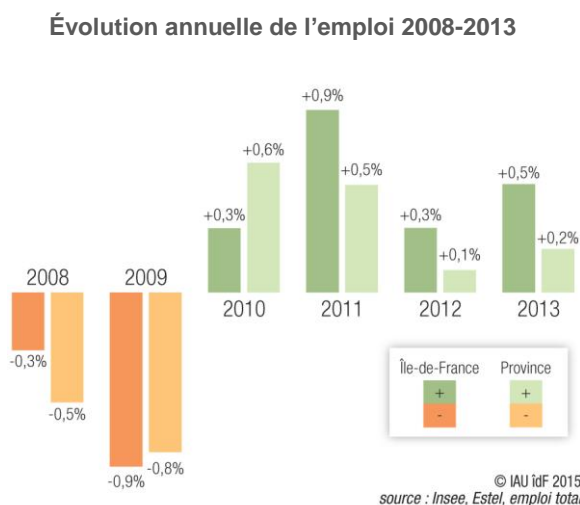
L'économie francilienne est performante à bien des égards, comme nous venons de l'évoquer. Cependant, et même si elle a plutôt mieux résisté que la moyenne des régions françaises, l'Île-de-France a également été touchée par la crise économique, qui a fait augmenter le niveau de chômage et les inégalités sociales. Par ailleurs, à l'instar d'autres métropoles, la région est confrontée à des questions environnementales majeures du fait de sa dépendance énergétique pour certaines ressources et des pollutions engendrées par la concentration des activités humaines et économiques.

1.2.1 L'Île-de-France face à la crise

Entre 2000 et 2013, les emplois ont progressé de 6,2 % en Île-de-France, un résultat proche de la moyenne française. Sur cette période, le PIB par emploi a crû de 1 %, contre 0,5 % dans les autres régions. Le recul de l'emploi a été un peu moins marqué pendant cette période. L'Île-de-France retrouve en deux ans le niveau d'emploi atteint fin 2007. L'amélioration se poursuit en 2014²², portée notamment par le dynamisme des services aux entreprises.

L'Île-de-France avait connu une croissance de l'emploi plus faible que celles des autres grandes régions dans les années 1990, mais l'écart diminue dans les années 2000. Depuis 2011, l'évolution de l'emploi est plus favorable, avec des taux annuels d'évolution supérieurs à ceux de la province.

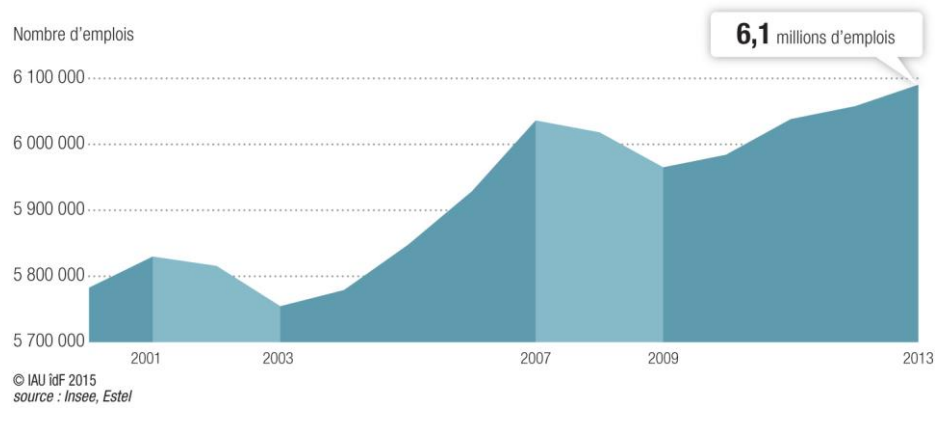
Le positionnement de la région sur les activités à haute valeur ajoutée, une désindustrialisation plus ancienne, une moindre régression du tertiaire marchand, la croissance de l'emploi non salarié et le maintien de la construction ont contribué à ces résultats.



²² Créations et destructions d'emplois en France, FIE, 2014.

Les cycles de l'emploi 2000-2013

Depuis l'année 2000, trois phases conjoncturelles se sont succédé : une période de croissance de l'emploi (2000-2007), où la croissance a été moins élevée en Île-de-France que dans le reste de la France ; le cœur de la crise (2008-2009), deux années de diminution de l'emploi, globalement moins marquée en Île-de-France ; puis, depuis 2010, une période de croissance modérée.

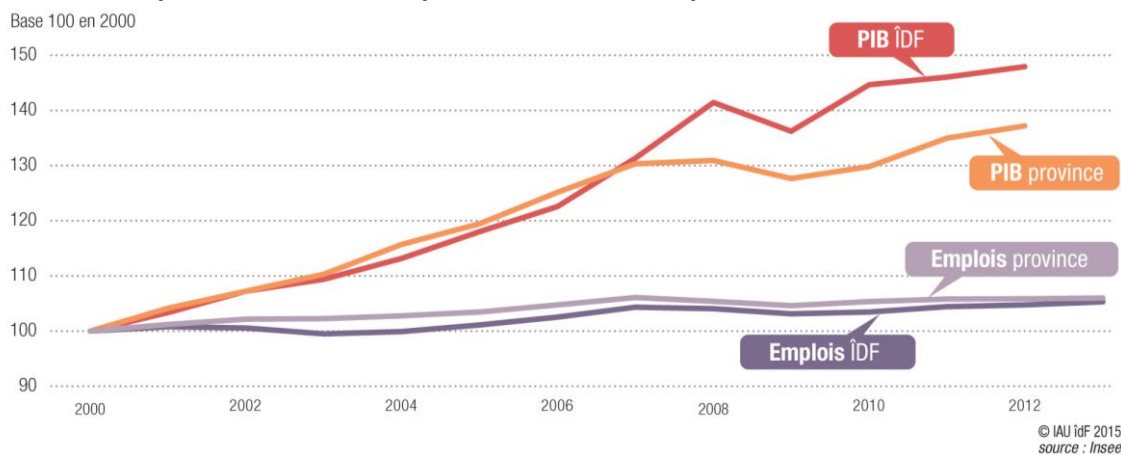


1.2.2 Une économie peu créatrice d'emplois

En dépit des diminutions d'effectifs en période de crise, le nombre d'emplois augmente en tendance : de 5,8 millions en 2000 à 6,1 millions en 2013. Cependant, les recensements montrent que sur une longue période, la population active a augmenté plus vite que les emplois. Entre 1990 et 2008, le taux de croissance de la population est de 0,7 % par an, celui des emplois de 0,6 %. Le différentiel se poursuit encore : entre 2008 et 2012, les emplois ont augmenté de 0,4 % par an et les actifs de 0,6 %.

Dans toutes les grandes régions, la croissance du PIB est supérieure à celle des emplois. Le décalage, qui s'accroît dans les années 2000, est plus marqué en Île-de-France qu'en province²³. Si la croissance des emplois suit globalement la même tendance en Île-de-France et en province, la croissance du PIB est plus rapide dans la région. L'internationalisation des facteurs de production, la concurrence exacerbée des prix conduisent à renforcer la spécialisation de la région sur les activités à forte valeur ajoutée, peu intensives en main d'œuvre.

Évolution comparée du PIB et de l'emploi en Île-de-France et province 2000-2013



²³ Leroi Pascale, « Emploi et crise en Île-de-France et sept autres régions françaises », IAU îdF, janvier 2014.

L'écart entre le PIB par emploi en Île-de-France et en moyenne dans les autres régions continue d'augmenter, passant de 14 300 euros en moyenne sur trois ans (1999-2001) à 24 700 euros (2009-2011).

Le PIB remis en question

Si le PIB s'est imposé comme le principal indicateur de croissance économique, il ne permet pas de prendre en compte les dimensions sociale et environnementale. La situation sociale d'un territoire est une réalité complexe qui recouvre de nombreux aspects : le logement, la santé, l'éducation, les conditions de vie. S'intéresser aux inégalités socioterritoriales nécessite de poser la question du développement, davantage que celle de la croissance. Le développement renvoie à une réalité pluridimensionnelle qui ne peut être approchée par la simple mesure économétrique et productiviste, à travers le PIB.

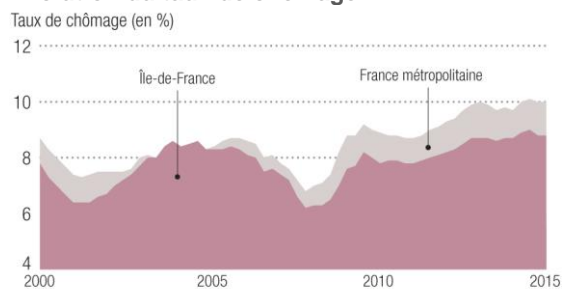
En 2009, le rapport Stiglitz conclut à la nécessité de nouveaux indicateurs pour mesurer la performance économique et le progrès social des territoires. Des indicateurs synthétiques permettant de révéler le développement humain d'un territoire et ses inégalités sociales et environnementales seront peu à peu construits. Dans ce contexte, l'IAU îdF a développé des indicateurs complémentaires au PIB : l'indicateur de santé sociale régional (ISSR), l'indicateur de vitalité économique (IVE), et l'indicateur temporel de l'environnement (ITE).²⁴

1.2.3 Une montée du chômage et des inégalités

Comme dans d'autres métropoles, le chômage et les inégalités sociales ont augmenté en Île-de-France. La crise a aggravé une situation déjà dégradée. Entre début 2008 (taux de chômage minimum) et le troisième trimestre 2015, le taux de chômage régional a augmenté de 2,9 points (3,4 points en France) pour atteindre 9,1 % en Île-de-France (10,2 % en France).

Depuis vingt ans, le taux de chômage se maintient à un niveau élevé, en Île-de-France comme en France. Le chômage de longue durée atteint 42 % des demandeurs d'emploi. Certes, dans la région, la structure des emplois fait que le taux de chômage se situe à un niveau moindre. La part des emplois précaires est également plus faible que la moyenne en France. Les jeunes, les ouvriers et les personnes peu qualifiées sont les plus exposés au chômage, et les inégalités se sont renforcées en période de crise.

Évolution du taux de chômage



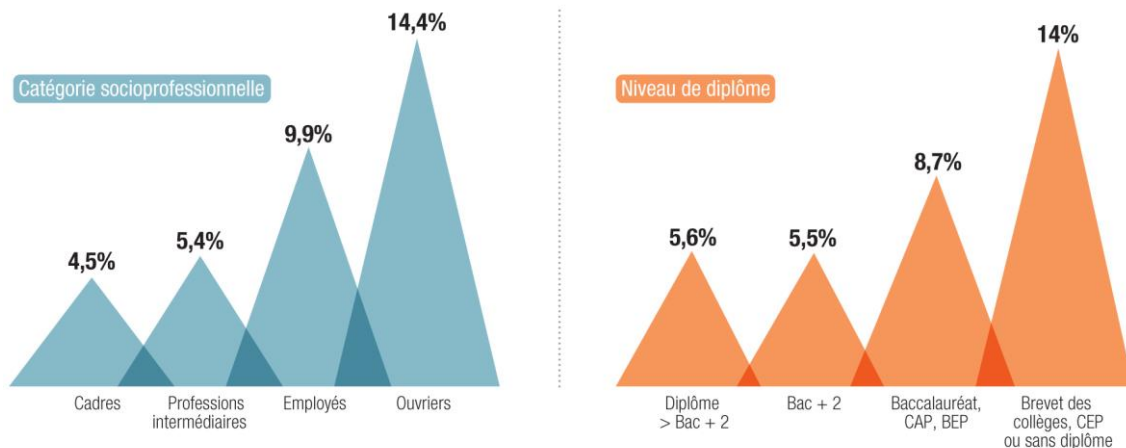
© IAU îdF 2015
sources : Insee ; taux de chômage BIT

L'indice de santé sociale a évolué défavorablement dans la région entre 1997 et 2011. C'est la situation du logement qui s'est le plus dégradée. Les inégalités territoriales se sont sensiblement accrues, la pauvreté et le surendettement ont augmenté. La situation sociale est très sensible à la conjoncture économique, et les effets de la crise de 2008 ont particulièrement touché les populations fragiles : forte hausse du taux de chômage de longue durée, accroissement de la part de la population surendettée. Le taux de pauvreté monétaire a également progressé ainsi que la part de la population couverte par le RMI. La tendance à la détérioration de la situation sociale, marquée et continue depuis 2008, semble se ralentir en 2012.

²⁴ Sagot Mariette, « La santé sociale en Île-de-France », Note rapide, n°627, IAU îdF, juillet 2013 ; Nascimento Iuli, Seguin Louise, « Un nouvel indicateur de l'environnement pour appréhender le développement durable », Note rapide, n°597, IAU îdF, juillet 2012.

Des actifs inégaux face au chômage

Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle et par niveau de diplôme



© IAU idF 2015
source : Insee, enquêtes Emploi, 2011-2012

Selon le Centre d'analyse stratégique²⁵, la part des salariés dont les revenus sont instables et des salariés précaires pourrait augmenter à l'horizon 2030. Le développement des emplois de faible qualité (contrats temporaires, temps partiel subi, revenus faibles) a des conséquences majeures : pauvreté, endettement, violence, risques sanitaire et écologique. Les richesses se concentrent, les écarts de revenus se creusent. Ces inégalités pourraient appauvrir les énergies collectives et les possibilités de sortie de crise. En effet, comme le souligne Richard Wilkinson²⁶, « les sociétés égalitaires sont les plus dynamiques, les plus créatives et les plus promptes aux changements ».

En 2013, lors de l'enquête *Victimisation et sentiment d'insécurité*²⁷, plus de la moitié des Franciliens se disent préoccupés par l'éventualité d'une perte d'emploi, deux fois plus qu'en 2001. 26 % se disent inquiets par rapport à la pauvreté. Au total, plus de huit Franciliens sur dix craignent donc aujourd'hui de se retrouver sans travail et précarisés. Depuis l'enquête initiale, c'est la première fois que le sentiment d'insécurité sociale atteint une telle proportion.

L'Île-de-France : sélective mais également intégratrice

Selon une étude de France Stratégie, l'Île-de-France apparaît comme la championne de l'ascension sociale : 40 % des jeunes actifs, enfants d'ouvriers ou d'employés, occupent des positions professionnelles moyennes ou supérieures. C'est aussi, de loin, la région qui contribue le plus à l'ensemble de la mobilité sociale ascendante en France : près de 20 % des « promus » y sont nés. Les natifs franciliens résidant dans une autre région réussissent moins bien socialement que ceux qui y habitent toujours.²⁸

Par ailleurs, une étude de la Direccte²⁹ Île-de-France montre que sur le marché du travail, les écarts de taux de chômage entre les hommes et les femmes, entre les Français et les étrangers, entre les jeunes et les seniors, sont beaucoup moins importants en Île-de-France.

²⁵ Centre d'analyse stratégique, *Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030*, 2012.

²⁶ Wilkinson Richard, « Lutte contre l'inégalité et transition écologique vont de pair », dans *Alternatives économiques*, n°331, janvier 2014.

²⁷ Carrère Marie, « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2013 », *Note rapide*, n°625, IAU idF, juillet 2013.

²⁸ Dherbécourt Clément, « La géographie de l'ascension sociale », *La Note d'analyse*, n°36, novembre 2015.

²⁹ Daniel Catherine, « Le chômage en Île-de-France. Son importance, ses caractéristiques par rapport aux autres régions », *Bref Île-de-France*, n°53, Direccte Île-de-France, janvier 2015.

L'Île-de-France est traversée par des tensions inégalitaires où richesse et pauvreté progressent, la crise de 2008 ayant pesé fortement sur le destin des Franciliens les moins qualifiés. La pauvreté augmente depuis la fin des années 1990. En 2012, le taux de pauvreté se situe à 15% dans la région pour 14,3% en France métropolitaine. Autrefois concentrée chez les personnes âgées, la pauvreté touche plus souvent les jeunes et les enfants, et de plus en plus d'urbains. La hausse est très sensible parmi les ménages avec enfants et, en particulier, parmi les familles nombreuses. Ainsi, 24 % des familles monoparentales et 19 % des familles nombreuses vivaient sous le seuil de pauvreté en 2011³⁰.

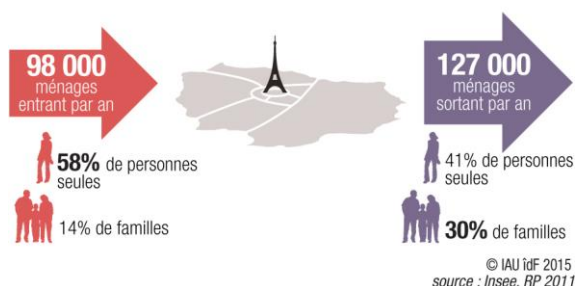
C'est en Île-de-France que les inégalités sont les plus fortes. La région compte les deux départements les plus riches de France, les Hauts-de-Seine et Paris, et le plus pauvre, la Seine-St-Denis. 10 % des ménages franciliens gagnent moins de 547 euros mensuels, niveaux parmi les plus bas des régions de France métropolitaine³¹. L'accroissement des inégalités de revenus est constaté dans la plupart des pays de l'OCDE. Selon l'OCDE (rapport 2015), l'augmentation de la part des personnes travaillant à temps partiel, sous contrat à durée déterminée ou comme travailleurs indépendants, est un facteur important de l'accentuation des inégalités. Les travailleurs peu qualifiés sous contrat temporaire, en particulier, ont des revenus d'activité beaucoup plus faibles et plus instables que ceux des travailleurs permanents.

1.2.4 Une attractivité en baisse pour certains ménages

La pauvreté et les inégalités montrent les limites du système actuel à intégrer l'ensemble de la population. L'Île-de-France n'a pas l'exclusivité de ces difficultés, mais la dégradation des conditions de vie de certaines catégories pose des questions métropolitaines particulières. Car si l'emploi est un moteur d'attractivité, notamment sur les cadres et les jeunes, d'autres variables entrent dans les avantages comparatifs de la région francilienne et jouent dans les échanges avec les autres régions.

L'Île-de-France, à l'égal des autres grandes métropoles, connaît des dynamiques démographiques très spécifiques. Pour certaines personnes, elle n'est qu'une étape, parfois très longue, dans le parcours de vie.

Les échanges de population de l'Île-de-France avec la province sont déficitaires depuis 1968. Un décalage qui s'est accentué dans les années 2000. Les 30-59 ans en particulier quittent plus souvent l'Île-de-France qu'ils ne s'y installent. Ils s'en vont vers les régions voisines pour devenir propriétaires, fonder un foyer, ou vers des régions plus lointaines pour y poursuivre leur carrière, changer d'environnement ou encore retourner dans leur région d'origine. Les familles sont plus nombreuses dans les départs de l'Île-de-France (30 % des ménages sortants en 2011) qu'à s'y installer (14 % des entrants). En 2011, 58 % des ménages qui arrivent en Île-de-France sont des personnes seules.



Les entrants sont souvent des cadres. Selon une enquête de l'Apec auprès des cadres, Lyon et Toulouse sont les métropoles qui allieraient le mieux dynamisme économique et qualité de vie. Paris est citée en tête pour le dynamisme économique, mais glisse en quatrième position lorsque la qualité de vie (proximité de la nature et espaces préservés en tête) est prise en compte.

³⁰ Davy Anne-Claire, *Diagnostic préalable à l'élaboration du SRHH*, IAU îdF, 2015.

³¹ Labrador Jessica, « Une forte hétérogénéité des revenus en Île-de-France », *Île-de-France à la page*, n°414, Insee, décembre 2013.

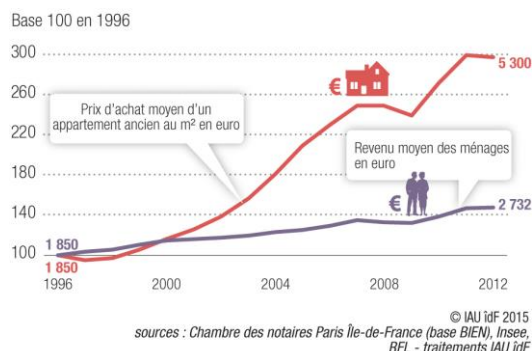
Crise du logement

La construction de logements en Île-de-France est inférieure aux besoins depuis près de vingt ans. Les prix des logements évoluent plus rapidement que les revenus, situation symptomatique d'un marché qui se tend : faute d'offre adaptée, les prix montent et les ménages changent moins souvent de logement. Le logement est le premier poste de dépense des ménages. Le taux de vacance du parc est de 6 %, le plus bas depuis les années 1980³².

Cette situation sur le marché du logement conduit à une dégradation des conditions de vie de nombreux Franciliens. La crise du logement ne concerne plus seulement les classes les plus pauvres : elle s'est en effet étendue aux classes moyennes.

Les difficultés de logement des ménages les plus modestes contribuent à un éloignement des pôles d'emplois pour accéder à un logement. Depuis trente ans, seuls les cadres ne se sont pas éloignés du centre de Paris.

Les prix des logements évoluent plus vite que les revenus



Les tensions pourraient, selon certaines études, se répercuter sur le marché du travail. Ainsi, selon une étude du Crédoc, « de plus en plus d'entreprises signalent des difficultés à pourvoir certains postes dans les zones géographiques où le coût du logement est trop élevé ». 70 % des actifs en France refuseraient une opportunité professionnelle si cela les obligeait à accroître leurs dépenses de logement. Crise du logement et crise de l'emploi se conjugueraient pour limiter les perspectives de changements résidentiels et professionnels.

Pour résorber cette crise, le schéma directeur régional d'Île-de-France (Sdrif 2030) fixe un objectif de 70 000 logements par an entre 2010 et 2030 : l'enjeu est social mais également économique. Outre l'amélioration de l'attractivité territoriale, la production de ces logements permettrait de gagner des emplois.

Transports : performance et congestion

En Île-de-France, le réseau de transports en commun et de routes est parmi le plus performant des grandes métropoles. Bien évidemment, du fait de la concentration de population, le temps de déplacement des Franciliens pour aller travailler est supérieur à la moyenne en France, soit 82 min au lieu de 64 min³³. La durée de trajet, les modes de transport utilisés, la qualité de services, sont importants : ils peuvent être des obstacles pour l'accès à l'emploi et détériorer la qualité de vie.

Le temps consacré aux déplacements par les Franciliens pour aller travailler est stable sur la période 1976-2010, mais le nombre de déplacements domicile-travail baisse (disparition de la pause déjeuner, télétravail, etc.). Ces trajets, moins nombreux, sont en réalité plus longs. En effet, avec la périurbanisation, les distances parcourues ont tendance à s'allonger. Selon l'EGT, 42 % des actifs franciliens mettent entre 15 min et 45 min pour aller travailler (trajet simple). Cependant, 18 % mettent plus d'une heure.

Selon une Enquête nationale³⁴, seuls 15 % des actifs en emploi évoquent le motif des déplacements domicile-travail comme cause de fatigue (moins souvent cité que l'intensité ou le rythme de travail). Les auteurs précisent que la fatigue liée aux transports vient tout d'abord de leur durée, et c'est en Île-de-France que les usagers se déclarent le plus souvent fatigués par leur trajet. La congestion dans les transports, le nombre de changements ou encore le sentiment d'insécurité à certains horaires contribuent à la fatigue éprouvée lors des déplacements. Les

³² Diagnostic préalable à l'élaboration du SRHH, Fors, IAU îdF, 2015.

³³ Source : EGT (Enquête globale transports) 2010.

³⁴ Zilloniz Sandra, « Les temps de déplacement entre domicile et travail. Disparités selon l'organisation des horaires de travail », Dares Analyses n°081, novembre 2015.

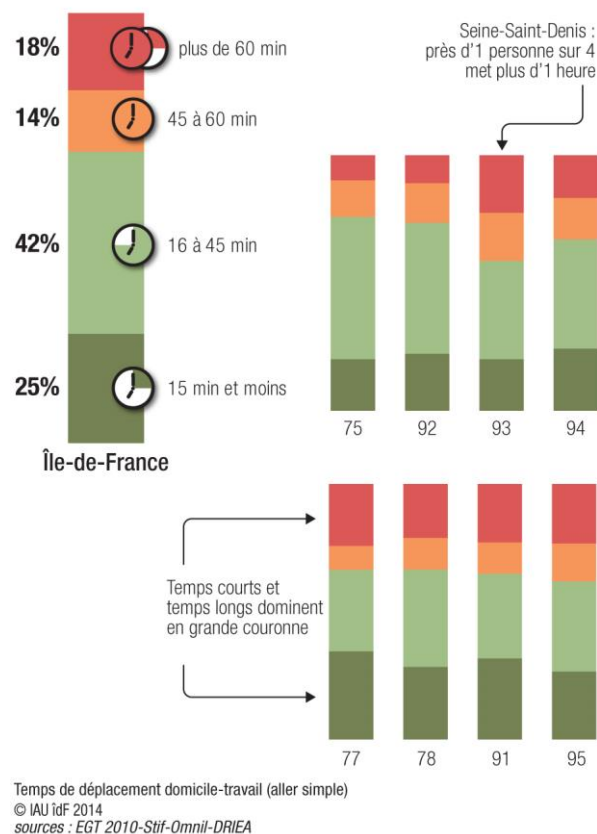
retards sur certaines lignes de transports en commun peuvent être préjudiciables aux salariés, qui ont des heures d'arrivée au travail contraintes, ou pour l'organisation de la vie familiale.

Après des décennies de hausse, portée par la croissance de la motorisation des seniors et du taux d'activité des femmes, la mobilité automobile est aujourd'hui en baisse. De plus en plus de Franciliens choisissent en effet des modes de déplacement alternatifs à la voiture³⁵.

Malgré la baisse globale de trafic à Paris et en petite couronne, le réseau principal (grandes radiales et A86) concentre encore, en 2010, des trafics extrêmement élevés et des vitesses relativement basses lors des heures de pointes.

L'Île-de-France détient les records européens de trafic, avec plus de 240 000 véhicules par jour, en moyenne, en 2010, sur cinq de ces tronçons : trois tronçons du boulevard périphérique, un tronçon de l'A1 et de l'A4, dépassant de loin les sections les plus chargées des autoroutes londoniennes, berlinoises ou milanaises.

Combien de temps mettent les Franciliens pour aller travailler ?



1.2.5 La dépendance aux énergies et aux ressources

Les volumes de ressources extraits localement en Île-de-France se résument pour l'essentiel aux minéraux de construction et à la biomasse. L'économie francilienne dépend à 70 % de ressources importées. Ces importations proviennent d'autres régions françaises (52 %), de l'étranger (48 %), et ont tendance à augmenter. La dépendance aux importations est très variable selon les catégories de marchandises.

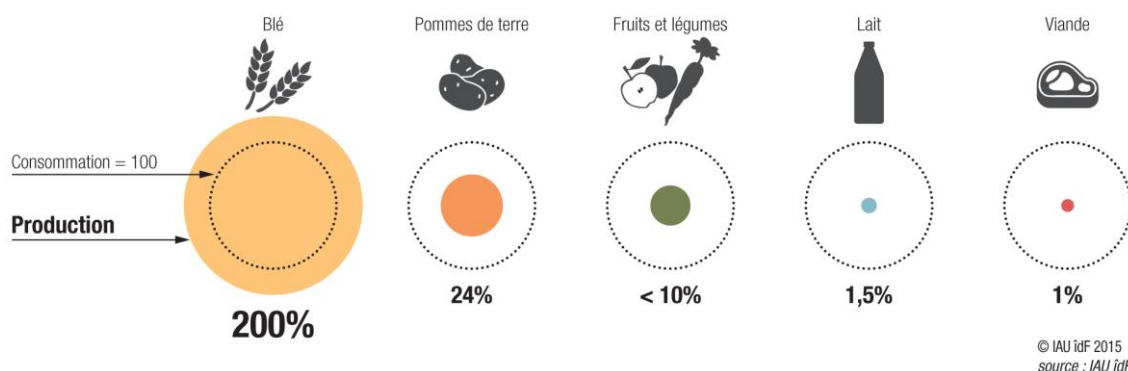
L'Île-de-France est totalement dépendante pour les matières métallurgiques et en partie pour les matériaux de construction. L'approvisionnement en électricité et gaz est assuré par le réseau national et géré par de grands opérateurs. En effet, seulement 7 % de l'énergie consommée dans la région y est produite. En bout de chaîne, des quantités considérables de déchets sont produites (40 millions de tonnes en 2013).

L'Île-de-France est également dépendante des importations pour l'approvisionnement alimentaire. L'agriculture francilienne et ses 5 000 exploitations ne peuvent satisfaire, ni en quantité ni en diversité, les besoins alimentaires des 12 millions de Franciliens. Le constat est à relativiser selon les filières. Les produits viennent donc des régions voisines, des pays voisins, du monde entier. Mais des voies d'amélioration sont possibles : approvisionnement avec des produits franciliens en privilégiant les filières courtes³⁶ et en développant la production et la transformation de produits alimentaires en Île-de-France.

³⁵ Bouleau Mireille, Courel Jérémy, « "Peak-car" : la baisse de la mobilité automobile est-elle durable ? », Note rapide, n°620, IAU îdF, avril 2013.

³⁶ De Biasi Laure, Delaporte Carole, Ropital Corinne, Les filières courtes de proximité, IAU îdF, à paraître.

Consommation et production en Île-de-France : seul le blé est excédentaire



1.3 Le renouvellement des activités économiques

La crise de 2008-2009 a marqué la conjoncture des dernières années : elle a affecté durablement l'activité et entraîné des réductions d'emplois. Mais au-delà de la crise, ce sont surtout les tendances profondes à l'œuvre (recul des activités de production, développement des activités de services, développement de l'économie de la connaissance) qui modifient le paysage économique. Ces tendances sont amplifiées, renouvelées par l'explosion du numérique et par la nécessité impérieuse de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, les évolutions démographiques et sociétales jouent un rôle dans les inflexions du système productif.

En Île-de-France, des métiers et débouchés apparaissent autour des enjeux de la mobilité, des usages, des contraintes énergétiques, de la santé, dans des secteurs d'activités technologiques, mais aussi traditionnels comme le bâtiment ou le commerce.

L'économie sociale et solidaire est entrée dans le champ économique³⁷. De nouvelles filières se sont structurées : les industries créatives se recomposent et se renforcent autour des technologies numériques, les activités économiques et industrielles autour des énergies renouvelables, l'économie s'oriente vers des services de qualité qui mutualisent et optimisent l'usage des biens et des ressources.

1.3.1 Une économie de services

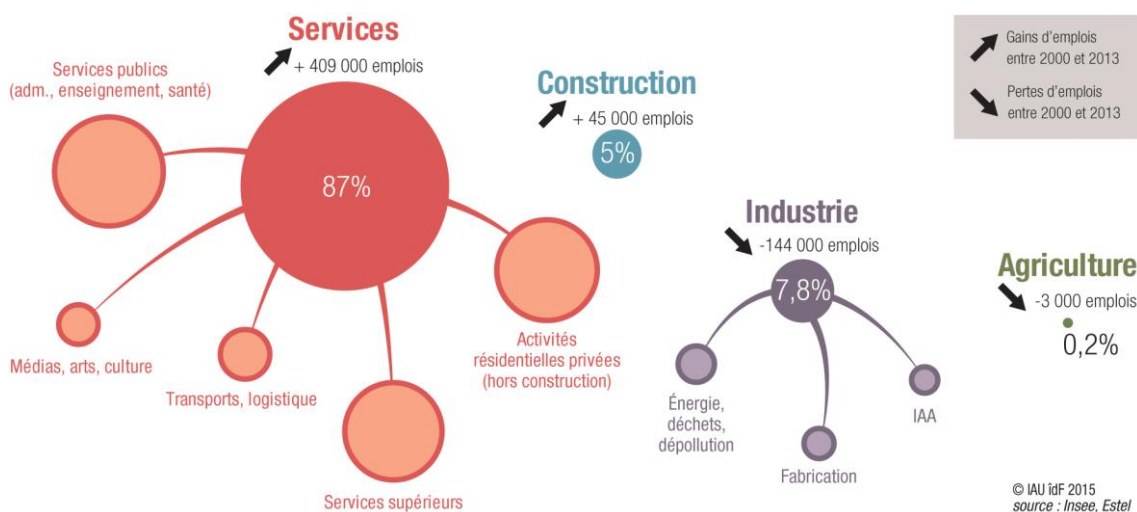
La tertiarisation de l'économie est engagée depuis longtemps en Île-de-France. Les activités de services totalisent 87 % des emplois en 2013 et 90 % de la valeur ajoutée régionale provient du tertiaire marchand. Entre 2000 et 2013, les services ont augmenté de 409 000 emplois (+8 % sur la période), essentiellement dans les services aux entreprises, mais également dans l'hébergement et la restauration, ou encore les services à la personne.

La diminution des emplois industriels, observée depuis plus de trente ans, s'est poursuivie. L'industrie occupe actuellement moins de 8 % des emplois. Ce secteur a perdu 144 000 emplois entre 2000 et 2013. Les secteurs de fabrication diminuent régulièrement. Seule la fabrication de biens informatiques, en dépit d'un choc pendant la crise, connaît une augmentation sur l'ensemble de la période. La construction a augmenté de 45 000 emplois entre 2000 et 2013 (+17 %), et a bien résisté à la crise³⁸.

³⁷ Leroi Pascale, Soulard Odile, « L'économie en mode actif », dans *Les Cahiers*, n°156, IAU idF, novembre 2010.

³⁸ Source : Insee, Estel.

Répartition des emplois totaux en Île-de-France par grands secteurs en 2013 et évolution 2000-2013



Le tissu économique de l'Île-de-France est plus diversifié que celui d'autres métropoles européennes ou américaines³⁹. La présence d'activités économiques variées n'exclut pas des spécificités, c'est-à-dire des activités économiques dont la part dans l'emploi est significativement supérieure en Île-de-France à leur part dans l'emploi en France. C'est le cas des services aux entreprises (informatique, recherche scientifique, conseil et soutien technique), l'information et la communication, la finance et les assurances, mais également les activités d'hébergement et de restauration, en partie liées au tourisme.

Les activités de conseil, juridique, comptable, en gestion et architecture, poursuivent leur développement. La progression des effectifs dans l'informatique, la finance-assurance et la recherche scientifique a été plus rapide en Île-de-France que dans l'ensemble des autres grandes régions au cours des vingt dernières années (1990-2010). Plus récemment, entre 2007 et 2012, des gains d'emplois ont été réalisés dans les services aux entreprises (activités comptables et de gestion, informatiques, conseil et soutien technique) ainsi que dans la recherche et le développement scientifiques.

L'activité financière est une spécificité de l'économie francilienne qui, avec 317 000 emplois dans la finance et l'assurance, totalise 41 % des emplois du secteur en France, en 2013. Cependant, la place financière de Paris est en recul depuis plusieurs années, conduisant les acteurs à travailler sur l'attractivité. Les deux grands centres de la finance sont Londres et New York (actions, devises).

Des activités spécifiques de l'économie francilienne



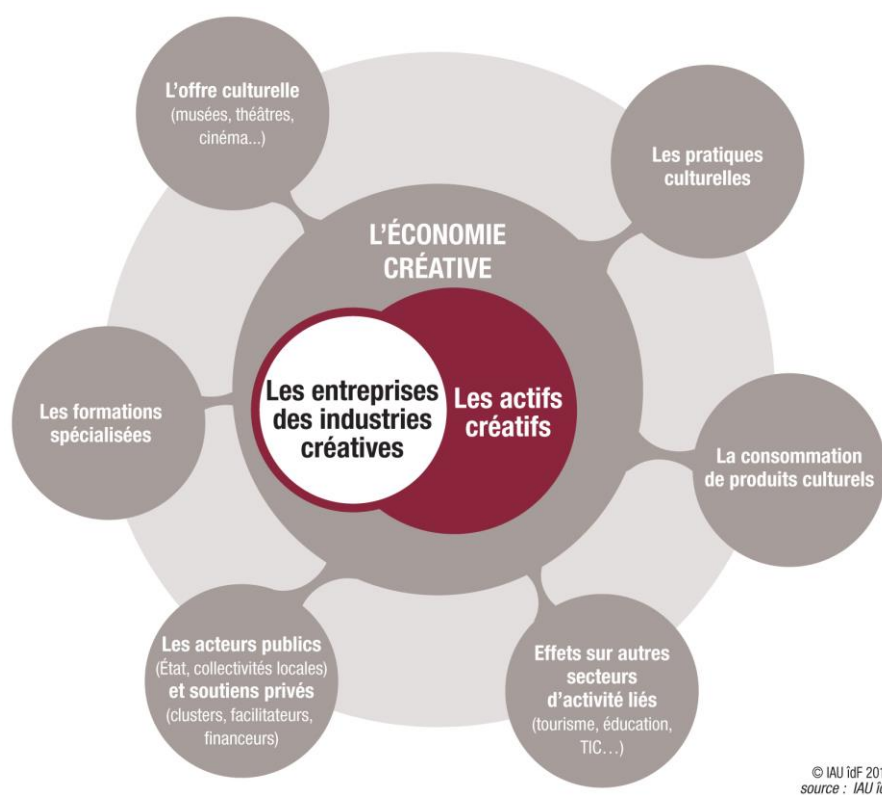
L'indice de spécificité est calculé en rapportant la part des emplois d'une activité économique dans le total de l'emploi régional au même ratio en France. L'indice est significatif d'une spécificité lorsque qu'il est supérieur à 120. Un indice égal à 100 signifie que l'activité occupe le même poids dans l'emploi en France et en Île-de-France.

³⁹ Storper Mickael, « Emploi et territoires », colloque du Conseil d'orientation de l'emploi tenu le 12 octobre 2015 à la Maison de la chimie, Paris 2015.

L'économie créative

En 2012, l'économie créative emploie 500 000 personnes en Île-de-France, dont 350 000 dans les secteurs des industries culturelles et créatives (ICC) : cinéma, spectacle vivant, audiovisuel, musique, édition de jeux vidéo et logiciels, livre, architecture, publicité. S'y ajoutent 150 000 créatifs qui travaillent hors ICC. L'économie créative représente aujourd'hui plus d'emplois que les activités financières, la construction, l'hôtellerie ou la restauration réunies.

Comme dans la plupart des grandes métropoles, les ICC ont connu une forte croissance d'emploi depuis les années 1990. L'édition de jeux vidéo et de logiciels, le cinéma, l'audiovisuel, ont tiré la croissance, mais les emplois ont diminué dans l'édition du livre, la presse, l'industrie musicale. Le contexte économique actuel affecte l'ensemble des secteurs des ICC. Leur développement se ralentit et se poursuit désormais en dehors de ces industries : les talents créatifs essaient de plus en plus dans l'ensemble de l'économie francilienne.



Les fonctions métropolitaines (conception-recherche, culture et loisirs, commerce inter-entreprises) ont été le principal moteur de la croissance de l'emploi dans les grandes aires urbaines au début des années 2000 et le mouvement se poursuit⁴⁰. Elles sont caractéristiques de l'économie francilienne. Entre 2007 et 2012⁴¹, en Île-de-France, la part des fonctions métropolitaines est passée de 38 % à 39 %, soit 2 196,8 milliers d'emplois en 2012. Les trois quarts des gains d'emplois dans cette fonction concernent les prestations intellectuelles, le reste essentiellement les champs de la culture et des loisirs.

Les fonctions présentes (commerces et services de proximité, santé et action sociale, éducation-formation et administration publique) représentent 2 198,2 milliers d'emplois, une part

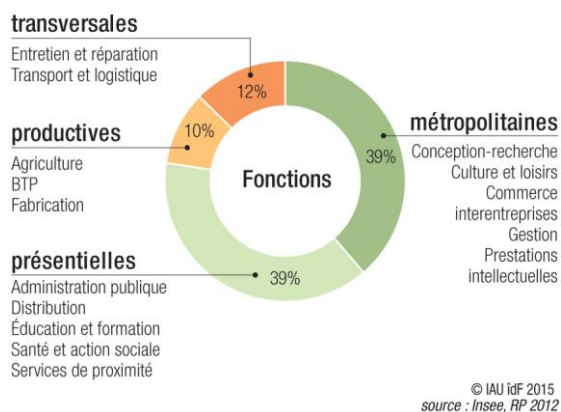
⁴⁰ Catin Maurice, Van Huffel Christophe, « La croissance de l'agglomération toulonnaise et des grandes aires urbaines françaises : le rôle majeur de l'emploi dans les fonctions métropolitaines », Popsu 2013.

⁴¹ Source : Insee, RP.

dans l'emploi francilien légèrement supérieure à celle des fonctions métropolitaines mais elles ont beaucoup moins augmenté entre 2007 et 2012 (respectivement +2,4 % pour +4,3 %). Les emplois de la santé et de l'action sociale, des services de proximité, sont les deux fonctions qui ont le plus augmenté au sein des fonctions présentes. Leur croissance équivaut aux gains d'emplois dans les « prestations intellectuelles ».

Les fonctions transversales représentent environ 717 milliers d'emplois, les fonctions productives 566 milliers. Les effectifs diminuent dans ces fonctions entre 2007 et 2012, notamment dans les emplois de fabrication.

La répartition des emplois par fonction en 2012



Regarder l'économie au plus près de son fonctionnement, à partir des professions

L'approche dite fonctionnelle, développée initialement par Pierre Beckouche, vise à décrire l'économie en s'affranchissant du cloisonnement par activités économiques, pour ne regarder que les « fonctions » exercées. Par exemple : les « prestations intellectuelles » ou la « fabrication ». Ces fonctions sont identifiées sur la base de regroupements de professions, selon la dernière grille en cours de l'Insee, soit 15 fonctions regroupées en 4 groupes : métropolitaines, présentes, productives, transversales⁴².

1.3.2 Le numérique, un moteur de l'économie

Les modes de vie et de communication, les usages professionnels, les habitudes de consommation sont touchées par la révolution numérique. Des entreprises sont fragilisées par ces transformations, qui rendent certains produits, services ou emplois obsolètes. Toutefois, de très nombreuses opportunités sont offertes. Une offre de plus en plus riche se développe, dans de nombreux domaines : la santé (télémédecine), l'éducation (e-learning), l'énergie et l'environnement (*smart grids*), la culture (contenus et supports numériques), le commerce (e-commerce), les médias et les loisirs (sites web, blogs, tweets, etc.), etc.

Le secteur numérique compte 512 600 emplois en Île-de-France, en 2012, soit près de la moitié du secteur en France. Il est plus présent dans l'économie régionale (9 % des emplois) que dans le reste de la France (3 %). La croissance s'est stabilisée sur la période 2007-2012 (1 % contre 2 % tous secteurs). Cette faible évolution masque une reconfiguration profonde : les activités industrielles, les services, la vente dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) régressent, comme certaines activités de contenus créatifs (le livre et la presse), touchés plus tardivement par les enjeux de la numérisation.

Le secteur numérique est marqué par l'hybridation croissante entre le secteur des TIC et des contenus, avec un repositionnement des acteurs de la fabrication et des télécommunications vers les contenus culturels, en croissance. Les activités de programmation et conseil informatique ont représenté 20 % des gains d'emploi totaux du numérique en Île-de-France sur la période 2007-2012. Ces activités sont au cœur du secteur et constituent aujourd'hui un moteur de l'économie régionale. Les activités de publicité et de communication sont en croissance, ainsi que la production cinématographique et télévisuelle.

⁴² Omont Laure (Insee), « Un emploi métropolitain sur deux est occupé par un cadre dans l'aire urbaine de Paris », dans Atlas des Franciliens, IAU idF, mars 2013.

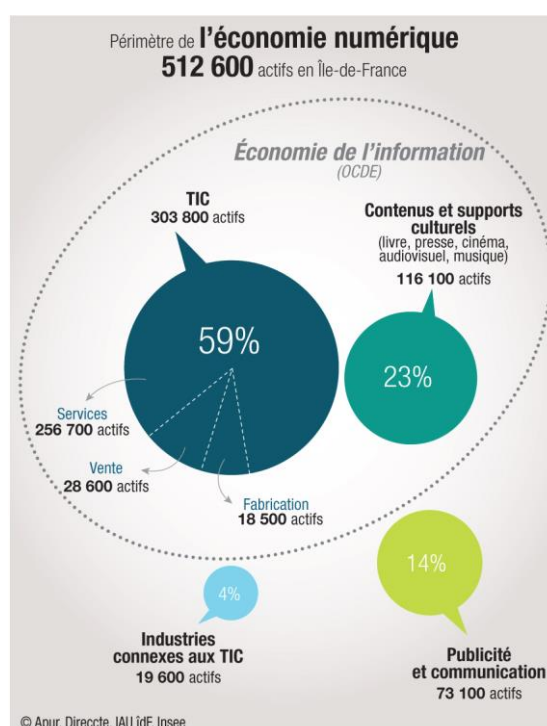
Le recours aux non-salariés est une caractéristique du secteur du numérique. Ceux-ci représentent 12 % des emplois, contre 9 % tous secteurs confondus. Les gains d'emplois du secteur sont essentiellement des non-salariés⁴³.

Le développement du e-commerce se poursuit

Son chiffre d'affaires atteint aujourd'hui 57 milliards d'euros en France, soit environ 6 % de celui du commerce de détail. Cantonné initialement à des domaines aisément dématérialisables, le commerce électronique s'est étendu à des secteurs de plus en plus variés, comme l'habillement ou l'alimentaire, à travers les drive. Commerces en ligne et électronique sont de plus en plus interdépendants, et les acteurs du commerce adoptent des stratégies multicanales permettant de multiplier les relations avec la clientèle.

L'économie numérique

Le numérique est au croisement de l'industrie des TIC et des contenus créatifs : 59 % des actifs travaillent dans les TIC (fabrication, commerce, services aux entreprises), majoritairement dans la programmation et le conseil informatiques, qui emploie 154 000 personnes – ce secteur représente à lui seul 30 % de l'économie numérique – ; 23 % dans les contenus et supports numériques (cinéma, audiovisuel, édition de livre et presse, musique) ; 14 % dans la publicité et la communication ; et 4 % dans les activités industrielles connexes aux TIC (fabrication d'équipements d'aide à la navigation, instrumentation et matériel optiques).⁴⁴



1.3.3 Une industrie plus immatérielle

Le recul des emplois industriels est un phénomène ancien en France. L'analyse sur une longue période (1980-2012) révèle que les gains de productivité seraient la première cause de réduction des effectifs et représenteraient 64 % des pertes⁴⁵. La seconde cause serait le transfert de fonctions de type tertiaire, générant 23 % des diminutions d'emploi : le nettoyage, la sécurité, la logistique, la comptabilité sont assurés par des sous-traitants ; l'informatique par des entreprises de services numériques (ingénierie, assistance technique, intégration informatique) ; une partie de la R&D est confiée à des prestataires (sociétés d'ingénierie). En Île-de-France, entre 2000 et 2013, les emplois de l'industrie ont continué de régresser (23 % des effectifs). De grands sites emblématiques ont fermé, dont le plus récent est l'usine PSA d'Aulnay.

⁴³ Les non-salariés sont les personnes qui travaillent, mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. On y compte des chefs d'entreprises, autoentrepreneurs, artisans, commerçants, etc.

⁴⁴ Renouvel Sophie, Roger Sandra (Apur), Dezenaire Florent (Direccte Île-de-France) Camors Carine, Soulard Odile (Iau îdF), Godonou Cyrille (Insee Île-de-France), Economie Numérique, 2 Note rapide à paraître, IAU îdF, mars 2016.

⁴⁵ Source : Roland Berger, 2015.

L'industrie francilienne se tertiarise, intègre de plus en plus de services et propose des produits combinés avec un service d'assistance, de maintenance, etc. Des entreprises se sont repositionnées sur des activités de services. Par exemple, des filières de production des TIC se sont orientées vers les contenus culturels. Elles réalisent des applications, développant des logiciels, réalisant des activités de production audiovisuelle, comme Orange qui produit des séries. Les emplois montent en gamme : l'industrie francilienne compte autant de cadres que celle des services. La part des ouvriers recule encore : ils ne représentent plus qu'un quart des effectifs de l'industrie. Une majorité d'emplois est liée aux sièges sociaux ou à l'administration des ventes, à la logistique ou à la R&D (40 % de la filière automobile francilienne).

Malgré les réductions d'effectifs, l'Île-de-France est, en 2013, le principal pôle national industriel, avec 456 000 emplois et 110 sites de plus de 500 salariés. Elle est la première région française pour les biens de consommation (27 % de l'effectif français du secteur), avec, en particulier, l'édition-imprimerie-reproduction (39 %). Elle est la première également pour l'automobile (plus de 13 %) et pour les biens d'équipement (près de 19 %). En effectifs d'emplois, les cinq principaux secteurs industriels franciliens sont : l'automobile, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, les industries agro-alimentaires, chimiques, le secteur de l'énergie. Dans un contexte de réduction des emplois industriels, certaines activités semblent maintenir ou développer leurs emplois salariés, comme la construction aéronautique et spatiale, la production d'électricité, les activités de dépollution, de traitement des déchets et des eaux usées.

1.3.4 Le « verdissement » de l'économie

La nécessité de se diriger progressivement vers une économie moins consommatrice de ressources et moins polluante crée une dynamique sur l'emploi. Les éco-activités et les activités périphériques de l'économie verte sont déjà dans le mouvement et, à terme, l'ensemble de l'économie sera impacté. Des créations d'emplois sont liées à cette transition écologique, qui voit aussi l'émergence de nouveaux modèles économiques (circulaire, fonctionnalité⁴⁶).

Les éco-activités, dont la finalité première est la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles sont directement concernées. Les activités périphériques (construction, transports, notamment) se développent également, portées par les nouvelles normes et réglementations, et les politiques d'aménagement (bâtiments écologiques, quartiers durables, Grand Paris, etc.). En 2012, l'Île-de-France compte 246 000 emplois au cœur de l'économie verte et pas moins de 771 000 professionnels exerçant des métiers verts ou « verdissants ».

Les acteurs économiques franciliens des éco-activités sont positionnés sur l'ensemble des segments : l'eau, les déchets, les émissions atmosphériques et les effluents gazeux, les nuisances sonores, les sols pollués, les sites contaminés et les énergies renouvelables (biomasse, photovoltaïque, réseaux de chaleur, éolien). Ces activités économiques, liées directement à la protection de l'environnement, ont pris une place croissante dans l'économie francilienne et dépassent largement leurs fonctions classiques de service urbain. Les activités périphériques, notamment la construction et le transport, évoluent pour tenir compte des enjeux environnementaux⁴⁷.

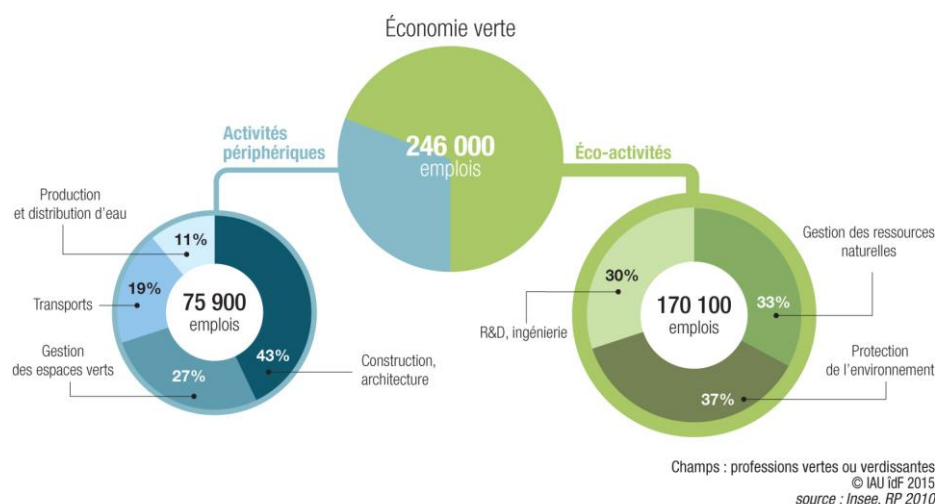
La région détient une forte capacité en matière de recherche et développement. Selon l'OCDE, l'Île-de-France concentre la moitié de la filière écotechnologique française. Les capacités de recherche sont notamment importantes pour l'eau, les déchets et les énergies renouvelables : 40 % des brevets verts français sont déposés dans la région. Aux spécialisations environnementales s'ajoute un socle de connaissances transversales favorables aux innovations environnementales, notamment en matière de physique, mécanique et biologie.

⁴⁶ Leroi Pascale, Lopez Cristina, *Emploi et transition écologique. Optimiser le potentiel d'emplois de la transition écologique*, tome 1, IAU idF, mai 2015.

⁴⁷ Leroi Pascale, Lopez Cristina, *Emploi et transition écologique. Les emplois de la transition écologique, spécificités et potentiels en Île-de-France*, tome 3, IAU idF, à paraître.

246 000 emplois au cœur de l'économie verte

L'économie verte regroupe les secteurs des éco-activités, qui agissent en faveur de l'environnement (protection de l'environnement, gestion des ressources, R&D), et les activités périphériques impactées par les enjeux environnementaux (construction, espaces verts, production et distribution d'eau). 246 000 emplois sont au cœur de l'économie verte et 771 000 professionnels verts ou verdissants travaillent dans l'ensemble de l'économie⁴⁸. Les secteurs de l'économie verte, industriels et tertiaires, ont une dynamique de l'emploi plus marquée que le reste de l'économie en France⁴⁹.



1.3.5 Quatre emplois sur dix sont dans l'économie présente

Toute une partie de l'économie francilienne est soutenue par les besoins des Franciliens ou des personnes de passage.

Ainsi, le commerce de détail, qui a vocation à couvrir principalement les besoins courants des ménages, relève par excellence de la sphère présente, même si certains équipements emblématiques (grands magasins, commerces de luxe), essentiellement parisiens, participent à l'attractivité de la région. Cette vocation explique une meilleure répartition de ces activités sur le territoire par rapport aux activités métropolitaines davantage polarisées. Le périmètre sectoriel du commerce de détail a été élargi à quelques autres activités relevant de la proximité, comme l'artisanat commercial (boulangeries, traiteurs), les services à la personne (coiffure, cordonnerie, etc.), ou les agences immobilières et de voyage.

Le total représente 400 000⁵⁰ emplois environ en 2012. La moitié des personnes travaille dans le commerce dit spécialisé (équipement de la maison, sport, culture, équipement de la personne), dans des entreprises relevant de plus en plus du commerce organisé (succursalistes ou franchisés) ; un quart des emplois appartient au secteur alimentaire, avec une répartition assez équilibrée entre la grande distribution (hypermarchés, supermarchés, etc.) et le petit commerce dit de bouche ; le reste des emplois relève des services à la personne, des agences et, dans une moindre mesure, des marchés et de la vente à distance. L'e-commerce, bien que répertorié dans

⁴⁸ Camors Carine, Lopez Cristina, « Emplois et professions de l'économie verte : une réalité multiple en Île-de-France », Note rapide, n°691, IAU idF, juillet 2015.

⁴⁹ Commissariat général au développement durable, « L'emploi dans les activités de l'économie verte », Études et documents, n°110, août 2014.

⁵⁰ Source : Insee, RP.

la Nomenclature des activités française (NAF rév. 2, pour la révision 2 de 2008), n'apparaît pas dans les statistiques.

Avec la stagnation des revenus et de la consommation, le commerce n'est plus créateur d'emplois : entre 2007 et 2012, il a perdu un peu plus de 20 000 emplois, soit 5 % du total. La concurrence entre groupes et enseignes, la dématérialisation d'une partie des achats, la volatilité des goûts des consommateurs, engendrent des mouvements disparates selon les segments du commerce. C'est dans le secteur alimentaire (grande distribution et petits commerces) et dans l'habillement que les pertes sont proportionnellement les plus importantes.

L'hébergement-restauration, porté par la consommation des Franciliens, mais également des touristes, est un secteur parmi les plus créateurs d'emplois dans les années 2000. Entre 2007 et 2012, il a progressé de 22 700 emplois, les gains provenant en quasi-totalité de la restauration et un peu plus dans la restauration traditionnelle plutôt que rapide.

Les emplois du tourisme

En 2012, les entreprises dont l'activité principale est liée au tourisme emploient 516 400 personnes, ce qui représente 9 % du total des effectifs salariés de la région Île-de-France. En France, cette part est de 7 %. L'Île-de-France concentre ainsi plus du tiers (34 %) des emplois touristiques du territoire national. Les principaux secteurs en matière d'emplois touristiques sont les transports (35 % du total), la restauration (33 %), les activités culturelles et de loisirs (13 %) ainsi que l'hébergement (12 %)⁵¹.

Les services à la personne (services à la famille, aux personnes dépendantes, à la vie quotidienne), qui ont connu un essor considérable dans les années 1990⁵², continuent de se développer, mais à un rythme moins soutenu. Les emplois créés par les ménages sont très emblématiques (progression de 2000 à 2011 puis décroissance). Entre 2007 et 2012, les emplois dans le secteur de l'action sociale et de l'hébergement médico-social ont augmenté de près de 51 500 emplois. Les évolutions détaillées de l'emploi salarié montrent qu'une partie de cette croissance répond au vieillissement de la population. Ainsi les emplois dans l'hébergement médicalisé pour personnes âgées augmentent. À l'autre extrémité de la vie, l'accueil de jeunes enfants (+8 000) est également un poste important de création d'emplois.

L'économie sociale et solidaire

L'ESS regroupe les organisations privées ou publiques (entreprises, coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale. Ce secteur représente 33 400 établissements et 393 000 salariés en 2013, soit 7 % de l'effectif régional. C'est une économie plurielle, qui comprend à la fois des services d'intérêt général marchands, et d'autres activités davantage insérées dans l'univers concurrentiel classique. Sa diversité se manifeste aussi par une présence non négligeable dans l'économie marchande comme la banque et l'assurance, où les banques coopératives et les mutuelles d'assurance occupent une place importante. Mais en Île-de-France, ce sont surtout les associations qui représentent plus des trois quarts des emplois de cette économie, notamment dans l'action sociale (36 %), dans l'enseignement (19 %), la santé (10 %), le sport et les loisirs (7 %), les arts et spectacles (2 %), etc. Sa présence se renforce également dans les activités d'insertion ou de réinsertion des populations fragilisées par l'évolution de l'emploi et les difficultés d'accès au marché du travail⁵³.

Le secteur de la construction (bâtiment, travaux publics) compte à lui seul près de 10 % des entreprises franciliennes, soit 5 % des salariés de la région. En 2010, il réalisait 40 milliards

⁵¹ Source : Comité régional du tourisme, Île-de-France.

⁵² Camors Carine, « 600 000 ménages seraient utilisateurs des services à la personne en 2030 », Note rapide, n°574, IAU îdF, octobre 2011.

⁵³ Observatoire de l'ESS en Île-de-France, « L'économie sociale et solidaire tournée vers l'action sociale dans les communes peu denses en Île-de-France », Panorama de l'ESS, n°6, octobre 2015..

d'euros de chiffre d'affaires, essentiellement dans le bâtiment (à 80 %) et, plus particulièrement, dans les travaux sur bâtiments existants (à 60 %)⁵⁴. Après un recul important des emplois dans les années 1990, la construction connaît de nouveau des créations d'emplois en Île-de-France, à partir du milieu des années 2000. Entre 2007 et 2012, les emplois dans la construction ont augmenté de près de 15 000 postes.

1.3.6 L'agriculture et l'agroalimentaire, des activités résilientes mais fragiles

Malgré la baisse du nombre d'exploitations et le caractère marginal de l'emploi dans l'agriculture (12 000 emplois, sylviculture comprise), l'Île-de-France est une grande région agricole. Près de la moitié de son territoire est consacré à l'agriculture. Les grandes cultures sont prédominantes, mais les cultures fruitières et surtout légumières sont encore présentes. Le blé est la production emblématique avec 5 % des surfaces de blé de la France. Dotée des terres à blé parmi les meilleures du monde, l'Île-de-France est très fortement excédentaire et exportatrice. Les productions légumières sont, après les céréales, le principal atout de l'agriculture francilienne (salades, oignons, radis, cresson). Mais face à l'ampleur de la demande, les échanges sont globalement déficitaires pour les produits agricoles.

Avec près de 50 000 emplois en 2012⁵⁵, les industries agroalimentaires (IAA) constituent un secteur industriel encore important en Île-de-France avec trois filières majeures : la boulangerie/pâtisserie industrielle/fabrication de pâtes, la fabrication de boissons, et la transformation/conservation/préparation de viande. La deuxième et la troisième transformation, qui interviennent sur des produits déjà transformés et débouchent sur des produits à plus forte valeur ajoutée, comme les plats cuisinés, sont prépondérantes, alors que la première transformation (traitement de produits agricoles ou d'élevage bruts) est peu développée et souvent déconnectée de la production francilienne (sauf pour la meunerie et le sucre). Malgré la présence en Île-de-France de sièges sociaux de grands groupes et d'activités de recherche performantes, l'industrie agroalimentaire a du mal à se maintenir, comme en témoigne la baisse des effectifs employés et du nombre d'établissements : entre 2000 et 2010⁵⁶, le secteur a perdu 24 % de ses emplois et de ses entreprises. Les dynamiques sont différentes selon les filières : la confiserie et les plats cuisinés se développent, alors que la boulangerie/pâtisserie industrielle, la fabrication de boissons et la transformation de viande, pourtant fortement pourvoyeuses d'emplois, sont en net recul⁵⁷.

1.3.7 La logistique : une activité essentielle au fonctionnement métropolitain

La filière logistique⁵⁸ regroupe l'ensemble des activités liées aux flux (transports terrestre, aérien, maritime) et au traitement logistique des marchandises (entreposage, conditionnement, manutention, etc.). Celles-ci peuvent être réalisées en direct par les entreprises, mais la tendance est à l'externalisation auprès de prestataires. L'Île-de-France est une grande région logistique qui totalisait, en 2011, 375 000 emplois (7 % des emplois salariés franciliens), relevant pour moitié d'entreprises logistiques, l'autre moitié correspondant à des emplois dans des entreprises du commerce de gros, de l'industrie ou du commerce de détail. Avec la transformation numérique, la montée des préoccupations environnementales, et la professionnalisation continue du secteur, la filière est en pleine mutation et constitue un enjeu économique majeur pour l'Île-de-France.

⁵⁴ 58 % des établissements n'ont pas de salariés et 36 % ont entre 1 et 9 salariés. Source : « Les besoins en emplois et compétences liés aux enjeux de la transition énergétique dans le bâtiment en Île-de-France », contrat d'étude prospective.

⁵⁵ Source : Insee RP 2012.

⁵⁶ Source : Association régionale de l'industrie agro-alimentaire (ARIA ÎdF)

⁵⁷ De Biasi Laure, Thévenot Laure, Faguer Elisabeth, « Nourrir 12 millions de Franciliens : un défi au quotidien », Note rapide, n°535, IAU ÎdF, février 2011.

⁵⁸ Raimbault Nicolas, « Logistique : émergence d'un nouveau marché immobilier », Note rapide, n°666, IAU ÎdF, novembre 2014 ; Omont Laure (Insee), Graille François (DRIEA), « 375 000 emplois salariés dans la logistique en Île-de-France », Insee Analyses Île-de-France, n°13, Insee, février 2015.

1.4 Les évolutions de l'emploi

Les emplois en Île-de-France s'orientent toujours davantage vers des postes de cadres, et de plus en plus qualifiés. Seuls les postes d'employés et d'ouvriers sont de moins en moins qualifiés. L'emploi tend vers plus de flexibilité, davantage de travail indépendant et un lien plus distendu à l'entreprise. Une tendance amorcée dans les années 1990, mais que la mondialisation, et la numérisation à certains égards, continuent à alimenter.

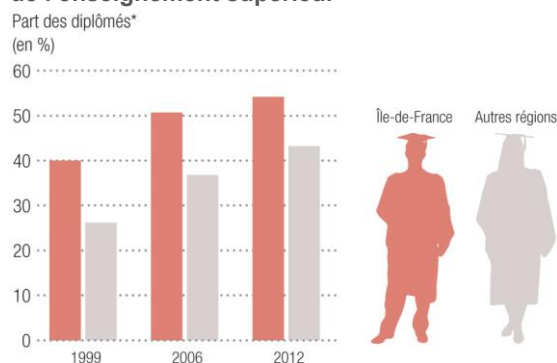
Après le développement des emplois à temps partiel et des emplois temporaires, la tendance est à l'essor du travail non salarié, de la pluriactivité et à la diversification des horaires de travail. Cependant, malgré tous les bouleversements vécus et annoncés, la forme dominante d'emploi est un contrat à durée indéterminée et à temps plein, dans un bureau. Et plus encore en Île-de-France que dans le reste de la France.

1.4.1 La montée en gamme des emplois

L'économie est entrée depuis plusieurs années dans un processus de montée en gamme qui tire les emplois vers les professions les plus qualifiées et conduit à élever le niveau de formation des actifs.

La part des actifs de plus de 15 ans diplômés de l'enseignement supérieur, déjà élevée en Île-de-France, est passée de 28 % en 1999 à 38 % en 2012. Les jeunes sont encore plus diplômés que leurs aînés : plus de la moitié (54 %) des 25-34 ans sortis du système scolaire sont diplômés de l'enseignement supérieur. Malgré cette montée du niveau scolaire, 16 % des actifs franciliens restent sans diplôme et 26 % ont un niveau inférieur au bac.

Plus de la moitié des 25-34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur



*Part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 ans non inscrite en établissement scolaire

© IAU îdF 2015
source : Insee, RP

La part des cadres et des professions intellectuelles supérieures est de 29 % en Île-de-France, un maximum parmi les régions françaises où la moyenne est de 17 %. C'est la seule région⁵⁹ où les cadres sont plus nombreux que les ouvriers (14 %) et particulièrement présents dans l'industrie et le tertiaire marchand. L'augmentation des cadres s'est ralentie entre 2007 et 2012, dans un mouvement général de croissance faible de l'emploi, mais l'évolution en termes de structure ne s'est pas démentie. Entre 2007 et 2012, la part des cadres a augmenté de deux points en cinq ans en Île-de-France, une croissance identique à celle de la période 1990-2010.

Les cadres des fonctions métropolitaines, identifiés comme des emplois stratégiques⁶⁰, sont deux fois plus présents dans l'emploi régional (20 % pour 10 % en France en 2010). Leur nombre continue d'augmenter, certes moins que dans d'autres régions, mais la spécificité de l'Île-de-France est telle qu'elle n'est pas remise en question. Entre 1999 et 2010, l'Île-de-France a capté 39 % des gains d'emplois de cette catégorie au niveau national. Près d'un cadre des fonctions métropolitaines sur deux travaille en Île-de-France (44 %).

Les professions intermédiaires, moins qualifiées que les cadres, augmentent de 30 000 emplois entre 2007 et 2012. Cela marque un ralentissement par rapport à la période précédente (+0,4 % par an au lieu de +1 % entre 2000 et 2006) et, désormais, leur croissance est nettement inférieure à celle des cadres. Dans les autres grandes régions, les professions intermédiaires augmentent à un rythme plus soutenu. Les professions intermédiaires représentent 27 % de l'emploi régional.

Après avoir connu un développement important lié à la tertiarisation de l'économie, les effectifs d'employés (26 % de l'emploi régional) diminuent en Île-de-France, alors qu'ils augmentent dans

⁵⁹ Leroi Pascale, *Emploi et crise en Île-de-France et sept autres régions françaises*, IAU îdF, janvier 2014.

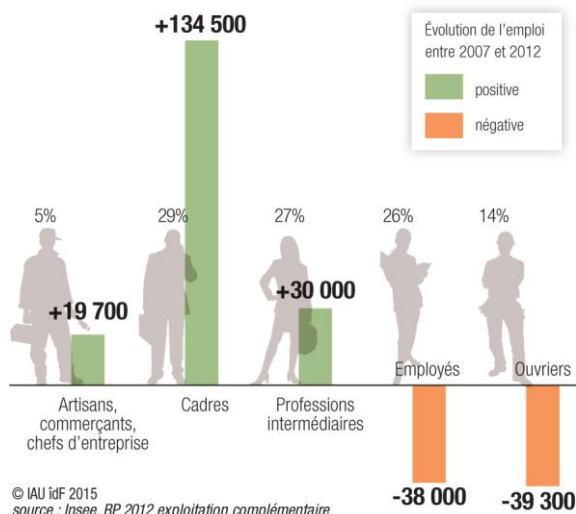
⁶⁰ Source : Insee, RP 2010. Définition des fonctions en pp. 27-28.

les autres grandes régions. Cette tendance se poursuit entre 2007-2012 avec une diminution de 38 000 emplois, presque aussi importante que celle des ouvriers (-39 000).

Au sein de ces deux groupes, la part des emplois peu qualifiés progresse. Ainsi, en dix ans (1999-2009), la part des ouvriers peu qualifiés dans l'emploi ouvrier est passée de 39 % à 43 % et celle des employés peu qualifiés parmi les employés de 38 % à 41 %.

Les personnes peu qualifiées exercent des fonctions indispensables à la métropole⁶¹. Cependant, ils sont moins présents en Île-de-France que sur l'ensemble de la France. L'Île-de-France compte 940 000 emplois peu qualifiés, dont deux tiers sont des « employés ». L'emploi peu qualifié (au sens ouvrier et employés peu qualifiés) augmente peu dans les années 2000 (+6 400 par an en moyenne entre 1999 et 2009) en comparaison des gains d'emplois de cadres.

Plus qu'à une dualisation de l'emploi, la tendance est à une hausse du nombre de cadres et une baisse de la qualification des employés et des ouvriers.



Enfin, les artisans commerçants, les chefs d'entreprise, les agriculteurs exploitants représentent 5 % de l'emploi. Leur nombre a augmenté entre 2007 et 2012 en lien avec l'augmentation des emplois non salariés : +19 700 emplois, soit +8 % en cinq ans.

Les huit professions qui ont le plus progressé entre 2007 et 2012

*Cadres administratifs et commerciaux, professions libérales, cadres de la fonction publique, professions intermédiaires de la santé et du travail social, personnels des services aux particuliers, (garde d'enfants, aide à domicile, prestation de ménage, etc.), artisans et commerçants.*⁶²

1.4.2 La diversification des temps de travail

En 2012, 85 % des emplois en Île-de-France sont à temps complet. L'augmentation des emplois à temps partiel se poursuit, mais à un rythme moindre que dans les années 1990. La part des Franciliens travaillant à temps partiel se maintient entre 14 % et 15 % depuis 1999. Elle était de 9,3 % en 1990. Plus de 20 % des actifs sont occupés à temps partiel. 5 % des actifs sont en situation de sous-emploi actuellement, c'est-à-dire qu'ils souhaiteraient travailler davantage d'heures.

Si le temps partiel est marqué par une relative stabilisation, les horaires de travail se diversifient et la durée réelle du travail augmente. Trois salariés franciliens sur quatre connaissent au moins une forme d'allongement de la durée du travail : amplitude de la journée de travail supérieure à 10 h ; durée hebdomadaire du travail supérieure à 40 h ; dépassement de l'horaire officiel sans compensation⁶³.

La diversification des horaires⁶⁴ prend des modalités variées selon les professions. Les personnes proposant des services directs aux particuliers à domicile et les employés de commerce ont plus fréquemment des journées morcelées en deux périodes de travail séparées

⁶¹ Leroi Pascale, Thévenot Laure, « Près d'un emploi sur cinq est peu qualifié en Île-de-France », Note rapide, n°554, IAU idF, juin 2011.

⁶² Selon une répartition de l'emploi en 30 professions.

⁶³ Daniel Catherine, « La durée du travail en Île-de-France dans l'enquête Sumer 2010 », Bref Thématique, n°44, Direccte, avril 2014.

⁶⁴ Algava Élisabeth, Lydie Vinck, « L'organisation du temps de travail. Enquêtes conditions de travail », Synthèse stat', n°12, Dares, juin 2015.

par trois heures ou plus de pause (respectivement 14 % et 6 % pour une moyenne de 3 %). Les cadres sont plus exposés aux heures supplémentaires. 16 % des cadres et des professions intellectuelles supérieures travaillent plus de 45 h par semaine. Enfin, plus de 60 % des salariés des activités financières et d'assurance, de la construction, de l'information et de la communication, déclarent des amplitudes journalières supérieures à 10 h. De même que 58 % de ceux qui travaillent dans les activités spécialisées scientifiques et techniques. La proportion des personnes qui travaillent le dimanche a augmenté, passant de 11,9 % en 2005 à 13 % en 2013.

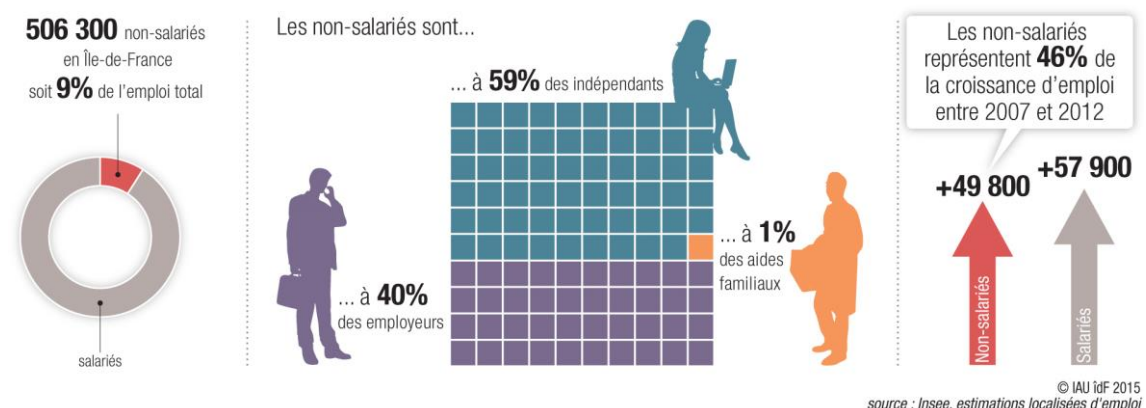
1.4.3 La stabilisation du travail temporaire

Le contrat à durée indéterminée reste la norme (87 % des emplois), mais il a reculé, surtout entre 1990 et 1999, au profit des formes temporaires d'emploi : contrat à durée déterminée (CDD) et intérim. Dans les années 2000, la part des salariés en CDD ou en intérim évolue peu et se situe à 10 % des salariés franciliens en 2012. Selon Eurostat, la France est aujourd'hui l'un des pays d'Europe où le recours aux contrats temporaires est le plus élevé. L'Île-de-France est en deçà de la moyenne nationale, du fait de la sous-représentation des emplois peu qualifiés, plus exposés. Les emplois de courte durée et de temps de travail réduits sont plus fréquents parmi les jeunes entrant sur le marché du travail, les personnes peu diplômées, les immigrés ou les femmes. Selon l'OCDE, 40 % des jeunes occupent un emploi atypique et la moitié environ des travailleurs temporaires ont moins de 30 ans.

Le taux de travailleurs vivant sous le seuil de pauvreté en Île-de-France est passé de 3,7 à 4,2 % entre 2002 et 2011⁶⁵. De plus en plus d'actifs occupés, salariés ou indépendants, ont des revenus du travail inférieurs au seuil de pauvreté, soit 814 euros par mois en 2011. Depuis 1997, on observe un écart de salaire croissant entre les 10 % les mieux rémunérés et les 10 % les moins rémunérés⁶⁶.

1.4.4 L'essor du travail indépendant

En 2012, 506 300 non-salariés sont dénombrés en Île-de-France, soit 9 % des emplois, une part inférieure à la moyenne en France (11 %). 49 % d'entre eux sont des indépendants, catégorie davantage représentée dans la région, 40 % sont des chefs d'entreprise et 1% des aides-familiaux. Le non-salariat s'est fortement développé entre 2007 et 2012, avec un gain de 49 800 emplois non salariés, près de la moitié (46 %) des gains d'emplois de la région en cinq ans.



⁶⁵ Source : Insee, selon la définition du seuil de pauvreté le plus restrictif, c'est-à-dire situé à 50 % du niveau de vie médian.

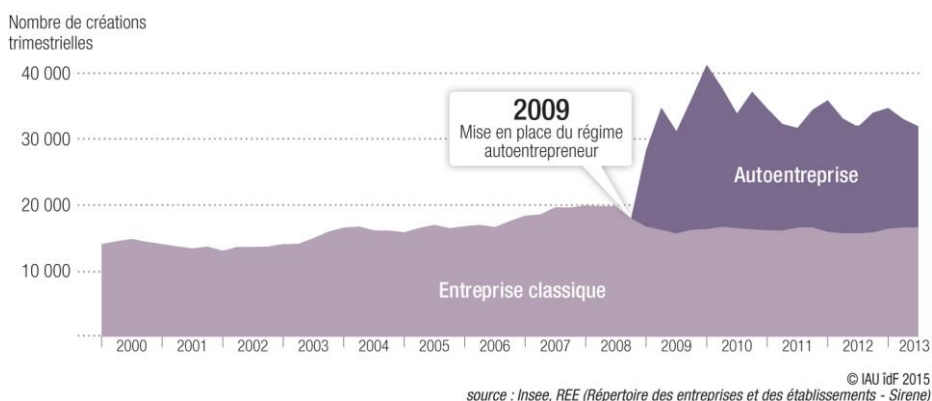
⁶⁶ Fontagné Lionel, Mitaritonna Cristina, Tritah Ahmed, « Les inégalités salariales ont diminué en France », Lettre du CEPIL, n°343, avril 2014.

Un non-salarié supplémentaire sur quatre vient du secteur du numérique. Le développement est plus marqué dans la publicité/communication (+56 % de non-salariés en cinq ans). De nouveaux métiers y sont apparus : chargé de référencement, *motion designer* (concepteur d'animation web), designer d'interfaces web, *community manager* (animateur de communauté en ligne, chargé de développer la présence d'un organisme sur Internet, etc.). Le phénomène se vérifie également dans la programmation et le conseil informatiques (+35 % de non-salariés) et le traitement des données (+41 %). Il illustre l'externalisation de certaines fonctions et le recours aux développeurs free lance d'applications mobile et web, administrateurs de bases de données (essor du *cloud computing* et du *big data*), informaticiens, consultants en robotique, etc.

Autoentrepreneurs

La mise en place du statut d'autoentrepreneur en 2009 a fait doubler le nombre de créations d'entreprises. La création d'une autoentreprise est souvent justifiée par une activité complémentaire, comme le montrent les écarts de revenus et de bénéfices des entrepreneurs, selon leur statut. En Île-de-France, le revenu moyen des autoentrepreneurs n'est que de 530 euros par mois, alors que celui des entrepreneurs classiques est de 3 900 euros⁶⁷. Seulement 41 % des autoentrepreneurs Franciliens ont déclaré un chiffre d'affaires en 2013⁶⁸.

Les créations trimestrielles d'entreprises entre 2000 et 2013



1.4.5 L'organisation du travail transformée par le numérique

Les modèles économiques ont évolué pour répondre aux enjeux du numérique, et de nouvelles formes de travail ont accompagné ces mutations : externalisation d'activités et d'emplois des entreprises par un recours accru aux indépendants et développement d'une organisation du travail structurée en mode projet, plus propice à diffuser les innovations.

Les entrepreneurs et, en particulier, les indépendants, intrinsèquement liés à la création des start-up, sont souvent les premiers maillons de la chaîne de valeur de leur secteur. Ils innovent, prennent les risques et sont les plus fragiles (difficulté d'accès au capital, précarisation, etc.). Ils sont porteurs de nouvelles méthodes de travail, plus collaboratives, privilégient les espaces de travail ouverts, favorisant l'échange et la coopération.

Ces nouvelles formes de travail s'accompagnent de besoins en immobilier de bureaux spécifiques : espaces de *coworking*, modulaires, explosion du travail nomade, à distance. À Paris, au cours de ces dix dernières années, plus de 100 000 m² d'incubateurs ont été construits ou sont en cours de livraison pour répondre à ces enjeux, comme en témoignent deux projets phares : Le Cargo (19^e arrondissement), et la halle Freyssinet (13^e arrondissement), qui

⁶⁷ Source : Insee, base non salarié, fiches thématiques 2015.

⁶⁸ Source : Les autoentrepreneurs en Île-de-France. Bilan 2013, Urssaf, août 2014.

s'inscrivent dans la dynamique de soutien à l'Arc de l'innovation. Ce dernier est un projet métropolitain visant à mettre en place un réseau de lieux innovant ayant un impact global.

Le télétravail, régulièrement envisagé pour réduire les déplacements domicile-travail ne s'est pas vraiment imposé. Cependant, la montée du travail indépendant, la généralisation de l'usage des TIC, pourraient à l'avenir favoriser son développement.

Les différentes pratiques de télétravail (informel, institutionnalisé, nomade) rendent le chiffrage du nombre de personnes concernées complexe. Cependant, toutes les études s'accordent sur des chiffres en nette croissance depuis les années 2000. L'enquête *Tour de France du télétravail 2013* fournit quelques ordres de grandeur. En 2013, près de 17 % des Français télétravailleraient, au sens où ils travaillent au moins une fois par semaine « en dehors du bureau ». Dans 67 % des cas, la pratique est informelle et, dans 56 %, elle n'est réalisée qu'un ou deux jours par mois. Dans près de huit cas sur dix, le télétravail s'effectue à domicile⁶⁹.

Une étude menée *via* LinkedIn montre que tous les dirigeants du monde s'attendent à un fort développement du télétravail : à la fois dans les grandes métropoles, où les prix du foncier sont élevés et les transports difficiles, et dans les pays émergents, où les infrastructures routières sont faibles⁷⁰. Avec un scénario prudent tendanciel, la Caisse des dépôts⁷¹ prévoit 21 % de télétravailleurs en 2025 (entre 12 et 17 % aujourd'hui) : 11 % d'entre eux travailleraient dans des télécentres, soit 1,5 % des actifs en France, et 2,3 % en Île-de-France (hors ouvriers et agriculteurs).

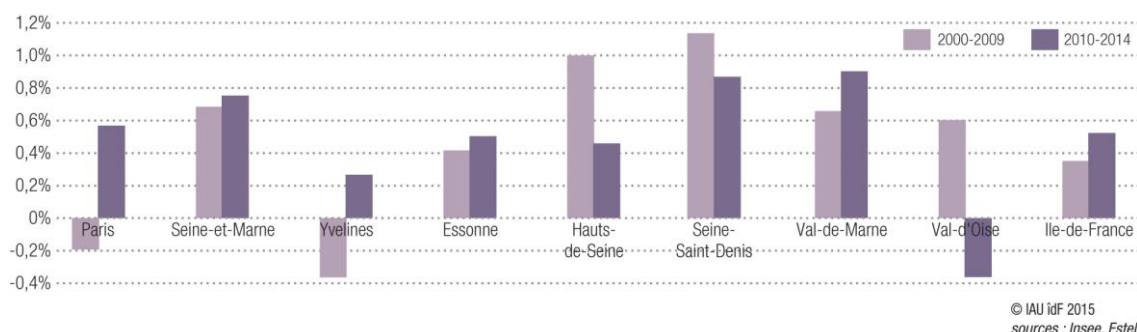
1.5 L'économie sur le territoire régional

L'Île-de-France est l'une des agglomérations les plus denses au monde, mais seulement 27 % des surfaces sont urbanisées, 48 % sont des terres agricoles et 24 % des espaces naturels.

Dans cette configuration, les emplois sont essentiellement localisés dans les zones urbanisées de l'agglomération centrale. Le bassin d'emploi régional se structure autour d'une cinquantaine de pôles économiques, vers lesquels converge une part importante des déplacements domicile-travail. Une dizaine de ces pôles, les plus importants, sont situés au centre de l'agglomération.

Enfin, dans une région où l'indice de concentration d'emploi⁷² est de 105,1 en 2012, deux départements ont plus d'emplois que d'actifs occupés : Paris et les Hauts-de-Seine (respectivement 164,5 et 127,4). Cet indice de concentration s'est amélioré notablement entre 2007 et 2012 pour les Hauts de Seine et la Seine-St-Denis, et légèrement pour le Val de Marne et l'Essonne. Il diminue un peu pour Paris et la Seine-et-Marne ; et de façon plus marquée pour les Yvelines et surtout le Val d'Oise.

Évolution de l'emploi dans les départements (taux annuel moyen)

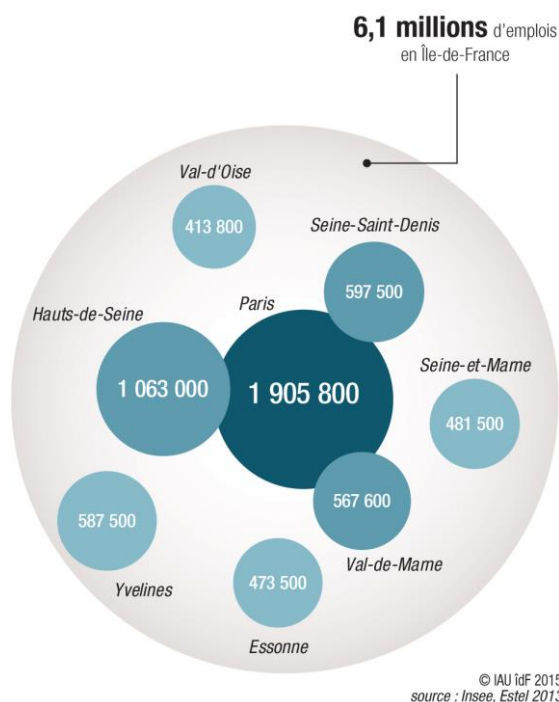


⁶⁹ Source : *Tour de France du télétravail, Enquête nationale 2013*.

⁷⁰ Source : Orié, 2015, A. Aguiliera, A. Rallet, 2014.

⁷¹ ENS Cachan, EMP, Caisse des dépôts, *Externalités des télécentres*, mars 2014.

⁷² L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone, source Insee, RP2012.



Paris et les Hauts-de-Seine totalisent près d'un emploi sur deux

Avec 1,9 million d'emplois, Paris totalise 32 % de l'emploi régional, suivi du département des Hauts-de-Seine : 1,1 million d'emplois, soit 17 %. Les autres départements totalisent entre 400 000 et 600 000 emplois.

Entre 2000 et 2013, la part de Paris et celle des Yvelines dans l'emploi régional reculent (respectivement -2 points et -1 point), celles de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine augmentent (chacune de +1 point). La part des autres départements est stable.

Après les grands mouvements de desserrement de l'emploi des années 1980-1990, l'organisation spatiale se stabilise dans les années 2000, dans une période où l'emploi croît de façon modérée. Le dynamisme de communes de proche couronne fait légèrement évoluer les équilibres au profit de la zone centrale, entre 2000 et 2013.

L'économie régionale est relativement diversifiée et la plupart des territoires offrent une gamme étendue d'activités économiques. Néanmoins, certaines activités ont des localisations préférentielles qui entraînent des spécialisations économiques locales. Certaines de ces spécialisations sont dues à des regroupements géographiques d'activités similaires et d'autres à la présence d'une entreprise ou d'un équipement structurant.

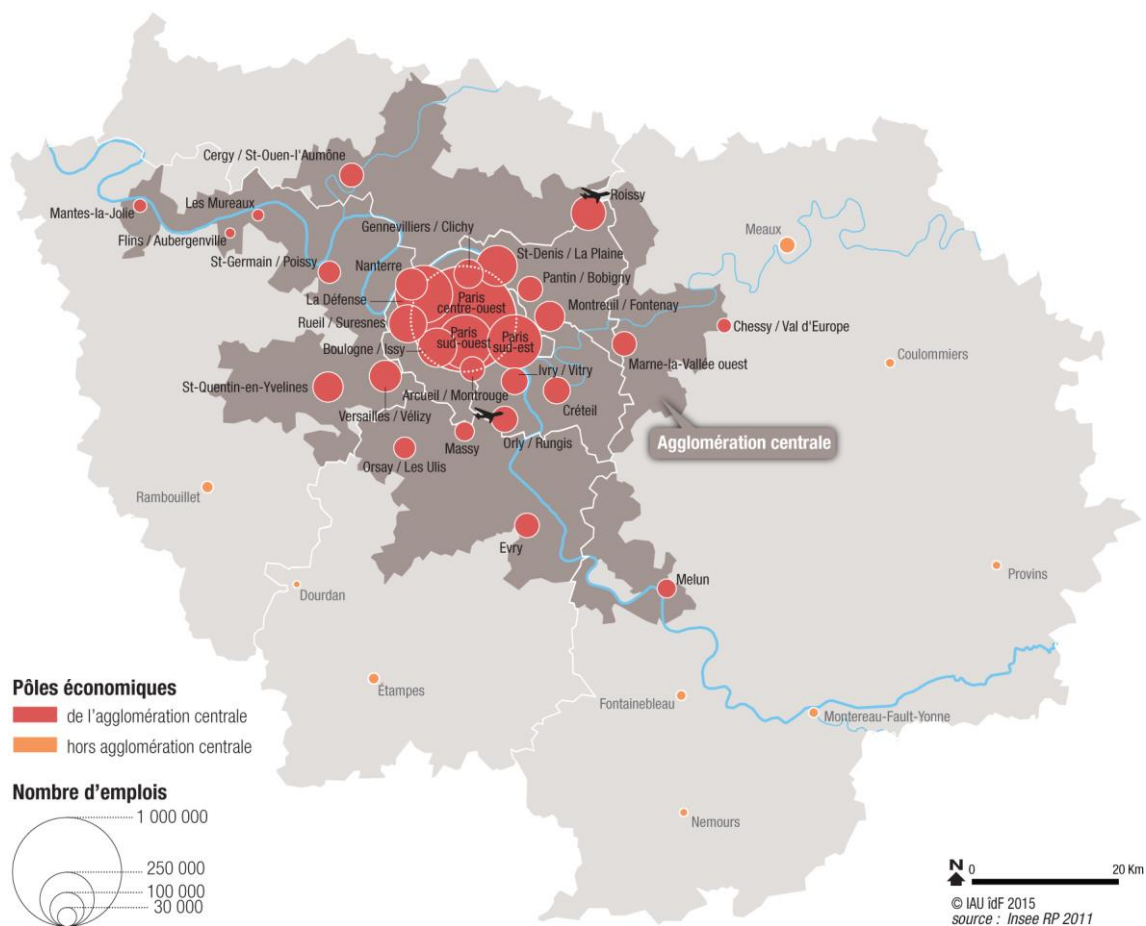
1.5.1 La moitié des emplois sont dans le cœur économique

La fonction économique est davantage polarisée et concentrée que la fonction résidentielle. Si 93 % des emplois sont localisés dans l'agglomération centrale, pour 89 % de la population, le décalage est plus marqué dans le « cœur économique ».

Cet espace a été identifié⁷³ comme remarquable pour sa continuité de communes et arrondissements affichant des densités, des effectifs et des taux d'emploi particulièrement élevés. Il accueille 51 % des emplois pour 34 % de la population francilienne. La forte présence de l'immobilier de bureaux, (60 % du parc de bureaux régional), des sièges sociaux d'entreprises, est caractéristique de ce territoire.

⁷³ Selon un regroupement réalisé pour cette étude, IAU îdF 2015.

Les pôles économiques

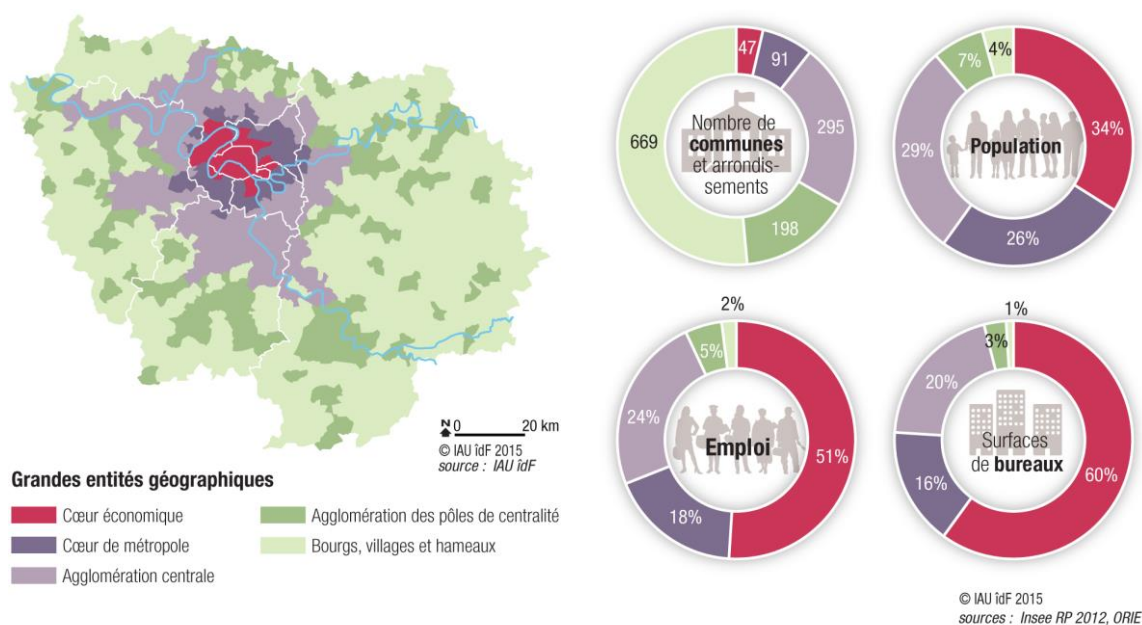


Le cœur économique est centré sur Paris et englobe des communes de proche couronne, avec une amplitude plus prononcée dans un quadrant nord-ouest. Il comprend des pôles d'emplois majeurs et, en particulier : Paris centre-ouest, organisé autour du quartier central des affaires (QCA), Paris 13^e et le quartier en développement autour de la Bibliothèque Nationale de France (BNF), la Défense, Nanterre, Gennevilliers, Boulogne/Issy-les-Moulineaux, Saint-Denis-La Plaine, Montreuil, ou encore Ivry-sur-Seine. Tous les arrondissements et communes de plus de 70 000 emplois en 2012 (35 % du total régional) de l'Île-de-France sont situés dans cet espace, à l'exception de la plate-forme aéroportuaire de Roissy-en-France, située aux franges de l'agglomération centrale.

Le « **cœur de métropole** » est un espace défini par le Sdrif Île-de-France 2030. Il se situe autour du cœur économique et comprend des pôles d'emplois importants, comme Créteil et Versailles, 50 000 emplois chacun environ, la plate-forme aéroportuaire d'Orly, Rungis (MIN, Silic, Sogaris), Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Grand et Massy en villes nouvelles (plus de 25 000 emplois chacun), sont situés autour du cœur économique, dans le « cœur de métropole ».

Les grandes entités géographiques

Ce découpage est celui du Sdrif Île-de-France 2030 avec, en plus, un « cœur économique » défini pour cette étude. Il s'agit d'un regroupement de communes sur la base de la densité d'emploi, des effectifs d'emplois et des taux emplois/actifs. Le cœur économique est inclus dans le cœur de métropole, lui-même inclus dans l'agglomération centrale.



Dans le reste de l'agglomération centrale, (hors cœur de métropole) la densité d'emploi diminue à mesure de l'éloignement du centre de Paris et la présence du parc de bureaux y est globalement moins marquée. Des communes font cependant exception : Roissy-en-France ; Vélizy-Villacoublay, Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux, où le parc tertiaire est très présent ; Cergy et Saint-Ouen-l'Aumône, en villes nouvelles ; les préfectures d'Évry et de Melun. Des communes qui comptent plus de 20 000 emplois. Cet espace périphérique représente près d'un quart des emplois franciliens.

Le territoire régional situé hors de l'agglomération centrale est essentiellement rural et totalise 7 % de l'emploi, notamment dans les agglomérations des pôles de centralité. Dans cet espace, la part de l'emploi public est supérieure à la moyenne régionale.

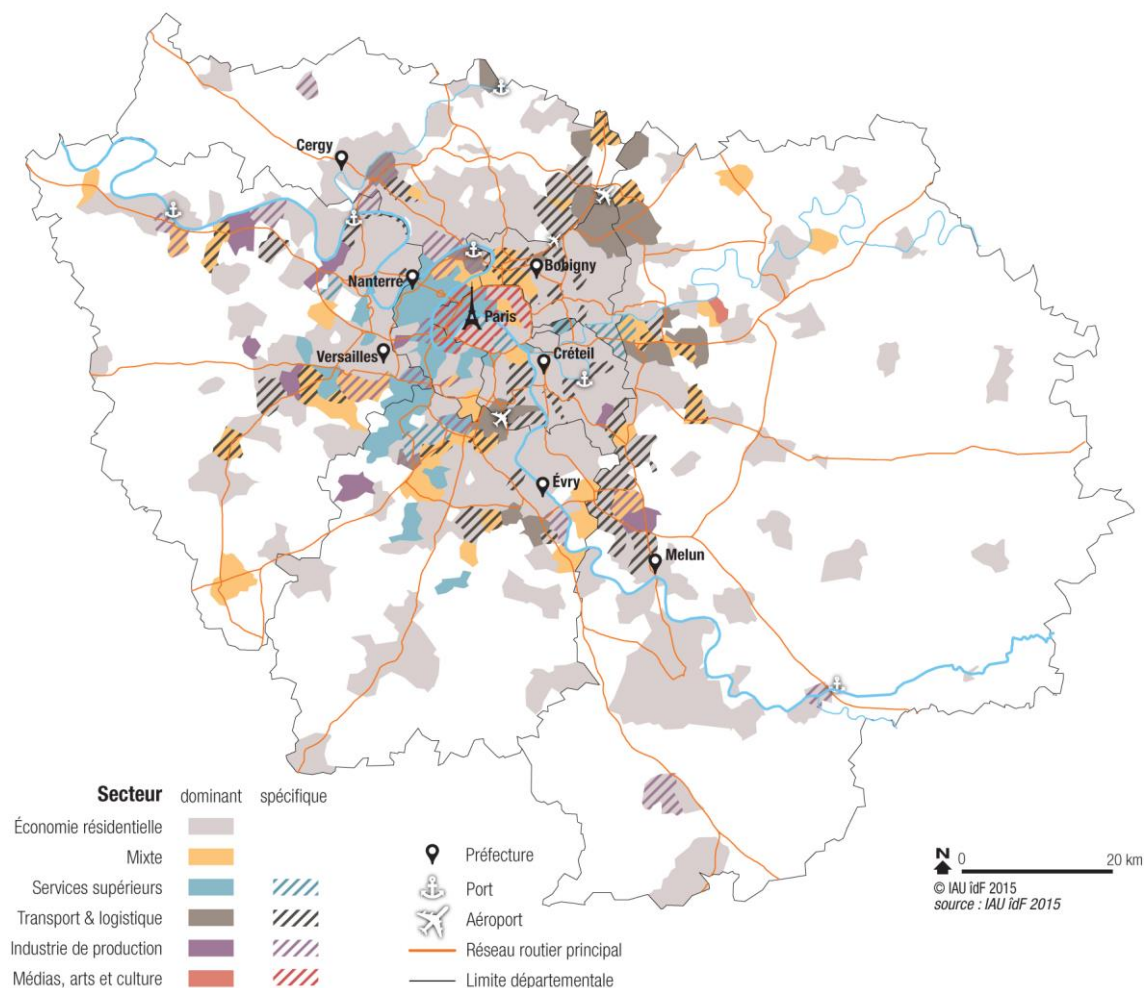
1.5.2 Les dominantes économiques des territoires

L'économie francilienne est diversifiée et les activités qui la composent choisissent des localisations qui correspondent à leurs besoins et à leurs moyens. Mais ces choix résultent de nombreux arbitrages et, au final, les communes présentent des profils variés. Il est cependant possible de dégager quelques grandes caractéristiques d'organisation spatiale, comme le montrent les résultats d'une typologie réalisée sur les communes de plus de 1 000 emplois (soit 97 % de l'emploi régional). Ces dominantes s'accompagnent parfois de spécificités sur la logistique, l'art, la culture, etc.

Prédominance de l'économie résidentielle privée

Le premier élément frappant est la prédominance de l'économie résidentielle, qui caractérise 318 communes sur les 444 considérées. Il s'agit de communes dont la part de l'économie résidentielle privée (commerce de détail, services à la personne, hébergement-restauration, construction, etc.) et publique ou assimilée (administration, enseignement, santé) représente au moins 51 % de l'emploi. Ces communes forment la toile de fond sur laquelle se détache une centaine de communes aux profils plus « typés ».

Typologie des communes selon leur dominante économique



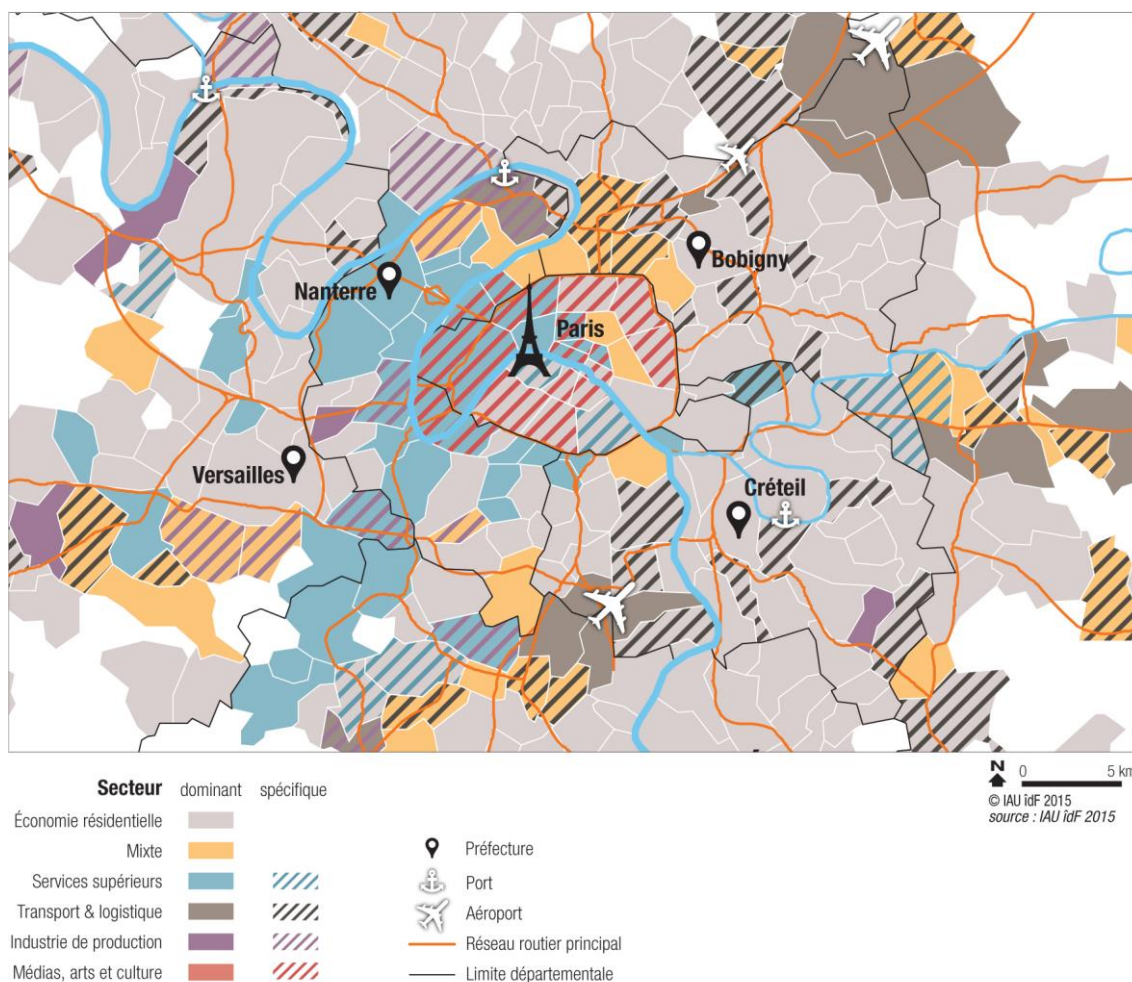
Une typologie des dominantes économiques

L'analyse porte seulement sur les 444 communes de plus de 1 000 emplois en 2011 (emploi total, Insee RP2011) pour des raisons de pertinence statistique. Les emplois cumulés de ces communes représentent la quasi-totalité (97 %) de l'emploi francilien. Les activités de la NAF 88 de l'Insee ont été regroupées en huit « méta-activités ». Celles-ci ont servi à construire six grandes dominantes économiques : économie résidentielle (privée et publique), mixte, services supérieurs, transport et logistique, industrie de production, médias-arts-culture. Chacune des 444 communes se voit affecter la dominante arrivant en tête en nombre d'emplois sur son territoire, qui est représentée sur la carte par un aplat de couleur correspondante. Par ailleurs, certaines communes présentant, en plus de leur dominante, un secteur particulièrement surreprésenté en emplois, par rapport à la moyenne régionale, se voient affecter une spécificité, représentée sur la carte par un hachurage de la couleur correspondante. (Voir Annexes, 2. « La typologie du tissu économique des territoires de l'Île-de-France », pp79-80.)

Services supérieurs dans le Grand Ouest francilien

38 communes et 7 arrondissements parisiens ont une dominante « services supérieurs ». Hormis quelques communes isolées, elles forment un remarquable continuum géographique orienté nord-sud, depuis Bois-Colombes dans le nord des Hauts-de-Seine, jusqu'à Gif-sur-Yvette dans le nord-ouest de l'Essonne, en passant par Nanterre, la Défense, le quartier central des affaires/QCA parisien (1^{er}, 2^e, 8^e, 16^e et 17^e arrondissements), Boulogne-Issy-les-Moulineaux et Vélizy. Toutes ces communes se caractérisent à la fois par une surreprésentation des services supérieurs, plus ou moins marquée par rapport à la moyenne (+5 points pour Paris 3^e, à +44 points pour Bruyères-le-Châtel dans l'Essonne), et par un poids de l'économie résidentielle inférieur à la moyenne. Ce continuum ne doit cependant pas masquer d'importantes différences de profils : par exemple, entre les territoires spécialisés dans les activités financières, d'assurance et de sièges sociaux comme la Défense, et ceux plus spécialisés dans la R&D scientifique comme le plateau de Saclay. De plus, à cette dominante « services supérieurs » s'ajoute pour certaines communes une forte spécificité dans un autre secteur : médias, arts et culture pour plusieurs arrondissements parisiens, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et Issy-Boulogne ; ou industrie pour Vélizy (aéronautique, automobile, TIC...) et Saint-Cloud (aéronautique avec le principal site francilien de Dassault Aviation).

Typologie des communes selon leur dominante économique – Zoom sur la zone centrale



Logistique et industrie de production majoritairement en grande couronne

21 communes ont une dominante « transport et logistique ». Il s'agit bien sûr de celles situées sur les deux plates-formes aéroportuaires de Roissy et d'Orly-Rungis, le long d'importants axes logistiques (Bondoufle et Lisses sur la Francilienne, dans l'Essonne, Croissy-Beaubourg et Bussy-Saint-Georges au croisement de l'A4 et de la Francilienne, en Seine-et-Marne, etc.), ou encore de plates-formes fluviales (Gennevilliers, Bruyères-sur-Oise).

50 autres communes, généralement à dominante « économie résidentielle », ont également une forte spécificité en transport et logistique. Elles sont souvent situées à la périphérie de communes à dominante transport et logistique : ainsi Gonesse, Goussainville et Louvres peuvent être agrégées à la plate-forme de Roissy, laquelle se prolonge en un axe logistique le long de l'A1, depuis Saint-Denis en passant par Le Bourget. De même Chilly-Mazarin, Morangis, Villeneuve-le-Roi et Thiais font partie de la plate-forme Orly-Rungis. D'autres territoires à forte composante transport et logistique se dessinent, en particulier Sénart, qui apparaît comme une porte d'entrée logistique du sud-est francilien, depuis Vert-Saint-Denis jusqu'à Brie-Comte-Robert, en passant par Lieusaint.

Seules neuf communes ont encore une forte dominante industrielle, où l'industrie de production représente au moins 30 % de l'emploi, tandis que le poids de l'économie résidentielle y est inférieur à la moyenne. On retrouve principalement les territoires de l'industrie mécanique, automobile et aéronautique de l'Île-de-France : Seine aval (Renault à Flins, PSA à Poissy), Saint-Quentin-en-Yvelines (Thales et EADS à Élancourt), Melun-Sénart (Safran à Villaroche-Réau). S'ajoute une vingtaine de communes à dominante résidentielle ou mixte, mais possédant une forte spécificité dans l'industrie de production (entre 12 % et 29 % de l'emploi total) : communes de Seine aval telles Les Mureaux, Mantes-la-Ville ou Saint-Ouen-l'Aumône ; communes du Sud-Ouest parisien comme Guyancourt, Vélizy et Massy, spécialisées dans les industries technologiques à haute valeur ajoutée (optronique, TIC) et dans l'automobile (technocentre Renault à Guyancourt) ; mais aussi Colombes et Gennevilliers, au nord des Hauts-de-Seine.

Des communes au profil diversifié

Une cinquantaine de communes peuvent être qualifiées de mixtes. Elles ont un profil diversifié, avec un poids de l'économie résidentielle inférieur à la moyenne, mais où aucun autre secteur ne domine. Cela concerne notamment les principales communes de Plaine Commune (Saint-Ouen, Saint-Denis, Aubervilliers), qui, malgré leur rapide tertiarisation depuis une quinzaine d'années, ne ressortent pas (encore) en dominante « services supérieurs ».

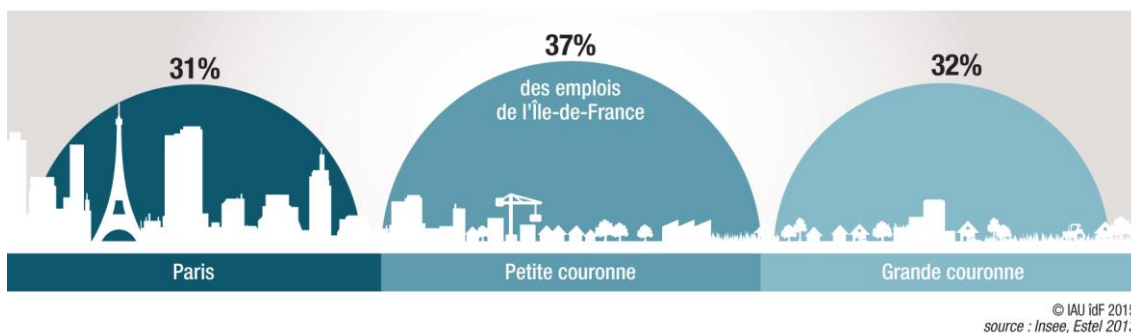
La diversité économique d'un territoire stratégique : le plateau de Saclay

Le plateau de Saclay élargi, depuis Massy jusqu'à Saint-Quentin-en-Yvelines, se remarque pour la grande diversité de son tissu économique. On y trouve à la fois des communes à dominante « services supérieurs » (Saclay, Jouy-en-Josas, Gif-sur-Yvette), certaines ayant également une spécificité industrielle comme Massy et Vélizy ; des communes mixtes à spécificité industrielle (Guyancourt, Buc) ou logistique (Trappes, Villebon-sur-Yvette) ; enfin des communes industrielles (Élancourt).

1.5.3 Des évolutions récentes favorables à la zone centrale

Après une période de croissance de l'emploi en grande couronne dans les années 1980-1990, portée notamment par le développement des cinq villes nouvelles, qui ont accueilli la moitié de la croissance de la population francilienne entre 1975 et 1990, les gains d'emplois des années 2000 sont plus importants en petite couronne que dans le reste de l'Île-de-France. La petite couronne est également attractive pour les ménages : la moitié de la population y est accueillie à moins de 20 km de Notre-Dame entre 1990 et 2009⁷⁴. Une partie des gains d'emplois sont par ailleurs, imputables à la croissance de la population et à sa demande de services et de commerces.

Entre 2000 et 2009, la Seine-Saint-Denis (+1,1 % par an), les Hauts-de-Seine (+1 % par an) et, dans une moindre mesure, le Val-de-Marne (0,7 %) portent une large part de la croissance de l'emploi régional. En grande couronne, la situation est contrastée : hausse dans la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise (respectivement +0,7 % et + 0,6% par an) et dans l'Essonne, plus modérée (+0,4 %), et recul de l'emploi dans les Yvelines (-0,4 %). À Paris, l'emploi diminue de façon modérée (-0,2 %). Sur l'ensemble de l'Île-de-France, l'évolution est de 0,4 % par an entre 2000 et 2009. Entre 2000 et 2009, la petite couronne a augmenté de 170,4 milliers d'emploi, la grande couronne de 45,6 milliers d'emplois. Paris voit ses effectifs reculer de 33,1 milliers d'emplois.



Dans les années 2010, alors que les emplois augmentent modérément en Île-de-France (+0,5 % par an) après le passage de la crise, la croissance de la proche couronne se poursuit. Mais en ce début de décennie, la situation paraît moins contrastée. La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne ont les plus fortes croissances (+0,9 %), suivis par la Seine-et-Marne (+0,8 %) et Paris (+0,6 %). Ainsi, entre 2010 et 2014, la petite couronne réalise une augmentation de 59,2 milliers d'emplois, Paris de 42,6 milliers et la grande couronne de 23,6 milliers. L'emploi augmente dans tous les départements, mais à un rythme inférieur à la moyenne dans les Yvelines. Au final, entre 2000 et 2014, la petite couronne accroît sa part dans l'ensemble régional et la grande couronne recule légèrement.

1.5.4 Les communes limitrophes de Paris en plein essor

Sur la période 2000-2010⁷⁵, les croissances les plus importantes de l'emploi salarié privé sont celles des communes limitrophes de Paris (Saint-Denis, Gennevilliers, Boulogne, Ivry-Vitry). Les quartiers parisiens perdent de l'emploi, notamment le quartier d'affaires, à l'exception de Paris est (13^e arrondissement) qui augmente. Sur cette période, un desserrement s'opère de la capitale vers les pôles limitrophes, et dans des communes voisines de ces pôles. Cette croissance est dans certains cas due à l'arrivée de grands établissements. Ainsi, par exemple, autour du pôle de Gennevilliers, Bezons a vu s'installer Atos Origine, Bois-Colombes IBM. Arcueil a accueilli Orange, Villejuif LCL, Montrouge le Crédit Agricole, etc.

⁷⁴ *Beaufils Sandrine, Louchart Philippe, « Île-de-France 2009 : 1,1 million de Franciliens de plus qu'en 1990 », dans Atlas des Franciliens, IAU idF, mars 2013.*

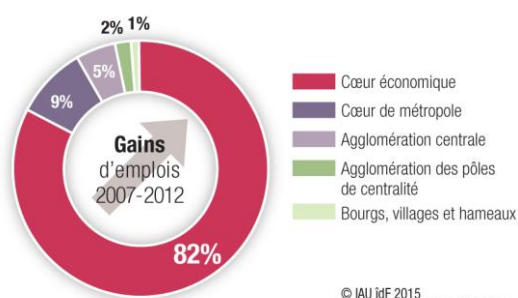
⁷⁵ *Aussillous Charlotte, Baudrand Vincent, Lesecq Guillaume, « Spécialisation des pôles d'emploi franciliens, situation et tendances 2000-2010 », DRIEA, mars 2015 (champ emploi salarié privé Garp) ; commentaires sur les entreprises, IAU idF.*

Sur la période récente (2007-2012), neuf communes et arrondissements ont gagné plus de 5 000 emplois salariés et non salariés, tous situés dans le cœur de métropole.

En tête, le 13^e arrondissement, grâce notamment au développement de bureaux dans le quartier de la BNF (dont l'aménagement se poursuit : réaménagement de la halle Freyssinet, arrivée annoncée du journal *Le Monde*). En seconde place, Saint-Denis poursuit sa mutation et affiche le deuxième gain d'emplois le plus élevé. Elle accueille des transferts d'établissements (Orange, Generali, SNCF, etc.), venant de la Défense, de Paris et de communes plus éloignées, et réalise des gains d'emplois dans les services à haute valeur ajoutée. Aujourd'hui, le secteur de la Plaine à Saint-Denis est le troisième quartier d'affaires de l'Île-de-France, derrière le QCA et la Défense. Le QCA, après avoir vu partir des établissements du secteur bancaire, accueille les « totems » du numérique (BlaBlaCar, Leboncoin, Criteo). Ce quartier se renouvelle et affiche l'un des taux de vacance parmi les plus bas de la région.

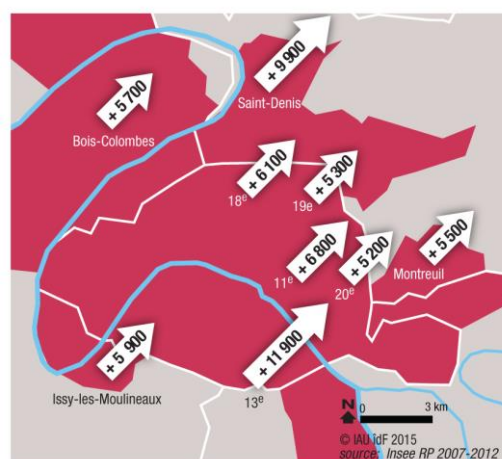
Après le 13^e, quatre arrondissements parisiens sont en forte croissance entre 2007 et 2012 : le 11^e (arrivée très récente de Publicis) et les arrondissements du nord-est (18^e, 19^e, 20^e). L'implantation d'établissements de contenus culturels (cinéma, audiovisuel, livre, presse, musique), de publicité et de communication, ont insufflé cette dynamique. Des communes limitrophes de Paris gagnent des emplois : Montreuil, Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux, Bois-Colombes.

Forte croissance d'emplois entre 2007-2012 dans le cœur économique



© IAU idF 2015
source : Insee RP 2007-2012

9 communes et arrondissements gagnent plus de 5 000 emplois entre 2007 et 2012



1.5.5 Certaines fonctions s'éloignent de la zone dense

Sur la période 2000-2010, des pôles économiques de grande couronne sont en croissance comme Trappes-Guyancourt, Roissy-en-France, Orly et Massy-les Ulis. Mais la quasi-totalité des pôles économiques hors de l'agglomération centrale ont subi des baisses d'emploi.

Sur la période récente, entre 2007 et 2012, une quinzaine de communes de grande couronne ont un gain net d'emplois supérieur à 1 000. Elles représentent un solde net cumulé de 26 000 emplois, alors que la grande couronne n'en gagne que 7 000 car de nombreuses communes perdent des emplois. Les communes qui gagnent des emplois sont presque toutes situées dans le périmètre des ex-villes nouvelles et dans l'agglomération centrale (hors cœur de métropole).

Certaines fonctions s'éloignent de la zone dense. Les grands établissements ont tendance à regrouper l'ensemble de leurs effectifs dans des campus. Par exemple, déconcentration des sièges industriels, (Poissy avec PSA, par exemple) et vers le sud-ouest (Saint-Quentin-en-Yvelines avec une forte concentration de Thales, par exemple). Les sites de production

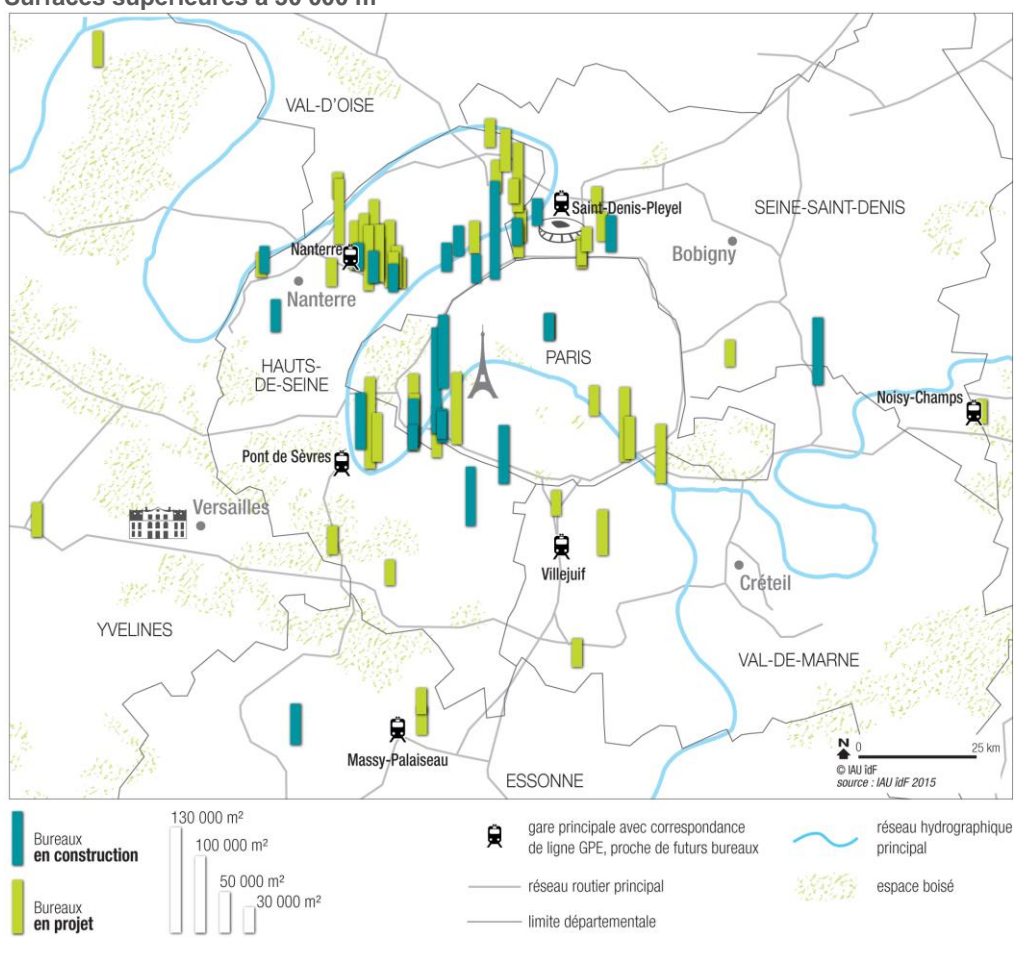
se localisent préférentiellement en lisière de la zone dense, où le foncier est à la fois disponible et plus abordable.

La logistique continue de s'éloigner : les développements les plus récents (1998-2009)⁷⁶ sont les plus éloignés du centre de la métropole. Par ailleurs, les constructions nouvelles se concentrent dans un nombre plus restreint de communes, spécialisées sur ce type d'immobilier. Ces communes se situent majoritairement en grande couronne et aux portes de l'Île-de-France.

Les plus grandes potentialités de zones d'activités économiques (ZAE) se localisent en grande couronne et totalisant 90 % des projets identifiés. C'est le département de la Seine-et-Marne qui détient la plus grande capacité d'accueil de ZAE. Le Val-d'Oise possède la deuxième plus grande surface disponible. Il est suivi par les Yvelines et enfin l'Essonne. La petite couronne possède des disponibilités limitées (10 % des projets), essentiellement localisées dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis. On observe toutefois de faibles densités d'emplois à l'hectare dans les zones d'activités économiques (ZAE) de la grande couronne, ce qui peut expliquer la faible croissance des emplois sur une partie de ce territoire.

Dans un contexte de fort ralentissement économique, qui prévaut depuis 2009, un repli sur les polarités tertiaires établies est constaté en matière de développements de nouveaux programmes de bureaux. À ce titre, les opérations de bureaux de plus de 30 000 m², en construction ou prêtes à être lancées, sont très largement localisées dans le cœur de l'agglomération, et plus particulièrement dans les quartiers d'affaires établis.

Les principales opérations de bureaux à l'horizon 2020 Surfaces supérieures à 30 000 m²



⁷⁶ Bahoken Françoise (Ifsttar), Nicolas Raimbault (Ifsttar), « Les nouveaux territoires logistiques franciliens : éloignement et spécialisation », Note rapide, n°665, novembre 2014.

2. Les enjeux

Les constats de la première partie de ce bilan décrivent une économie francilienne performante, bien placée dans de nombreux domaines, et entrée dans un processus d'adaptation pour intégrer les mutations actuelles que sont le numérique, la transition écologique, les évolutions des modes de vie, etc. L'économie fait partie de l'écosystème régional et devrait répondre à de nombreux enjeux : compétitivité, lutte contre le réchauffement climatique, réduction des inégalités sociales et territoriales.

Trois grandes familles d'enjeux sont abordées dans cette partie :

- accompagner l'adaptation de l'économie francilienne aux transformations majeures qui touchent la plupart des économies métropolitaines et régionales, mais qui trouvent des échos spécifiques en Île-de-France ;
- maintenir une économie régionale, diversifiée et compétitive, qui tienne compte du positionnement global de l'Île-de-France dans l'ensemble national et international, mais également des besoins des Franciliens et des entreprises locales ;
- construire un développement économique ancré dans les territoires franciliens, afin de réduire les déséquilibres et révéler leurs atouts.

Bien évidemment, les enjeux décrits ici ne sont pas exhaustifs. Leur mise en débat ne peut que contribuer à les enrichir.



2.1 Accompagner l'adaptation de l'économie aux transformations majeures

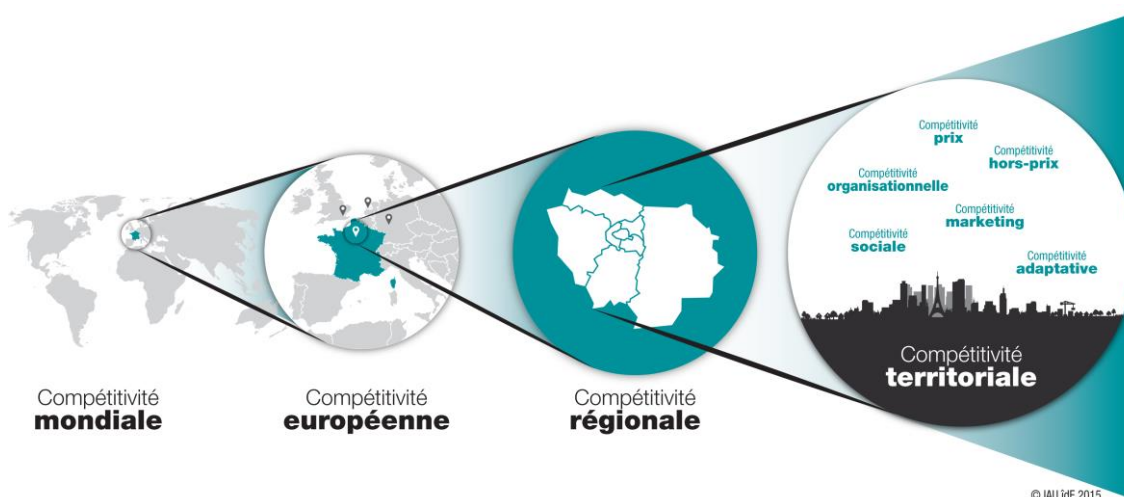
Les grandes transformations technologiques, organisationnelles et sociétales actuelles offrent de nombreuses opportunités de développement économique régional. Cependant, elles pourraient également redéfinir les positionnements de l'Île-de-France dans le contexte national et international, et incitent à mesurer les enjeux de ces évolutions.

2.1.1 Améliorer la compétitivité par une approche globale

L'Île-de-France est plongée dans une compétition mondiale dont elle ne décide ni de la vitesse ni de l'intensité. Cette pression concurrentielle incite à aller plus vite et plus loin par une stratégie ambitieuse pour la compétitivité globale de l'Île-de-France, afin d'agir en profondeur sur l'emploi, la cohésion sociale et la qualité de vie. Cette stratégie pourrait reposer sur six piliers majeurs :

- développer la qualité de l'offre territoriale et de services proposée aux acteurs locaux et internationaux ;
- s'intéresser aux enjeux de compétitivité-prix de la région-capitale afin de chercher à réduire notamment les écarts observés avec les régions équivalentes à l'Île-de-France dans les pays développés ;
- organiser le jeu des acteurs institutionnels, privés et associatifs, pour offrir une gouvernance économique forte et stable dans le temps ;
- traiter les disparités sociales et territoriales qui nuisent à la productivité et à l'image internationale de la région ;
- définir de façon partagée, intégrée, une stratégie ambitieuse de marketing territorial afin d'agir fortement sur l'image économique et touristique de l'Île-de-France à l'international, améliorer l'attractivité auprès de publics cibles (décideurs, start-up, chercheurs, étudiants, créatifs, etc.) et renforcer le sentiment d'appartenance des habitants ;
- mettre en place les dispositifs permettant d'accompagner les mutations du système productif francilien, notamment par la capacité à investir rapidement, et garder des positions fortes dans les nouvelles activités d'avenir.

Ces différents axes sont détaillés dans les pages suivantes.



2.1.2 Accompagner la numérisation de l'économie

Le numérique transforme la société à un rythme soutenu. La dernière décennie a été marquée par la banalisation des technologies de l'information. L'évolution des usages s'est accélérée, les smartphones, les tablettes et leurs applications se sont généralisés. Des secteurs comme le tourisme, les médias, l'assurance, le commerce sont déjà transformés par l'arrivée du numérique. Plus largement, l'ensemble de l'économie est concerné, y compris les secteurs

publics et associatifs. Plusieurs traits de cette économie numérique méritent d'être soulignés pour mieux apprécier leurs impacts et les ruptures possibles :

Nouveaux modèles

Ces modèles économiques sont davantage centrés sur l'individu. La donnée est au cœur de la création de valeur.

Nouveaux acteurs

Ils se positionnent entre les entreprises traditionnelles et leurs clients. Certains, comme les Gafa (Google, Apple, Facebook, Amazon), sont extrêmement puissants.

Impact sur l'emploi

Adaptation des compétences, interaction entre vie professionnelle et vie privée, nouveaux statuts et modes de travail.

Impact sur l'espace

Le numérique influe sur les espaces par la mobilité, l'efficacité énergétique, la gestion des réseaux et la circulation de l'information.

© IAU idF 2015
source : IAU idF

La vitesse d'adaptation de la région francilienne à ces changements conditionnera sa capacité à tirer profit des conditions offertes par la transformation numérique. Cela nécessite d'accompagner les entreprises (notamment les TPE et PME), les salariés et les territoires. Dans cette mutation majeure, la Région est un acteur de premier plan : elle offre des leviers d'action sur le développement économique, la formation, la culture et l'innovation. La transformation numérique est un enjeu de compétitivité et de solidarité qui justifie des actions publiques à différentes échelles, du national au local.

Accélérer les opportunités par une gestion stratégique des infrastructures

Le monde de demain reposera encore plus qu'aujourd'hui sur la maîtrise des infrastructures permettant le développement de l'économie numérique. L'Île-de-France a réalisé de grands progrès ces dernières années, mais reste en retrait de régions urbaines comme Londres, Amsterdam ou Francfort. La Région a toutefois pour objectif d'être la plus fibrée d'Europe (objectifs de la stratégie régionale de développement économique et d'innovation/SRDEI et de la stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique/SCoRAN). S'engager plus fortement dans cette voie suppose bien entendu de faire évoluer les infrastructures actuelles, en allant au-delà du seul investissement dans les infrastructures très haut débit.

En effet, les enjeux d'une infrastructure globale TIC créatrice de compétitivité, mais aussi de solidarité reposent sur un développement :

- des réseaux à très haut débit, mais aussi électriques de nouvelle génération par le développement des *smart grids* ;
- des *data centers*, par un schéma régional d'implantation qui tienne compte des spécificités de localisation de ces équipements (zones non inondables, capacités électriques, etc.). Ces équipements sont stratégiques tant pour leurs capacités à héberger localement des données, mais aussi pour les applications permettant de les exploiter ;
- des logiciels et systèmes complexes indispensables à la gestion de ces infrastructures stratégiques, en s'appuyant sur les compétences des membres de Cap Digital, mais aussi et surtout de Systematic ;
- un développement des compétences humaines nécessaires à la création, à la gestion et à l'utilisation de ces infrastructures numériques, notamment en favorisant la formation des installateurs de fibre optique.

Le développement du numérique peut encore accentuer la fragmentation territoriale. Il est donc essentiel d'accélérer les actions sur les territoires franciliens les moins bien dotés, notamment en périphérie. Toutes les mesures précédentes devraient donc comporter une approche d'aménagement du territoire.

Poursuivre la consolidation des compétences des entreprises et des Franciliens

Les pôles de compétitivité Cap Digital, Systematic, et Advancity plus indirectement, ont permis d'accompagner la structuration des compétences des entreprises et des acteurs de l'écosystème numérique francilien. D'autres démarches, comme celle d'Opticsvalley, y contribuent également.

Ces efforts doivent être poursuivis et amplifiés, notamment à l'échelle internationale, pour placer la région-capitale en tête des régions européennes.

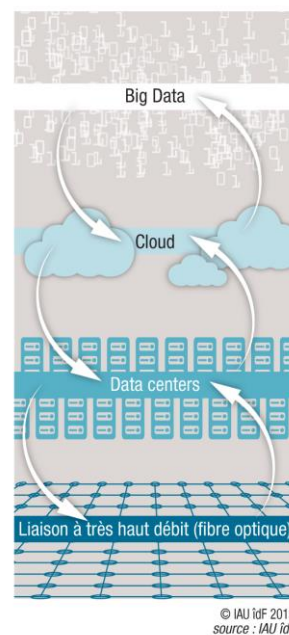
Ceci nécessitera d'identifier les moyens et initiatives clés permettant de soutenir ces montées en puissance : internationalisation des entreprises, bouquet de services pour accueillir des start-up étrangères, développement des formations, marketing territorial, création de nouveaux équipements, intensification des expérimentations, etc.

Un enjeu particulier tient dans la maîtrise de domaines clés tels que l'intelligence artificielle, le *big data*, et les nouveaux métiers comme les *data scientists*, designers d'interfaces web, *community managers*, développeurs informatiques. Face aux besoins, une impulsion régionale est nécessaire, tant pour agir en matière de formation initiale, continue ou de « nouvelle chance ».

Sécuriser, gérer et exploiter les données massives

Tous les acteurs économiques doivent gérer un volume considérable d'informations, de plus en plus nombreuses et stratégiques. Outre les enjeux de stockage et de protection de ces données, il est également essentiel de renforcer les compétences franciliennes dans la maîtrise et l'analyse des *datas*. Pour ce faire, les compétences reconnues dans la région en mathématiques et informatique constituent des bases essentielles.

Le recours au *cloud* est un facteur de compétitivité, particulièrement pour les PME et les TPE, puisqu'il leur permet de bénéficier d'un niveau de puissance et de qualité de services qu'elles n'auraient pu atteindre en interne. Demain, le recours au *cloud* sera indispensable pour tirer profit du *big data*. Celui-ci repose sur la collecte et l'analyse d'une multitude de données numériques hétérogènes, créant une source considérable d'innovation, de création de valeur, d'avantages compétitifs. Pour la puissance publique comme pour les entreprises, il s'agit de disposer de la capacité à maîtriser et à exploiter en temps réel la multitude de flux de données, structurées ou non structurées, qui caractérise leur environnement et qui croît de façon exponentielle. La future réglementation européenne sur la protection des données offre des opportunités.



Amplifier l'économie collaborative

Le numérique a facilité le développement de l'économie collaborative. Celle-ci prend différentes formes : économie du partage (basée sur des échanges gratuits, dons ou réciprocité), économie pair à pair (sans intermédiaire), économie de la fonctionnalité (économie de l'usage ou consommation collaborative). Elle est basée sur des communautés de personnes, notamment les nouvelles générations, qui ne veulent plus systématiquement posséder un bien, mais recherchent davantage sa fonctionnalité, c'est-à-dire l'utilisation qu'ils peuvent en faire. L'économie collaborative se décline aussi bien dans la production (FabLabs, WikiHouse, etc.), la connaissance (MOOC, Wikipédia), le financement (*crowdfunding*, ou financement par la foule : Ulule, KissKissBankBank, etc.), que dans la consommation (Ebay, covoiturage BlaBlaCar, Airbnb, etc.).

Les grandes régions mondiales comme l'Île-de-France, du fait de la concentration de biens et de personnes, sont de formidables lieux de développement de démarches d'écofonctionnalité, comme le démontrent les succès des vélos en libre-service ou la croissance du nombre de start-up développant des services de prêt de matériels entre particuliers ou entreprises. Alors que le législateur aménage progressivement les lois et réglementations à cette nouvelle forme d'économie, les politiques publiques locales doivent également s'adapter pour profiter de cette dynamique et éventuellement intervenir sur les distorsions qu'elle engendre, en termes de concurrence, de droit du travail et de fiscalité.

Économie collaborative

La notion d'économie collaborative s'est imposée en France au début des années 2010. Il s'agit d'un modèle économique basé sur l'échange, le partage, la location de biens et services, privilégiant l'usage sur la propriété (Rachel Botsman).

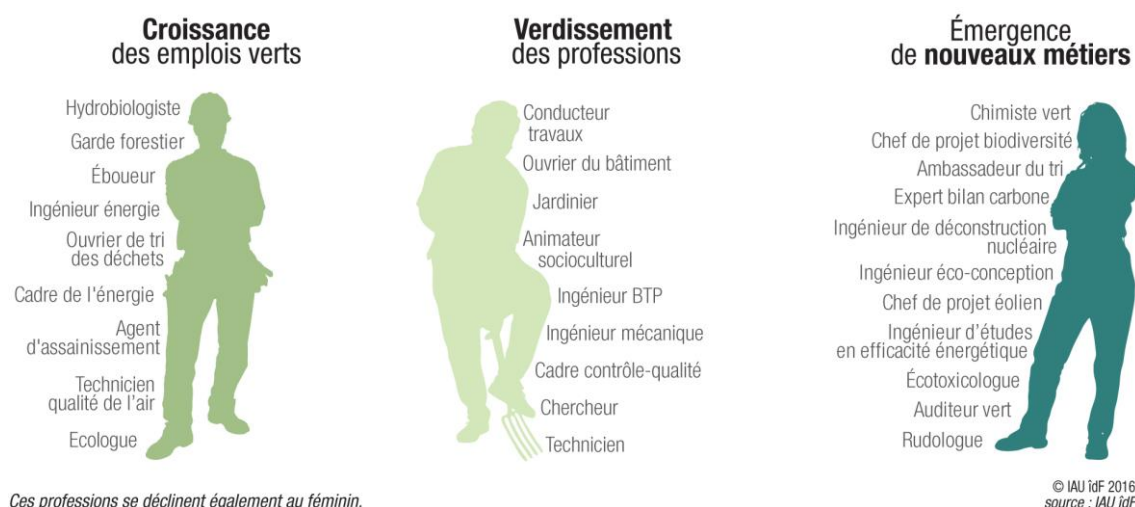
2.1.3 Accélérer la transition écologique

Les effets de la transition écologique sur l'économie régionale se font déjà ressentir. Les normes environnementales, les crédits d'impôts, la législation, ont impacté de nombreuses activités économiques. Les secteurs de l'économie verte ont été les premiers concernés, mais d'autres secteurs périphériques devraient bénéficier des opportunités de développement : le transport-logistique et la construction sont appelés à « verdir » par la mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'environnement, du projet Nouveau Grand Paris, et par les nouvelles réglementations thermiques. La rapidité d'engagement des politiques publiques est certainement le premier levier pour accélérer la transition écologique. Ensuite, les enjeux sont d'adapter les compétences et de se saisir des marchés dans un contexte concurrentiel.

Adapter les compétences des actifs

Comme le montrent les exemples allemands et d'Europe du Nord, la transition écologique peut être une source importante de développement économique. Au-delà des créations d'emplois attendues, il s'agit d'adapter les compétences des actifs et d'assurer des passerelles professionnelles entre secteurs devenus obsolètes (par les nouvelles normes environnementales) et secteurs en développement. Ceci afin de répondre aux attentes du marché du travail où :

- les métiers de l'économie verte ont tendance à progresser en nombre ;
- une partie des métiers émergeant actuellement est liée à l'environnement⁷⁷, ceux-ci exigeant de nouvelles formations ;
- un verdissement est en cours dans de nombreuses professions (conducteur, architecte, électricien, etc.), qui doivent connaître les nouvelles réglementations, les matériaux écologiques, intégrer de nouveaux gestes et façons de travailler, plus transversaux entre les corps de métiers ;
- une montée en gamme des emplois verts est attendue du fait de la complexité croissante des enjeux et d'une technicité plus importante qui souvent mobilise des connaissances dans le numérique.



⁷⁷ Selon une étude de l'Apec « Les métiers en émergence », hors-série Les référentiels de l'emploi cadre, 2014.

Dans ce contexte, il est important de :

- cibler les secteurs intenses en main-d'œuvre, ainsi que les petites et moyennes structures pour lesquelles l'accès aux innovations et aux formations est plus compliqué que pour les grandes entreprises, mais tout aussi essentiel ;
- intensifier la formation des actifs les moins qualifiés, moins présents dans le public de la formation professionnelle, mais qui seront concernés par la montée en gamme des emplois, y compris dans des secteurs de faible qualification comme les déchets ;
- réussir une meilleure coordination entre les acteurs de la formation professionnelle et ceux des filières économiques pour réduire encore le décalage entre la conception des formations d'un côté et la réalité du marché du travail de l'autre. En effet, depuis une vingtaine d'années, les formations initiales en environnement ont connu un développement important et un engouement de la part des élèves, mais ceux-ci ne trouvent pas toujours d'emploi dans les métiers de l'environnement.

Grand Paris et mise en œuvre du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) : des opportunités pour le bâtiment

Le contrat étude prospective bâtiment⁷⁸ estime à 54 000 ETP la création d'emplois additionnels, par rapport à un scénario « fil de l'eau », dont 27 000 ETP pour les travaux du Nouveau Grand Paris ; 27 000 ETP pour la mise en œuvre des lois Grenelle et de la transition énergétique, et 60 000 ETP liés aux départs en retraite. Soit 114 000 emplois à renouveler ou supplémentaires, et autant de compétences à adapter.

Se positionner sur les marchés

L'Île-de-France dispose de nombreux atouts pour les filières de l'économie verte. Mais cette situation favorable peut évoluer sous l'effet des changements en matière d'innovation, de réglementation à l'échelle nationale mais aussi internationale. À l'échelle territoriale, les régions gagnantes seront celles qui mettront en place un environnement compétitif permettant la croissance de ces activités, et faciliteront les exportations, comme a su le faire le Danemark avec l'éolien.

Si dans le traitement des eaux et des déchets, les groupes français sont de longue date des acteurs majeurs, les positions françaises sont faibles ou restent à conforter dans les autres nombreux segments d'activités, notamment dans les énergies renouvelables. En Île-de-France, des potentiels existent dans la géothermie, la méthanisation et la biomasse, l'éolien (première région française avec beaucoup de sièges sociaux mais peu de production) et le photovoltaïque (dans le domaine de la R&D).

La région-capitale dispose également d'atouts dans les activités dites périphériques : transport, construction, logistique. Les perspectives de développement les plus importantes sont attendues dans les filières « logistique et gestion des flux » et « bâtiment à faible impact environnemental », déjà ciblées par des normes environnementales, et par les politiques publiques. Dans les travaux publics, les grands enjeux se trouvent essentiellement dans l'optimisation de la gestion des ressources (approvisionnement en granulats, gestion des déblais, valorisation des déchets du BTP).

L'Île-de-France compte de grands groupes et des centres de recherche dédiés au bâtiment à faible impact environnemental, mais l'approche est très cloisonnée. Ce manque de mise en réseau d'acteurs est notable dans le *smart building*⁷⁹. Bien que l'Île-de-France dispose d'un tissu

⁷⁸ *Les besoins en emplois et compétences liés aux marchés de la transition énergétique et du Nouveau Grand Paris, contrat d'études prospectives bâtiment, décembre 2014.*

⁷⁹ *Le concept de « smart buildings » correspond à l'intégration de solutions actives et passives de gestion énergétique, visant à optimiser la consommation, mais également à favoriser le confort et la sécurité des utilisateurs, tout en respectant les réglementations en vigueur.*

d'acteurs dans le traitement de l'information, la production d'énergie, l'ingénierie, le bâtiment, encore peu de projets ont émergé.

Selon l'OCDE, la région pourrait également se positionner sur le marché industriel des véhicules non polluants avec les grands groupes automobiles en place et l'appui des pôles de compétitivité sur la ville durable (Advancity) et la mobilité (Mov'eo). L'institut Vedecom (Institut du véhicule décarboné et communicant et de sa mobilité) est le fruit de cette collaboration. Les efforts déployés sont importants, mais peut-être pas à la hauteur des enjeux, car les autres acteurs mondiaux réalisent des investissements colossaux. Toutefois, si ces potentiels existent, les initiatives sont encore à la marge et encore peu d'études ont été réalisées sur les potentiels et les vulnérabilités de ce secteur, au regard de la transition écologique.

Développer l'économie circulaire

L'économie circulaire est une nouvelle approche de développement économique. Elle s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels, pour tendre vers un système économique plus robuste et plus sobre en consommation de ressources (énergies, matériaux, eau) et limiter l'impact environnemental que génèrent nos activités (émissions de CO₂, déchets, etc.)⁸⁰.

Elle s'inscrit dans la stratégie de transition écologique de plusieurs régions européennes et se révèle particulièrement féconde⁸¹. Dans cette approche, les volumes et la diversité des déchets produits en Île-de-France deviennent des atouts : développement de filières dédiées à la réparation et au réemploi, d'activités d'éco-conception⁸² en lien avec les compétences en matière de design ou de recyclage, écologie industrielle ou encore économie de la fonctionnalité. Les réglementations environnementales poussent également à de nouvelles coopérations entre les industriels « producteurs de biens » et les « recycleurs ».

La mise en place d'une économie circulaire suppose des innovations technologiques mais, surtout, de nouvelles formes de coopération et d'organisation entre acteurs économiques au sein des territoires.

L'Île-de-France en est aux balbutiements en la matière et le prochain schéma régional du développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) pourrait être l'occasion de pousser des expérimentations au-delà des 87 déjà identifiées⁸³.

87 initiatives d'économie circulaire selon leur champ d'intervention



© IAU idF
source : Orée, avril 2015

L'économie de la fonctionnalité

Cette économie produit de la valeur ajoutée à partir de la production d'un service et non de la production d'un bien. Elle permet ainsi à plusieurs égards de limiter l'impact environnemental. Cette approche est très complémentaire de l'économie circulaire.

⁸⁰ Sandrine Gueymard, Cristina Lopez, « L'économie circulaire : un nouvel axe stratégique pour l'Île-de-France », Note rapide, n°706, IAU idF, décembre 2015.

⁸¹ À Paris, un Institut de l'économie circulaire a été créé le 6 février 2013.

⁸² Bien que l'Île-de-France compte des acteurs structurants dans le recyclage, les matériaux, la chimie et le design, elle semble encore peu avancée sur cette thématique.

⁸³ Source : Recueil cartographique des initiatives franciliennes en économie circulaire, association Orée, 2015.

2.1.4 Remettre l'humain au cœur du développement économique

Remettre l'humain au cœur du développement économique est un enjeu pour accompagner les Franciliens dans cette période de transition. Ceci passe par le développement de la formation et la valorisation des compétences, mais également par l'adoption de modèles d'entreprises ou économiques plus épanouissants, donc plus productifs.

Accompagner l'individu face aux changements

Plus ouverte, internationale et flexible, l'économie contemporaine crée des opportunités, mais fragilise certaines populations, en particulier celles n'ayant pas les compétences suffisantes pour suivre ces évolutions. Posséder les compétences demandées sur le marché du travail, être capable de s'adapter aux nouvelles organisations est un challenge individuel. Les acteurs de la formation et du développement économique sont également mobilisés pour réfléchir collectivement et proposer les outils adaptés.

Les enjeux sont sociaux et économiques. Si les entreprises ne trouvent pas les compétences nécessaires à leur activité rapidement, leur développement est affecté. Par ailleurs, la montée en gamme dans la qualité de la production s'accompagne nécessairement de celle des qualifications. Plusieurs enjeux se dégagent :

- augmenter le niveau de diplôme. Cet enjeu n'est pas nouveau. Il est porté dans les politiques de l'Éducation nationale et recommandé par l'Union européenne, qui préconise en particulier un diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire (collège-lycée), comme bagage scolaire minimum. Malgré les progrès réalisés et un niveau de qualification plus élevé en Île-de-France que dans les autres régions, la part des personnes qui sortent sans qualification du système scolaire est encore trop importante. Des initiatives menées au niveau régional, comme les écoles de la seconde chance, peuvent relayer les politiques nationales ;
- permettre d'acquérir rapidement les compétences utiles sur le marché du travail et notamment celles liées au numérique et à la transformation écologique. Cela passe par une anticipation des opportunités d'emplois (par exemple, liées à un grand chantier, à une politique de rénovation énergétique sur un territoire, etc.) et des compétences associées afin de réduire les décalages entre mise en place des formations et besoins du marché. Définir ces formations par des partenariats rapprochés entre acteurs économiques, territoires et acteurs de la formation, par des approches intégrées du type « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences » (GPEC) ;
- appuyer les publics les plus fragiles face à la formation (entreprises et actifs) et assurer la lisibilité de ces formations sont des enjeux clés pour réussir la mutation de l'économie ;
- accompagner la montée du travail indépendant dans sa diversité. Les besoins ne sont pas les mêmes selon la qualification de la personne, sa trajectoire et l'activité exercée. Un jeune créateur d'entreprise sorti d'une école de commerce ou un créateur de plus de 50 ans licencié de son entreprise n'auront pas besoin du même accompagnement. Là encore, des actions à l'échelle locale sont utiles, au plus près des besoins ;
- adapter l'immobilier de bureaux à cette nouvelle flexibilité, en proposant, par exemple, une offre hybride adaptée du type Soho (*small office/home office*), qui associe dans un même volume espace d'activité et logement associé.



Renforcer les liens écoles-entreprises et l'apprentissage

La période actuelle est marquée par une accélération des modes de faire, posant des questions nouvelles aux ressources humaines des entreprises et aux organismes de formation. Une opportunité est à saisir au niveau régional en 2016 avec la concomitance de la préparation du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et du contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle (CPRDFOP)⁸⁴. D'une part, pour développer les liens écoles-entreprises et, d'autre part, pour définir des priorités d'action et financières coordonnées, vis-à-vis de territoires infrarégionaux identifiés comme stratégiques en termes de maintien ou développement d'emploi.

L'enjeu d'échange, de projets communs entre les centres de formation et les entreprises devient plus indispensable encore pour une meilleure connaissance mutuelle des apports et des besoins de chacun. En ce sens, l'apprentissage est un levier vers l'emploi pour les jeunes de niveaux de qualification divers.

Faire le choix de l'emploi et de la performance sociale

L'augmentation de la richesse produite (PIB) est supérieure à celle des emplois tandis que le chômage augmente. L'enjeu est de redonner une place plus centrale à l'emploi et de la valeur au travail pour améliorer la performance sociale et l'investissement des hommes et des femmes. Deux axes iraient dans ce sens :

- appuyer des activités intenses en main-d'œuvre comme, par exemple, les services à la personne, le démantèlement, etc. Celles-ci ont certes une valeur ajoutée par emploi inférieure à la moyenne, mais elles permettent à la fois de donner de l'emploi à des populations peu qualifiées et de répondre à la demande de services ;
- appuyer des entreprises, des associations qui placent la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au cœur de leurs modes d'organisation par le biais de la commande publique. Plus précisément, il est nécessaire d'encourager les initiatives des acteurs économiques qui permettent l'employabilité de personnes peu qualifiées et répondent aux besoins des citoyens peu ou mal couverts par l'offre de la production marchande. L'économie sociale et solidaire (ESS) s'inscrit totalement dans ce champ. Elle innove socialement dans différents domaines : commerce équitable, service à la personne (petite enfance, personnes âgées, etc.), insertion par l'activité économique, logement social, éco-construction, tourisme solidaire, recyclerie, ressourcerie, covoiturage et aide à la mobilité, Internet coopératif et logiciels libres, associations et espaces culturels, agriculture biologique et circuits courts, etc. ;
- accompagner les entreprises ne relevant pas de l'ESS, mais qui placent « l'humain » au cœur du modèle d'entreprise.

⁸⁴ Il détermine les objectifs sur les filières de formation et définit une programmation à moyen terme.

Économie sociale et solidaire : entreprendre autrement

L'économie sociale et solidaire regroupe des organisations et entreprises prônant une économie fondée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifique. Très diverses dans leur réalité, elles partagent des caractéristiques essentielles : un projet économique au service de l'utilité sociale, une mise en œuvre éthique, une gouvernance démocratique et une dynamique de développement fondée sur l'ancrage territorial et la mobilisation citoyenne. Ce mouvement est en plein essor depuis la crise financière de 2008.

Améliorer la qualité du cadre de vie

La force et l'attractivité d'un territoire dépendent de sa qualité de vie et du dynamisme de ses relations sociales : sécurité des biens et des personnes, richesse de la vie sociale et associative, qualité des services publics et des transports. Le départ de l'Île-de-France est souvent motivé par la recherche d'une meilleure qualité de vie (logement plus grand, nature, etc.), notamment pour les jeunes familles. Afin de retenir en Île-de-France ces populations et, par conséquent, leurs compétences, il est nécessaire de proposer des solutions pour faciliter l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, de créer des cadres de vie nouveaux et de dynamiser le lien social.

2.2 Maintenir une économie régionale diversifiée et compétitive

Le système économique régional a changé. L'industrie n'en est plus le principal moteur, même si son rôle reste majeur. En effet, le nouveau modèle de développement repose sur un ensemble de compétences clés, tertiaires et industrielles, au sein du système productif. L'industrie est devenue plus contemporaine et servicielle. La grande force de l'économie régionale tient dans sa diversité : activités métropolitaines, créatives, de services à la population, transversales et industrielles. Cette diversité a sans doute contribué à sa résilience lors de la crise récente.

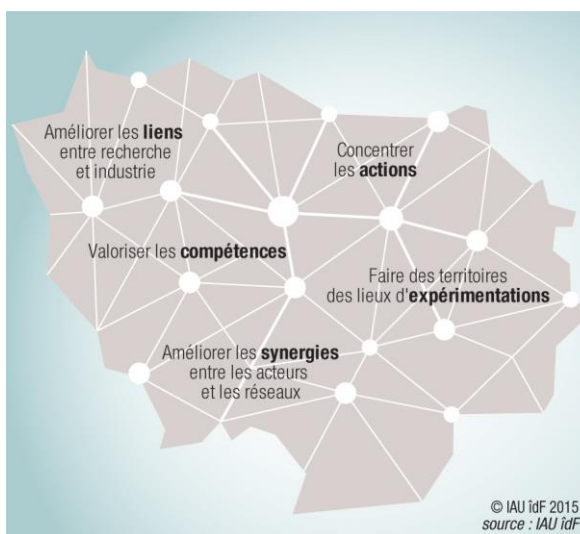
2.2.1 Rester au sommet de la chaîne de valeur

L'enjeu majeur de l'Île-de-France tient dans sa capacité à se mesurer à des régions métropolitaines situées dans des pays développés, mais aussi, phénomène plus récent, issues d'autres parties du monde comme la Chine, le Moyen-Orient ou l'Amérique du Sud. Ces régions investissent largement le champ de l'innovation et menacent directement nos positions établies dans de nombreux domaines, et également dans le tourisme de loisirs et d'affaires, le luxe ou encore les services urbains.

Améliorer les collaborations dans la recherche et l'innovation

L'Île-de-France fait partie des régions mondiales leaders en matière de recherche et d'innovation et se positionne au premier rang européen pour les dépenses de R&D, les dépôts de brevets et les publications à caractère scientifique. Cependant, elle est en concurrence avec un nombre toujours croissant de grandes régions métropolitaines. Toutes mènent des stratégies ambitieuses pour offrir un environnement économique attractif, renforcer leurs capacités de recherche, et proposer des écosystèmes d'innovation performants.

Depuis quelques années, un certain nombre de mesures et dispositifs ont été mis en place en Île-de-France pour répondre aux enjeux et pallier les dysfonctionnements constatés par les acteurs publics et privés de la recherche : implantations dispersées d'organismes de recherche et d'unités d'enseignement supérieur ; faiblesse relative des investissements consacrés aux technologies émergentes ; coopérations insuffisantes entre recherche et industrie, grands groupes et PME, entre filières technologiques ou secteurs applicatifs ; inadéquation des processus de décision, jugés lents, complexes et non sélectifs ; dispersion des efforts et des ressources dédiés à la valorisation ; implication limitée du capital-risque et faible lisibilité au plan mondial.



Les enjeux franciliens passent aussi par la valorisation à l'échelle internationale des principales compétences franciliennes et par l'organisation d'un maillage en réseau efficace et visible des acteurs. Les pôles de compétitivité⁸⁵ contribuent aussi à répondre aux défis de la recherche académique francilienne, en l'orientant davantage vers la recherche appliquée et en améliorant les synergies entre les acteurs économiques. Mais ces pôles restent encore jeunes et assez peu visibles à l'échelle internationale, comparativement à d'autres *clusters* étrangers mondialement reconnus.

La concentration des connaissances, la richesse des environnements locaux, sont un autre levier pour stimuler la compétitivité des économies régionales. En effet, les lieux favorisant la proximité

⁸⁵ La région accueille huit pôles de compétitivité (voir p. 17).

géographique de la recherche et du savoir avec les entreprises, tout en facilitant la mobilité extérieure, nécessaire à la créativité, disposent d'un avantage comparatif et sont un enjeu de compétitivité. Les opérations engagées en matière de campus et *clusters* répondent à un impératif de développement économique, mais sont aussi l'occasion d'aménager une ville de qualité et d'apporter de l'urbanité à des sites qui en sont souvent dépourvus. En Île-de-France, plusieurs sites majeurs, en phase avec les écosystèmes d'innovation actuels, s'inscrivent aujourd'hui dans cette dynamique de développement : Paris-Saclay, le Cancer Campus de Villejuif, le campus Condorcet Paris-Aubervilliers.

Faire du territoire un terrain d'expérimentation et de collaboration

Dans une société de services, y compris dans l'industrie, la capacité à tester en continu de nouveaux produits, services ou équipements, devient stratégique. L'Île-de-France dispose d'un potentiel important mais encore sous-exploité. La capacité à mener des expérimentations à l'échelle locale sera également déterminante, à la condition de pouvoir, si nécessaire, procéder à des dérogations locales. À titre d'exemple, des zones tests pourraient être mises en place sur les nouveaux quartiers de gare du Grand Paris Express afin d'autoriser la circulation des véhicules autonomes. Une telle expérimentation reposerait sur un partenariat associant opérateurs de transport collectif, constructeurs et équipementiers automobiles. L'Île-de-France aurait avantage à renforcer son profil de « terre d'expérimentations », de « *living lab* à ciel ouvert » et à afficher cette détermination. Ces développements peuvent se réaliser en collaboration avec d'autres régions.

Le projet IssyGrid®

IssyGrid® a été créé en 2011 à l'initiative de la ville d'Issy-les-Moulineaux et de Bouygues Immobilier, avec des acteurs qui réunissent l'ensemble des compétences stratégiques et techniques du smart grid, dont Alstom, Bouygues, ERDF, Microsoft, Schneider Electric, Steria, etc. Des start-up innovantes apportent également leur expertise. Ce projet vise à mettre en place le premier réseau « intelligent » en France. L'objectif de ce laboratoire grandeur nature est de réaliser des économies et de réduire l'empreinte carbone en optimisant les consommations et en mutualisant les ressources entre les bureaux, les logements et les commerces. Il recourt largement aux capteurs et systèmes domotiques ainsi qu'au réseau de fibre optique pour collecter les informations sur les habitudes de consommation d'un quartier.

Lille : pionnière sur le biogaz

La métropole de Lille a été pionnière en 2006 dans l'expérimentation de la production de biogaz et de son utilisation sous forme de biogaz véhicule par les bus de l'agglomération, contribuant ainsi à assouplir la réglementation française dans ce domaine. Ailleurs dans le monde, les villes japonaises de Tokyo, Nagoya, Osaka et Fukuoka, appuyées par l'État, ont récemment accepté de se doter de bornes de recharge pour véhicules à hydrogène. Elles ont souhaité soutenir l'expérimentation et le développement de ce type de motorisation, élaboré de longue haleine par les constructeurs nippons, leur permettant de conserver leur longueur d'avance au niveau mondial.

Renforcer le lien industrie-logistique

Les produits industriels doivent être distribués dans d'excellentes conditions et à coût compétitif. Les comparaisons entre l'Allemagne et la France montrent que les coûts logistiques sont inférieurs outre-Rhin, ce qui défavorise l'industrie française (alors que les coûts de production industrielle sont eux très proches⁸⁶). La présence d'une activité productive de biens à haute valeur ajoutée contribue au développement d'une logistique « haut de gamme » et des emplois qualifiés qui vont avec.

⁸⁶ *Le développement portuaire et logistique au service du renouveau industriel, coopération des agences d'urbanisme (Apur, Aucame, Audas, AURBSE, Aurh, IAU idF), octobre 2015.*

La dépendance de la logistique à l'industrie est toutefois moindre que l'inverse, dans la mesure où la distribution d'un bassin de consommation peut suffire à son activité, ce qui n'est pas sans poser plusieurs difficultés. Puisqu'il faudra bien continuer à alimenter le bassin de consommation francilien, le risque existe d'avoir des activités logistiques peu performantes... sans les emplois de la sphère productive dont la compétitivité ne sera plus assurée.

Une dimension importante de la compétitivité de la logistique est liée à sa dynamique spatiale : métropolisation, desserrement en périphérie des agglomérations, préférence pour les nœuds routiers, rôle clé des corridors industrialo-logistiques, ou *gateways* partant des ports vers les grandes agglomérations. L'aménagement des territoires est donc un levier pour renforcer cette activité, particulièrement pour l'Île-de-France, en lien avec Le Havre, dans le cadre de la vallée de Seine ou, à l'avenir, le nord de l'Europe avec le projet de canal Seine-Nord.

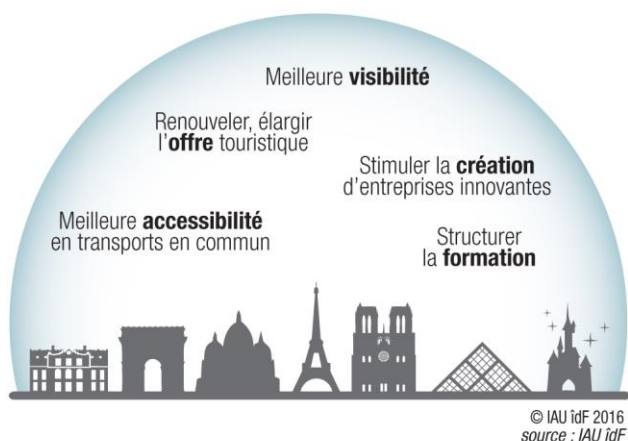


Par ailleurs, la logistique est nécessaire pour plusieurs enjeux clés tels que le développement de l'économie circulaire ou les travaux du Grand Paris (flux des matériaux, gravats, terres, etc.). Enfin, posséder une logistique soutenable est un avantage de poids, appuyé notamment par la mise en place d'alternative à la route (fret portuaire maritime et fluvial, fret ferré, multimodalité) et par la réduction des distances.

Élargir l'offre touristique

Le tourisme se développe à l'échelle mondiale. Cela se traduit par une augmentation du nombre de touristes et par une évolution des attentes et des pratiques. C'est un secteur clé pour les bénéfices engendrés et pour les possibilités d'emplois offertes. Des emplois par ailleurs non délocalisables et accessibles à des personnes de faible qualification.

Si Paris Île-de-France est la première destination touristique mondiale, son positionnement est de plus en plus concurrencé par d'autres destinations prisées, comme Barcelone, Berlin, Dubaï, Londres, New York ou Shanghai. L'enjeu est donc de capter les flux à venir dans ce contexte concurrentiel, d'intégrer les transformations majeures dues à l'usage du numérique et des modes collaboratifs, de traduire ces flux en emploi, et d'élargir la géographie des flux touristiques à l'ensemble du territoire régional.



Cela passe par plusieurs axes :

- renouveler et élargir l'offre touristique francilienne par de nouvelles offres basées sur de nouveaux équipements (Fondation Louis-Vuitton, Cité musicale de l'île Seguin, projets de Cité de la gastronomie, de village historique et de loisirs dédié à Napoléon, etc.), la promotion de nouveaux lieux (parcours de *street art* en Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, impressionnisme dans le Val-d'Oise et la Normandie, tourisme fluvial en vallée de Seine, sites industriels et patrimoniaux) ;

- donner une plus grande visibilité et une meilleure accessibilité en transports en commun à des sites régionaux sous-exploités, d'autant que les sites touristiques centraux sont saturés. Cela peut passer par des offres de circuits combinés, que d'autres régions métropolitaines comme Londres, Miami ou New York proposent avec succès ;
- structurer la formation aux métiers touristiques et à l'hospitalité d'accueil en s'appuyant sur les pôles du Val d'Europe (*cluster* des loisirs) et de la place aéroportuaire de Paris/Charles-de-Gaulle (pôle international des échanges et de l'aéronautique) ;
- renforcer l'offre d'hébergement, avec une attention particulière pour les territoires aujourd'hui peu dotés, mais à fort potentiel du fait de leur développement ;
- stimuler la création d'entreprises innovantes dans les industries culturelles et touristiques avec des initiatives renforçant l'incubateur de start-up : le Welcome City Lab.

Les candidatures aux Jeux olympiques de 2024 et à l'Exposition universelle de 2025 sont enfin deux occasions exceptionnelles pour doper la fréquentation touristique de loisirs et d'affaires en Île-de-France, et surtout pour faire évoluer son image à l'international. Celle-ci mériterait d'être plus largement promue afin de capter de nouvelles clientèles.

2.2.2 Maintenir des capacités de production

Maintenir et développer des compétences industrielles est devenu un objectif des grands pays développés, comme les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et la France. L'Île-de-France, qui reste la première région industrielle française, est au cœur de cette question. Par ailleurs, la régression des effectifs cache une profonde mutation du secteur : recentrage sur les activités à haute valeur ajoutée, développement massif des services généré par le numérique et entrée de nouveaux modèles économiques (économie de l'usage, de la fonctionnalité et du numérique). L'avantage comparatif de la région-capitale repose désormais sur un panier de compétences industrielles et tertiaires étroitement associées dans des chaînes de valeur⁸⁷.

Favoriser la proximité recherche-fabrication

La perte des fonctions productives est un enjeu car elle peut menacer à long terme la position très favorable de l'Île-de-France en matière d'accueil des activités de recherche privée et de sièges d'entreprises. La proximité entre recherche et production est essentielle dans la phase où les travaux se rapprochent de l'élaboration d'un produit et de son industrialisation. Par ailleurs, l'innovation n'est pas uniquement descendante : elle vient également des sites de production et lieux de consommation, et remonte vers les sites de recherche. Cette innovation incrémentale, dite « de process » est essentielle pour maintenir la compétitivité. L'accélération de la sortie de nouveaux produits avec, pour corollaire, des phases de recherche plus courtes et des allers-retours intenses entre l'amont et l'aval de la chaîne de recherche, renforce encore ce besoin de proximité.

L'usine du futur est un enjeu clé pour l'Île-de-France, qui n'a pas suffisamment investi ce sujet. Une robotisation accrue, l'intégration poussée de nouvelles technologies telle l'impression 3D, les objets communicants tout azimut, l'exploitation du *big data*, permettraient de relocaliser des activités de production au sein des pays avancés. Cette localisation pourrait s'opérer près des bassins de consommation pour répondre à une demande de produits individualisés fournis dans des délais courts, avec davantage de services associés.

Préserver les savoir-faire

Le maintien d'activités de fabrication est également un enjeu pour l'emploi. La baisse de l'emploi industriel a conduit à la disparition de formations, faute d'effectifs suffisants, réduisant en retour le flux de nouvelle main-d'œuvre disponible et accentuant les problèmes de recrutement. Par ailleurs, du fait des fermetures d'établissements, l'image de l'industrie auprès des jeunes franciliens et de leurs parents est négative. Ceux-ci s'orientent alors davantage vers les emplois tertiaires, contribuant à l'affaiblissement de l'offre de formations industrielles.

⁸⁷ Winden van W., Berg van den L., Carvalho L., Tuijl van E., *How important is manufacturing in the 'new urban economy'?*, Euricur, Rotterdam, 2008.

Les postes de faible niveau de formation, mais demandant un haut niveau de technicité et de savoir-faire, deviennent difficiles à pourvoir⁸⁸. Ceci incite les entreprises à recruter une part croissante de leur main-d'œuvre dans les zones d'emploi industriel limitrophes, à s'installer en province ou à se délocaliser à l'étranger.

Renouveler les grandes filières industrielles

L'enjeu pour les grandes filières industrielles régionales est de se renouveler afin d'intégrer les technologies numériques et les modes d'organisation associés, de profiter des nouveaux débouchés (verdissement, économie du partage, etc.) et de faire face à la concurrence. La question se pose notamment pour l'industrie automobile francilienne. Par ailleurs, elle est confrontée à une concurrence internationale accrue et à l'irruption des technologies numériques, du véhicule autonome, des nouveaux modèles de consommation centrés sur l'usage de l'automobile plutôt que sa possession. Ces pressions peuvent conduire à changer radicalement le modèle économique des constructeurs automobiles et leur place dans la chaîne de valeur. Les investissements réalisés sur le site de Satory visent à répondre à ces enjeux, mais restent insuffisants au regard de la vitesse à laquelle les États-Unis, l'Allemagne, le Japon et la Corée investissent.

2.2.3 Développer l'économie présentielle

Même si l'Île-de-France est l'une des régions les plus internationalisée, son poids économique et démographique, sa place dans les flux touristiques, lui permettent également d'appuyer son économie sur des activités présentielles. Ces activités sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant à répondre aux besoins de populations présentes, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Selon l'Insee, les personnes qui occupent en Île-de-France une profession ayant une fonction présentielle représentent une petite moitié des emplois franciliens en 2012⁸⁹. Le développement de ce secteur est lié aux évolutions démographiques et sociétales. Le vieillissement, la bi-activité des couples, le développement du tourisme et des pratiques culturelles et sportives, la croissance des activités de bien-être, sont autant de moteurs pour développer des activités de services.

Les principaux enjeux d'un développement plus fort de l'économie présentielle sont :

- développer une économie moins connectée à la conjoncture mondiale ;
- proposer des activités intenses en main-d'œuvre et accessibles pour une part à des personnes faiblement qualifiées (sachant que des actions sont à mener pour améliorer les conditions d'emploi et les perspectives professionnelles) ;
- répondre aux besoins des Franciliens quels que soient leur zone de résidence et leurs revenus ;
- capter cette économie sur le territoire, notamment pour les loisirs et le tourisme, secteurs pour lesquels l'évasion des dépenses est importante ;
- adapter les services traditionnels aux usages actuels, notamment par l'introduction du numérique (système de réservation, suivi des prestations, etc.).

Vers une croissance exponentielle des services à la personne

Les services à la personne voient leur importance augmenter, tant pour satisfaire la demande des actifs, que pour répondre aux besoins croissants d'une population vieillissante. Plusieurs axes sont possibles :

- développer les services de la vie quotidienne pour les ménages et les familles : garde d'enfants, accompagnement des enfants dans leurs déplacements, soutien scolaire, assistance informatique, assistance administrative, garde-malade, travaux ménagers,

⁸⁸ Petit Thierry, *Les lieux de l'industrie en Île-de-France. Une industrie sous contrainte, mais attachée à son territoire*, IAU idF, décembre 2015.

⁸⁹ 39 % des emplois totaux en 2012.

préparation et livraison de repas, courses, petits travaux de bricolage et de jardinage, etc.

- accompagner la petite enfance : augmenter et diversifier le nombre de places d'accueil, continuer le développement d'une offre diversifiée d'accueil, notamment en zone rurale et dans les communes de zone centrale les plus défavorisées. Une offre avec des horaires décalés reste à inventer pour permettre une meilleure prise en compte de l'articulation vie professionnelle/vie familiale.
- prendre soin des personnes âgées : celles-ci auront besoin de professionnels de santé pour les aider à se maintenir le plus longtemps possible en bonne santé et de professionnels du médico-social pour les accompagner et leur apporter une qualité de vie décente. Les emplois concernent le personnel soignant et celui lié à l'aide à la vie quotidienne, aux services généraux et administratifs.



Soutenir la *silver* économie

Le vieillissement de la population francilienne constitue un enjeu majeur pour l'Île-de-France. Il va impacter tous les secteurs : loisirs, transport, alimentation, sécurité, santé, domicile, habitat collectif, assurance, assistance téléphonique, Internet, sport, etc. Ces marchés sont déjà en train de s'adapter ou de se décliner sur des segments liés au vieillissement de la population et au bien-vieillir. La *silver* économie, nouvelle filière lancée en 2013 par le ministère de l'Économie, regroupe « toutes les activités agissant pour et/ou avec les personnes âgées ». Son principal objectif est de préserver leur autonomie et, par conséquent, de prévenir leur état de dépendance. Les besoins de la personne âgée représentent un levier important de développement économique des territoires. Ils appellent des réponses qui font évoluer l'offre de services et les produits proposés par les entreprises. Des activités spécifiques se développent autour des personnes âgées pour qu'elles restent autonomes le plus longtemps possible dans leur lieu habituel de vie.

Quatre secteurs d'activité de l'artisanat, de par leur proximité et leur ancrage local, sont identifiés comme des acteurs incontournables pour répondre aux enjeux de la *silver* économie⁹⁰ :

- bâtiment : mise en place d'équipements adaptés/ergonomiques dans le mobilier et l'habitat pour la sécurité et le confort des personnes âgées ;
- alimentation : livraison de plats cuisinés à domicile, avec préparation de menus qui répondent aux besoins nutritionnels et aux goûts des seniors ;
- services : services à la personne (coiffeur et soins esthétiques à domicile, taxi, ambulancier, etc.) ;
- fabrication : conception de systèmes électriques, électroniques, domotiques et interfaces numériques pour le maintien à domicile, orthoprothèse.

⁹⁰ Selon le Centre national d'innovation santé, autonomie et métiers (Crisam), pôle national dédié au secteur de l'artisanat sur les questions d'autonomie, de santé des personnes.

1,2 million de Franciliens de plus de 75 ans en 2030

À l'horizon 2030, le vieillissement de la population devrait s'accroître du fait de l'allongement de la vie et de l'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses du baby-boom. Près d'un Francilien sur quatre serait âgé de 60 ans ou plus, soit 2,9 millions (dont 1,2 million de 75 ans ou plus) en 2030⁹¹.

Le nombre de personnes potentiellement dépendantes, âgées de 75 ans ou plus, restant à domicile, progresserait d'un tiers à Paris d'ici à 2030. En petite et en grande couronnes, cette même population serait multipliée respectivement par deux et trois.⁹²

2.3 Construire un développement économique ancré dans les territoires franciliens

L'Île-de-France est bien positionnée au niveau international. Cependant, de nombreux contrastes territoriaux et sociaux fragilisent la compétitivité de la région-capitale sur le long terme.

Pour améliorer sa performance économique, l'Île-de-France doit relever un défi majeur en matière d'aménagement économique de son territoire : positionner aux premiers rangs européens et mondiaux ses grands pôles d'emplois ; permettre aux entreprises un parcours économique et résidentiel mieux adapté ; maintenir une économie diversifiée dans des espaces différenciés ; assurer les équilibres régionaux pour une meilleure cohésion sociale et une qualité de vie améliorée, ou encore respecter les engagements environnementaux actuels.

2.3.1 Structurer la géographie économique de l'Île-de-France

L'observation des implantations d'activités économiques et des dynamiques de développement de l'immobilier d'entreprise mettent en lumière une certaine forme de spécialisation ou de concentration fonctionnelle des territoires franciliens.

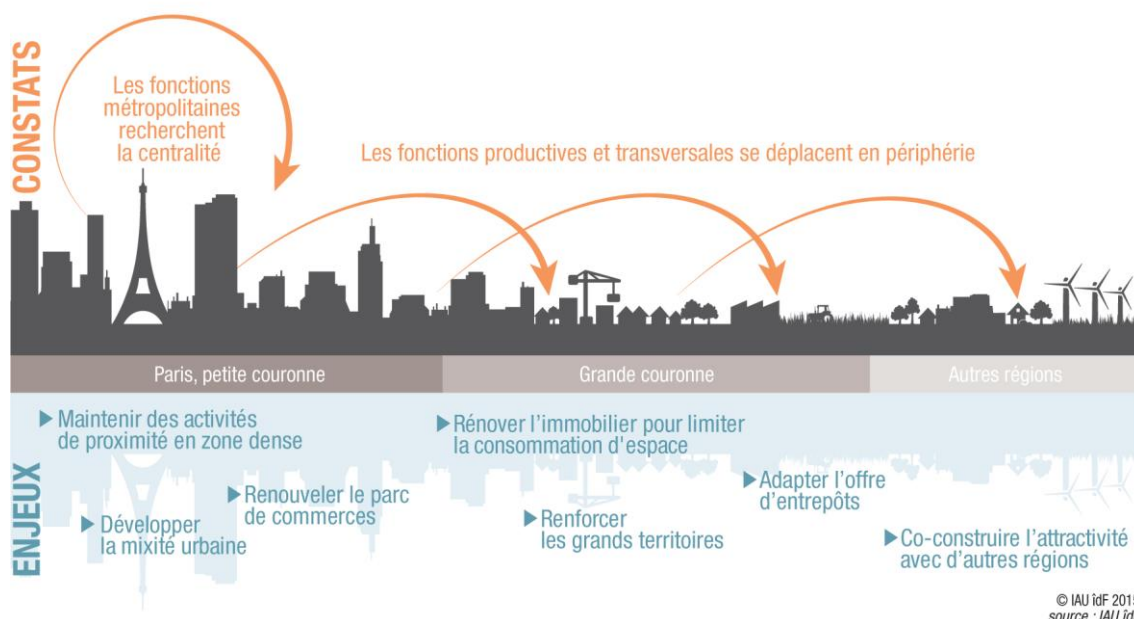
Le cœur d'agglomération tend à se spécialiser sur les fonctions économiques métropolitaines (ou supérieures) liées à la recherche et l'innovation, la finance, les activités créatives et numériques, ou encore touristiques. Elles produisent des biens et des services dégagant suffisamment de valeur ajoutée pour absorber les coûts d'une localisation dans le centre de la région. Cette localisation leur est nécessaire pour être proches de leurs clients (donneurs d'ordre, clients finaux) ou publics (administrations et institutions).

Les fonctions productives et transversales (service après-vente, distribution urbaine, maintenance qualifiée, fonctions de back office, etc.) ont tendance à se localiser plus loin du centre de l'agglomération. Ces activités recherchent de l'espace et du foncier moins onéreux, ou encore l'accès aux grands axes de transport. En grande couronne, coexistent des activités dans des pôles spécialisés (Saclay, Roissy, Disneyland Paris) avec des activités présentes (construction, commerce, etc.) ou liées aux espaces naturels (agriculture, loisirs).

Ces dynamiques de localisation sont dictées par les contraintes de coûts et de disponibilités foncières et immobilières. D'une part, le renchérissement du centre métropolitain est en effet souvent incompatible avec les capacités financières des activités à moindre valeur ajoutée, mais aussi des PME à plus forte valeur ajoutée, qui ont besoin de locaux de faible densité. D'autre part, afin d'assurer l'équilibre financier des grandes opérations d'aménagement impulsées par les collectivités locales du cœur d'agglomération, les bureaux, les commerces et les logements sont très largement privilégiés au détriment des espaces d'activités.

⁹¹ Source : Insee, projections de population Omphale, 2010.

⁹² Drieux Sylvaine, « 76 600 personnes âgées potentiellement dépendantes supplémentaires d'ici à 2030 », Île-de-France à la page, n°377, Insee Île-de-France, ARS, décembre 2011.



Maintenir des activités de proximité en zone dense

Les dynamiques économiques récentes ont été très favorables aux territoires les plus centraux, qui bénéficient d'avantages comparatifs indéniables. Les mutations observées dans le 19^e arrondissement, à Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Arcueil, Saint-Denis ou Montreuil, témoignent de cette vitalité. Ces dynamiques accélèrent les mutations des tissus urbains en repoussant vers la grande couronne les activités économiques de proximité.

En effet, la compétition pour l'espace est largement en défaveur des activités économiques, dont les marges sont faibles. Celles qui sont encore localisées en zone dense peinent à se maintenir et subissent une forte pression directe (sollicitations de développeurs, projets urbains), ou indirecte (effet Nimby – *not in my backyard* –, problèmes de voisinage, d'accessibilité, disparition de fournisseurs, de donneurs d'ordre ou de partenaires, etc.), qui poussent ces activités à déménager. Celles qui sont plus éloignées s'inquiètent du rapprochement jugé trop rapide de l'urbanisation.

Entre 2003 et 2012, la surface consacrée aux activités économiques s'est réduite de près de 200 ha en petite couronne. Cette diminution s'explique notamment par « la réalisation de programmes de logements qui se font souvent sur des terrains où des locaux d'activités sont présents et dont les entreprises occupantes sont évincées »⁹³ et par la tertiarisation des parcs d'activités de première génération (années 1970). Or, le maintien des zones d'emploi dédiées à l'accueil de PME-PMI et des activités de logistique urbaine, bien desservies et intégrées dans le tissu existant, est stratégique pour le bon fonctionnement de l'économie francilienne.

Densifier : un objectif et une solution

Limiter la consommation d'espaces agricoles ou naturels est un des objectifs de la loi Grenelle et du Sdrif. Travailler à la densification des activités économiques permettra de maintenir les entreprises dans les zones les plus tendues en matière de foncier. De nombreuses possibilités existent telles que la mutualisation de lieux comme les parkings, restaurants ou espaces verts. Le développement de parcs d'activités gérés par un gestionnaire unique est également une solution.

⁹³ Liotard Martine, Roseau Nathalie (sous la dir. de), « PME, le retour en ville, quel avenir pour les locaux d'activités en zone dense francilienne ? », École des Ponts ParisTech, Établissement public foncier Île-de-France, décembre 2012.

Si l'un des objectifs majeurs des pouvoirs publics est de construire plus de logements dans le centre de l'agglomération (et à proximité des futures gares du Grand Paris Express), il est également nécessaire de préserver du foncier destiné aux activités économiques pour maintenir des PME-PMI et les activités menacées. Il est également important de rapprocher les activités économiques des lieux de résidence pour contribuer à la réduction des temps de déplacement domicile-travail⁹⁴, en favorisant la mixité urbaine (habitat social, habitat privé, diversité des activités économiques, commerces, équipements, etc.) dans les lieux bien desservis en transports collectifs, mais également dans les centres de polarité de grande couronne. Cela implique :

- le développement du télétravail, des tiers-lieux pour réduire les trajets domicile-travail ;
- la cohabitation au cœur de la région des fonctions métropolitaines supérieures avec les fonctions présentes et les activités de distribution de marchandises ;
- la construction de logements, sans obérer le maintien et le développement des activités économiques existantes comme les PME-PMI, les sites de logistique urbaine, etc. Ceci afin d'éviter la substitution de logements aux activités, notamment dans les sites géographiques où les espaces d'accueil d'activités économiques sont fragilisés ;
- un engagement des politiques publiques (préconisations dans le PLU, appui de l'établissement public foncier/EPF régional) pour permettre le maintien en tissu urbain dense d'entreprises ayant des besoins en espaces (circulation, stationnement) et de proximité avec les entreprises, habitants et visiteurs.

Renforcer des pôles de grande couronne

À l'exception de sites comme la place aéroportuaire de Paris Charles-de-Gaulle, Paris-Saclay ou Disneyland Paris, les polarités de grande couronne jouent aujourd'hui un rôle insuffisant pour structurer leurs territoires environnants, que ce soit pour l'accès à l'emploi ou à la formation. Ces sites ont été davantage impactés par la crise de 2008 du fait de leurs spécialisations économiques, certains étant menacés par la diminution des fonctions administratives. Les pôles secondaires les plus éloignés, parfois fortement concurrencés par les agglomérations du Bassin parisien, connaissent des difficultés à se développer en dehors des croissances d'activités présentes, agricoles ou touristiques.

Travailler à la diversification des activités et des emplois dans les pôles de centralités de l'espace périphérique francilien contribuerait à redynamiser leur tissu économique et la qualité de vie de leur population. Cela passe par une volonté politique forte s'appuyant sur une ingénierie intercommunale renforcée.

Les parcs naturels régionaux (PNR) sont confrontés aux mêmes difficultés économiques que beaucoup de territoires de grande couronne : fermetures d'entreprises industrielles implantées de longue date, commerces et services de proximité subissant la concurrence des pôles commerciaux périphériques, difficultés à remplacer les artisans et les commerçants arrivés à l'âge de la retraite, exploitations agricoles peinant à maintenir leur rentabilité et, dans certains territoires, pression foncière qui fait monter le prix de l'immobilier résidentiel et non résidentiel. Les niveaux de chômage sont élevés et amènent les habitants à s'éloigner de leur lieu de résidence pour trouver un emploi.

Les PNR sont pourtant un levier essentiel du développement économique en grande couronne :

- les quatre parcs existants couvrent un quart de la surface de la grande couronne : Vexin français, haute vallée de Chevreuse, Oise-Pays de France, Gâtinais français ; plus du tiers si les deux parcs en projet prennent corps : Brie et Deux Morin et Bocage gâtinais ;
- les activités qu'ils promeuvent peuvent servir d'exemples aux autres territoires ruraux. Les PNR privilégient les démarches durables, de qualité, à l'échelle du territoire et

⁹⁴ Elles ont augmenté en distance de 14 % entre 2001 et 2010.

ancrées dans ses spécificités. Les axes les plus couramment portés sont l'économie circulaire, l'éco-construction, les services à la population et les activités touristiques, les activités agricoles et leur transformation sur place, la sylviculture.

- enfin, les missions de sensibilisation du public et d'expérimentation sur les enjeux du développement durable que les PNR doivent remplir font de ces territoires un outil privilégié de la diffusion de pratiques innovantes dans ce domaine. La mise en œuvre de ces stratégies passe par l'élaboration de projets de territoires ambitieux, les chartes des PNR, régulièrement révisées et opposables aux documents d'urbanisme. L'implication d'une équipe technique pluridisciplinaire apporte aussi à ces territoires peu denses l'ingénierie nécessaire à un développement qualitatif et durable.

Améliorer l'attractivité économique des quartiers en difficulté

Dans certains quartiers d'Île-de-France, les taux de chômage sont très supérieurs à la moyenne régionale, notamment chez les jeunes et les femmes, les niveaux de qualification insuffisants, et l'attractivité économique faible.

Dans le cadre de la politique de la ville, des dispositifs (territoires entrepreneurs/TE et projet de rénovation urbaine/PRU) ont été mis en œuvre sur ces territoires pour améliorer leur attractivité économique, le niveau de vie et l'employabilité des habitants. En 2015, les 26 territoires entrepreneurs franciliens ont pris le relais des zones franches urbaines (ZFU) en s'articulant avec le volet économique des contrats de ville.

Soutenue publiquement, la dynamique économique s'est illustrée par un tissu immobilier revitalisé et des créations d'emplois. Les projets d'accueil en immobilier sont nombreux. Cependant, la vitalité économique de ces territoires est à soutenir en matière d'ingénierie locale. Dans ces quartiers, la diversité et la jeunesse de la population, le dynamisme de la création d'entreprise sont autant d'atouts sur lesquels appuyer le développement économique. L'enjeu est social et territorial, avec plusieurs axes : privilégier la main-d'œuvre locale⁹⁵, renforcer l'offre immobilière, améliorer l'ingénierie locale, soutenir les entrepreneurs du quartier, améliorer l'accessibilité et l'image de ces territoires revitalisés.

Dans le cadre du Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU), le développement économique revêt une place plus importante au sein des PRU.

2015 : refonte de la politique de la ville

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014 et son décret d'application font du développement économique l'un des trois piliers de la politique de la ville. La géographie prioritaire est redéfinie sur la base d'un critère unique : le revenu des habitants. Des actions en faveur du développement économique des quartiers sont prévues : les territoires entrepreneurs (TE) remplacent les zones franches urbaines (ZFU), le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de 2015 renforce la dimension économique de ces territoires.

Le volet urbain de la politique de cohésion sociale européenne (politique de la ville européenne) intègre une dimension économique accrue dans le cadre du programme opérationnel francilien 2014-2020. Elle s'illustre notamment au sein des 12 projets de territoire ITI (intérêt territorial d'investissement) en Île-de-France, dont la gestion est réalisée par la Région.

⁹⁵ C'était un objectif des zones franches urbaines qui a été réglementairement respecté (50 % des emplois nouveaux dans les ZUS sont occupés par des habitants des ZUS de la région).

2.3.2 Développer une offre immobilière renouvelée sur tous les territoires

Rénover bureaux et locaux d'activités pour limiter la consommation d'espaces

Pour avoir des bureaux adaptés aux besoins actuels (travail plus collaboratif, à distance, nécessité de disposer des réseaux optiques, de réduire les dépenses énergétiques, etc.), les entreprises ont tendance à déménager pour s'installer dans des bâtiments neufs qui intègrent ces nouvelles performances. L'enjeu est aujourd'hui de rénover le maximum de sites et bâtiments délaissés pour dépasser leur obsolescence et éviter que les trajectoires immobilières des entreprises ne se traduisent que par la construction de nouveaux locaux et donc, dans certains cas, par la consommation d'espaces agricoles.

Le parc régional des zones d'activités, complexe, se caractérise par la diversité des structures d'accueil, avec des zones industrielles anciennes et des zones d'activités de génération plus récente (années 1970-1980). Ce phénomène est diversement ressenti selon les secteurs géographiques. Il s'observe en premier lieu sur les sites industriels de la zone agglomérée, mais il intéresse également des secteurs beaucoup plus éloignés.

Jusqu'à présent, un renouvellement ponctuel des activités localisées principalement en première couronne a été permis en raison de l'existence de nombreuses friches industrielles. Cependant, celles-ci ont fortement diminué dans l'espace urbain. Aussi se tourne-t-on depuis quelques années vers la transformation partielle ou totale de certaines zones industrielles, plus ou moins bien structurées, ou mal intégrées dans le tissu urbain. Ainsi, le phénomène de réaffectation jusqu'alors spécifique aux friches industrielles, s'est transposé à celui des zones industrielles mal adaptées. Géographiquement, celui-ci s'est décalé du cœur de l'agglomération vers des zones plus périphériques.

L'obsolescence d'une partie du parc de ZAE s'accompagne par ailleurs d'une évolution des besoins des entreprises, mais aussi des objectifs de normalisation des constructions. L'enjeu est de proposer des zones d'activités économiques plus urbaines et disposant de services, d'une desserte en transports en commun, et d'une qualité paysagère. Au cours des prochaines décennies, de nouvelles activités émergeront, de nouveaux besoins se feront sentir, de nouveaux concepts de parcs d'activités se développeront. On pourrait toutefois se fixer comme objectif de favoriser la densification des sites d'activités en la privilégiant sur leur extension.

Un schéma d'accueil des activités industrielles ?

Avoir une vision claire et partagée des espaces disponibles et des activités souhaitées par les acteurs constituerait un signal très positif pour les entreprises. Cela peut se traduire par la mise en place d'un schéma d'accueil des activités industrielles de niveau régional, à l'image de ce qui a été réalisé par d'autres métropoles françaises, Lyon par exemple (schéma d'accueil des entreprises du Grand Lyon). Un dispositif qui permettrait aux aménageurs et développeurs d'« industrialiser » une offre repensée de locaux industriels mixtes.

Intensifier le développement de tiers-lieux, les espaces de coworking

Le numérique favorise le travail hors des murs de l'entreprise (à domicile, dans les transports, les lieux publics), phénomène accéléré par les nouveaux modes de production en développement (innovation ouverte et ascendante, culture numérique et travail en réseau, travail collaboratif). Ces nouvelles formes de travail s'accompagnent de besoins en immobilier de bureaux spécifiques : espaces de coworking, espaces modulaires, bureaux partagés, showrooms. Des bâtiments hybrides mêlant des fonctions multiples (incubation, accueil des start-up, commerces, prototypage, *fab labs*, etc.) se sont développés. Ils sont souvent financés par le secteur public (Le Cargo dans le 19^e arrondissement), se transformant parfois en structure de droit privé (Numa dans le 2^e arrondissement) ou, phénomène plus récent, soutenus par le privé dès l'origine (halle Freyssinet et Usine IO dans le 13^e arrondissement). Sur ces sites, le développement du haut débit

est essentiel tant le raccordement de chaque site d'activités au réseau numérique rapide est un facteur pris en compte dans le choix d'installation d'un nombre croissant de sociétés.

À Paris, au cours des dix dernières années, plus de 100 000 m² d'incubateurs ont été construits ou sont en cours de livraison pour répondre à ces enjeux. Mais, si le cœur francilien ne manque pas de ces nouveaux lieux, le reste de la région, en dehors des campus universitaires ou des grandes écoles, reste assez pauvre. L'enjeu est désormais de mailler le territoire régional, dans des secteurs offrant des services urbains, et plus uniquement la capitale, afin que l'économie de la connaissance irrigue l'ensemble du tissu économique, des entrepreneurs et des territoires. Une entreprise délicate car les investisseurs privés sont nettement moins nombreux à « s'aventurer » au-delà de la zone centrale.

La taxation sur l'immobilier d'entreprise : un impact sur les localisations

En Île-de-France, la construction de surfaces de bureaux, de commerces et d'entrepôts fait l'objet d'une taxation spécifique : la redevance pour création de bureaux, de commerces et d'entrepôts (RCBCE). La modification de ses tarifs et de son assiette en 2011 a conduit à une perte d'attractivité de certains territoires en matière de développements immobiliers. En ce qui concerne l'immobilier logistique, un phénomène de report de la construction en dehors de l'Île-de-France a notamment été constaté. En immobilier de bureaux, l'équilibre financier des nouvelles opérations a été compromis pour une partie des marchés émergents de petite couronne et, plus généralement, pour ceux de grande couronne. Un ajustement des tarifs est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016, visant à rectifier ces trop fortes distorsions fiscales.

Renouveler le parc de commerces en améliorant sa qualité et sa durabilité

En dépit de la stagnation de la consommation et du développement de la vente en ligne, le parc de commerces francilien a connu une forte progression au cours des dernières années, générant une concurrence exacerbée entre pôles commerciaux. Pourtant, la croissance démographique de certains territoires, la transformation de la distribution et l'évolution des concepts commerciaux (*drive*, commerces d'itinéraires, *retailtainment*) rendent nécessaires le renouvellement d'une partie du parc de commerces.

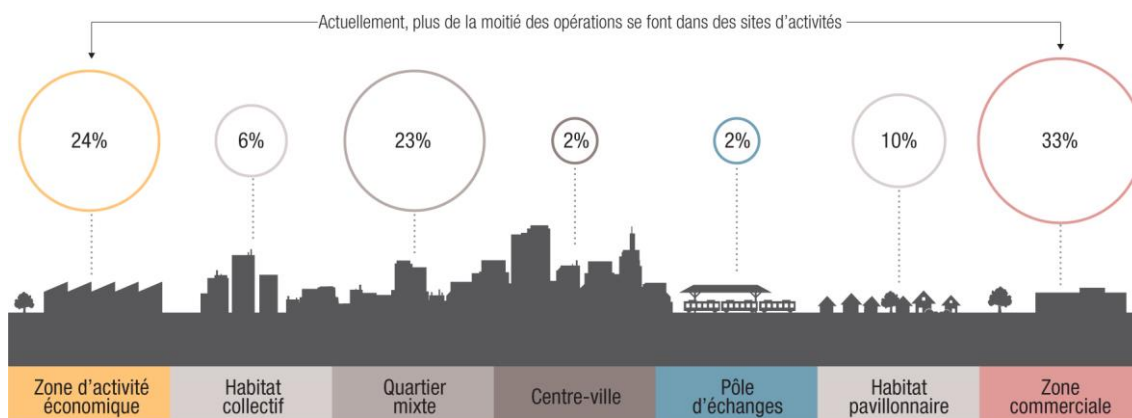
Le commerce reste un gros consommateur de foncier en Île-de-France. Les densités du bâti commercial sont faibles : un commerce de 100 000 m² de surface de vente consomme en moyenne, en Île-de-France, 4,6 ha de terrain, occupé pour plus du quart par les parkings, très majoritairement déployés en surface⁹⁶.

Une partie significative de la croissance du parc se fait encore sur des espaces non urbanisés, principalement en grande couronne, et particulièrement en Seine-et-Marne. À défaut d'une planification à une échelle adaptée, les décisions d'ouvertures, arbitrées au niveau départemental dans le cadre des commissions départementales d'aménagement (CDAC), sont prises trop souvent sans mesurer leur impact sur le tissu commercial existant. De plus, les emplois occupés dans ces nouveaux équipements résultent souvent de transferts d'emplois existants depuis d'autres espaces commerciaux. Enfin, le commerce est encore insuffisamment associé à d'autres fonctions urbaines, et fréquemment localisé dans des zones d'activités uniquement accessibles en voiture.

Les voies d'amélioration sont, comme le préconise le Sdrif, la réalisation d'espaces commerciaux plus durables, localisés près des consommateurs, économes en foncier et mieux accessibles en transport en commun au sein d'opérations mixtes. Une planification plus concertée entre les territoires doit être mise en œuvre.

⁹⁶ Delaporte Carole, Tarquis Christine, *Modalités de développement du commerce. Situation et tendances en Île-de-France*, IAU idF, juillet 2015.

Densifier le commerce pour réduire la consommation de foncier

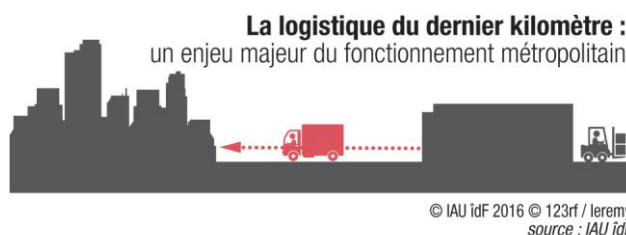


© IAU idF 2015
source : Dossiers CDAC 2011/2012 (commerces de plus de 1 000 m² de SDU autorisées), traitements IAU idF

Adapter l'offre d'entrepôts pour optimiser le fonctionnement logistique

Pour répondre à une demande croissante en matière de transport de marchandises, la production d'entrepôts est en plein essor en Île-de-France. Depuis 2010, elle est estimée à environ 680 000 m²/an et caractérisée par une accélération du desserrement vers la grande couronne, plus récemment dans les franges franciliennes. Entre 2010 et 2013, la construction s'est effectuée à 68 % au-delà de la Francilienne. Une des problématiques de la filière est donc le coût du foncier, qui engendre l'éloignement progressif des sites logistiques vers les zones régionales limitrophes, alors que le bassin de consommation reste centripète. Le plan de déplacements urbains (PDUiF), relayé par le Sdrif, préconise la constitution d'un système de transport multimodal performant à l'échelle du Bassin parisien, le développement de la voie d'eau et donc la relocalisation des activités logistiques le long de la Seine.

Dans la zone dense, avec l'envolée de la vente en ligne et des livraisons qu'elle génère, la logistique du dernier kilomètre est un enjeu majeur du fonctionnement métropolitain. Des centres de distribution et des plates-formes localisées en zone urbaine au plus près des lieux de consommation doivent être prévus, et la logistique mieux intégrée dans les projets urbains.



Repenser les capacités d'hébergement touristique

En matière d'immobilier hôtelier, l'Île-de-France, avec 150 000 chambres, offre la capacité d'hébergement la plus importante d'Europe⁹⁷. La stratégie régionale 2011-2016 de développement du tourisme et des loisirs en Île-de-France chiffrait à 20 000 chambres supplémentaires les besoins dans les dix années à venir. L'offre hôtelière croît de plus de 500 chambres par an. Les hôtels sont implantés pour moitié dans la zone dense, le reste étant

⁹⁷ Delaporte Carole, Tarquis Christine, *Modalités de développement du commerce. Situation et tendances en Île-de-France*, IAU idF, juillet 2015.

situé très largement à proximité des aéroports d'Orly et de Roissy, ainsi que dans le secteur de Disneyland Paris. Les enjeux pourraient être aujourd'hui de :

- reconsidérer l'offre globale d'hébergement en intégrant les possibilités (et la concurrence) des hébergements proposés par les particuliers (à l'échange ou à la location) *via* les plates-formes numériques ;
- développer des hébergements pour répondre à des personnes plus modestes (jeunes, familles). Des territoires périphériques peuvent certainement se positionner sur cette offre car la montée en gamme des produits hôteliers à Paris rend difficile l'hébergement dans la capitale de certaines catégories de touristes.
- Se doter des infrastructures nécessaires aux grands événements, notamment en cas de sélection de Paris Île-de-France pour les Jeux olympiques.

2.3.3 S'appuyer sur le Nouveau Grand Paris

Le Grand Paris (GP⁹⁸) a pour but de remettre à niveau et d'améliorer le réseau de transports collectifs d'Île-de-France, notamment en faveur des liaisons banlieue-banlieue, d'améliorer la compétitivité de la région et de répondre aux objectifs de transition écologique. Ce projet majeur devrait avoir de fortes retombées positives sur la compétitivité des entreprises franciliennes et sur l'attractivité auprès des investisseurs et visiteurs étrangers.

Un accord signé en 2011

Le Grand Paris a été lancé par un accord signé entre l'État et la Région Île-de-France en 2011. Cet accord comprend la réalisation du Grand Paris Express (GPE) et la modernisation du réseau existant⁹⁹. Les travaux du Nouveau Grand Paris ont démarré en septembre 2015 avec le baptême du premier tunnelier, Magaly, destiné à prolonger la ligne 14 en direction de Mairie-de-Saint-Ouen.

Selon la SGP (Société du Grand Paris), les 22,6 milliards d'euros investis dans le Grand Paris Express (GPE) devraient générer des retombées d'au moins 60 milliards d'euros. Beaucoup d'attentes ont été exprimées sur la capacité du GPE à doper la compétitivité et l'attractivité internationales de la région-capitale et de ses territoires.

Envoyer un signal fort à l'international

Le GPE et le plan de rénovation des infrastructures envoient un signal positif à l'international et sur l'image de la région capitale¹⁰⁰, et c'est une occasion de repositionner la région-capitale à l'échelle mondiale. À l'instar de ce qui a été fait à Londres, Barcelone ou Berlin, les travaux du Grand Paris vont permettre, en s'appuyant sur la puissance de la marque de Paris et des actions de marketing territorial, de changer les perceptions ancrées dans l'esprit des décideurs internationaux. Paris et sa région ne seront plus uniquement la Ville lumière, mais aussi la région métropolitaine où l'on peut faire des affaires, étudier, lancer une start-up, innover, se cultiver, etc. Avec la dynamique du Grand Paris, la région-capitale présentera une gamme étendue de possibilités, un enjeu majeur dans le contexte de la compétition entre les villes-régions globales. Une meilleure coordination des acteurs franciliens, des positionnements clairs et partagés sur les atouts à mettre en valeur, doivent être recherchés pour que ces initiatives de marketing territorial aient un impact positif sur l'attractivité francilienne.

⁹⁸ <http://www.territoires.gouv.fr/Grand-Paris>

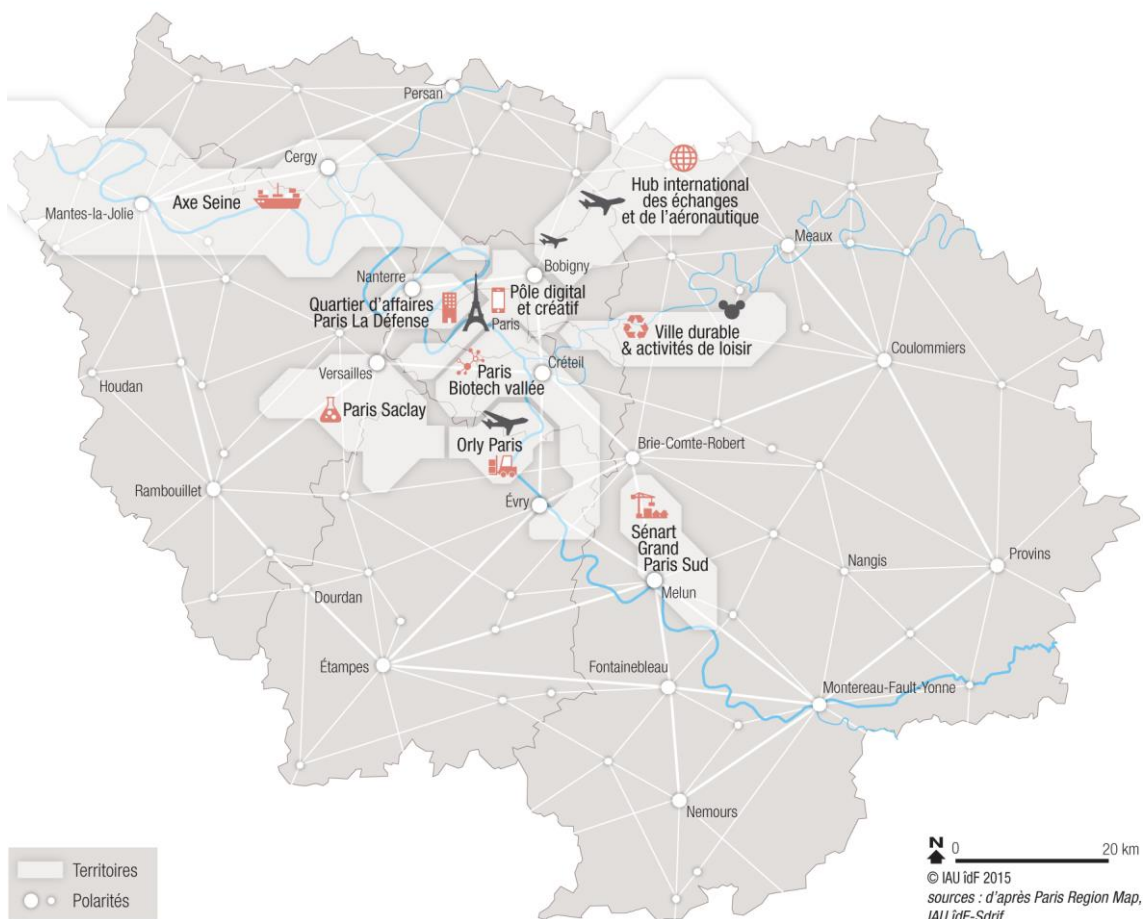
⁹⁹ Plan de mobilisation des transports en Île-de-France. <http://www.iledefrance.fr/competence/plan-mobilisation-transports>.

¹⁰⁰ Voir KPMG, GPIA, 2014, *Global Cities Investment Monitor 2014*.

Créer des espaces de vie

Avec le déploiement de la nouvelle infrastructure de transport et les mises en service des rames de métro, les nouveaux sites impactés (140 km² de zone urbaine impactée directement) réuniront les conditions leur permettant d'augmenter de manière significative le nombre d'implantations d'entreprises et d'activités économiques (sites touristiques, équipements de recherche, incubateurs, etc.). En effet, à l'échelle locale, le Nouveau Grand Paris dynamisera le développement des territoires concernés par les 68 nouvelles stations et aussi ceux situés à proximité. Les projets ne manquent pas et les quartiers de gares créent de réelles perspectives de développement. Mais rien n'est automatique. Les politiques d'aménagement et d'urbanisme seront essentielles pour créer des lieux de vie agréables pour celles et ceux qui y vivront, viendront y travailler ou se distraire. Les bonnes pratiques françaises et internationales montrent que les forces du marché seules ne permettent pas d'atteindre pleinement cet objectif. Il y a un travail très fin à mener autour de chacune des stations pour co-construire ces nouveaux lieux en veillant à bien impliquer les populations, entreprises, acteurs publics, investisseurs, etc. L'idée est de créer des espaces de vie en s'imprégnant des techniques de l'urbanisme participatif ou du *place making* et dépasser les gestes architecturaux. Enfin, les enjeux environnementaux sont également très importants à cette échelle.

Territoires et polarités de projets



Renforcer les grands territoires

Le second impact se situe à l'échelle de grands territoires infrarégionaux. Le Grand Paris est une opportunité majeure pour renforcer de façon significative, à l'échelle internationale, plusieurs grands territoires centrés sur des spécialisations complémentaires et qui vont élargir la gamme des possibilités offertes par la région-capitale. Il s'agit, par exemple, de Paris-Saclay autour des ruptures scientifiques et technologiques, la vallée de Seine avec le tourisme et la logistique,

Marne-la-Vallée autour de la ville durable, ou encore du Grand Roissy-Le Bourget, pôle international des échanges et de l'aéronautique.

Paris-Saclay, un projet scientifique, économique et urbain au service de l'innovation et de la création d'emploi

Centre scientifique de rayonnement mondial, moteur d'innovation et de développement économique, Paris-Saclay est un projet scientifique, économique et d'aménagement majeur en Île-de-France. À cheval sur l'Essonne et les Yvelines, ce territoire stratégique du sud-ouest francilien rassemble 15 % de la R&D industrielle française dans les hautes technologies, et possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie en profonde mutation :

- l'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur (universités Paris Sud et Versailles-Saint-Quentin, grandes écoles comme Polytechnique, AgroParisTech, HEC et l'ENS Cachan, instituts de recherche comme le CNRS, le CEA, etc.), tous regroupés au sein de l'université Paris-Saclay ;

- la force industrielle de ses pôles d'activités majeurs : Courtabœuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;

- la concentration d'activités de R&D autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale-défense-sécurité, etc. De grands groupes tels que Danone, Thales, EDF, Safran, EADS, Air Liquide et Alcatel, sont présents aux côtés d'ETI et de PME innovantes.

Le renforcement de ce pôle scientifique et économique, complémentaire de Paris et des autres pôles d'innovation franciliens comme le Génopôle d'Évry ou la vallée scientifique de la Bièvre, place l'Île-de-France parmi les premiers hubs mondiaux de l'économie de la connaissance.

2.3.4 Co-construire l'attractivité avec le Bassin parisien

Les régions voisines de l'Île-de-France sont des partenaires clés, plus que des concurrentes, pour construire un environnement compétitif, en développant des liens basés sur les compétences des territoires limitrophes.

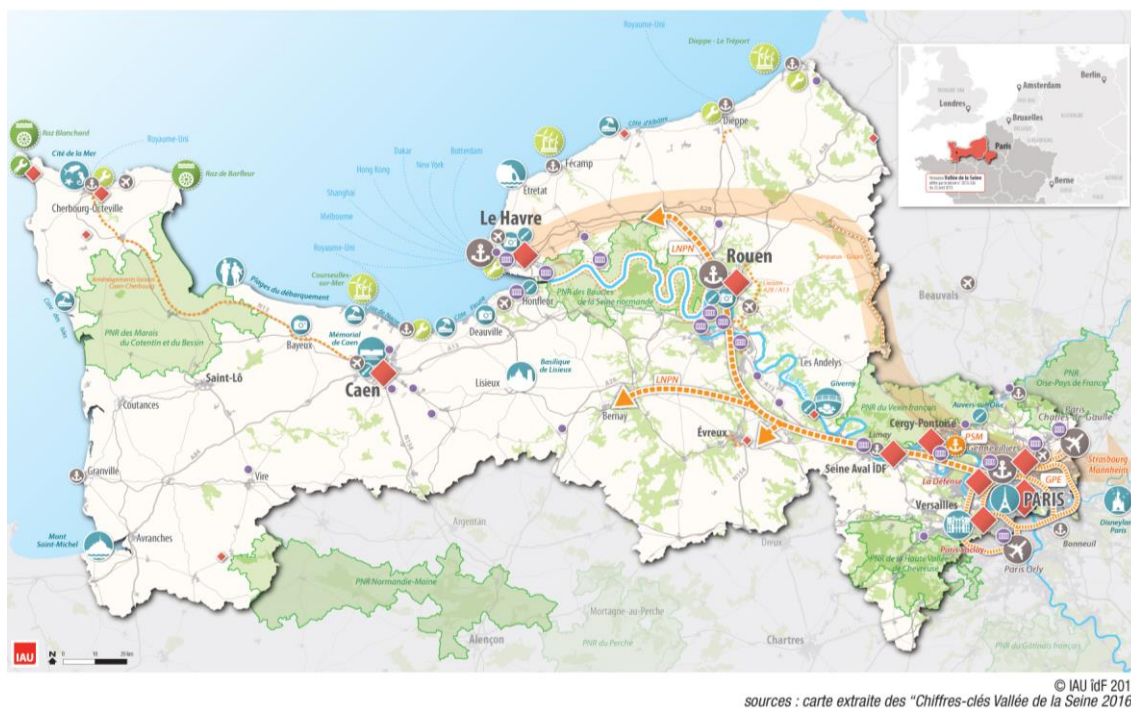
Des liens avec les régions voisines

L'Île-de-France et les régions voisines ont développé un ensemble de liens économiques. À titre d'exemples : l'aéroport de Beauvais est devenu le 3^e aéroport passagers d'Île-de-France grâce à un positionnement complémentaire des plates-formes de Paris Charles-de-Gaulle et d'Orly ; les entreprises de la cosmétique, regroupées dans le pôle de compétitivité Cosmetic Valley, lient l'Île-de-France aux régions Centre et Normandie ; enfin, les activités agricoles et agro-industrielles de Seine-et-Marne sont étroitement liées à celles des régions Champagne-Ardenne et Picardie. Ces liens doivent désormais être renforcés pour le bénéfice de tous. L'exemple de la vallée de la Seine, de Paris au Havre, est très éclairant sur l'intérêt à adopter des positionnements partagés.

Vallée de la Seine : ouvrir le Grand Paris sur sa façade maritime

La vallée de la Seine, premier territoire industriel et logistique de France, comporte plusieurs ports maritimes et fluviaux et des industries puissantes. L'un des enjeux associés à ce territoire est d'ouvrir le Grand Paris sur sa façade maritime, la Manche étant l'une des zones maritimes les plus fréquentées du monde.

La vallée de la Seine : des atouts industriels, logistiques et touristiques



Ce territoire, où la Seine aval joue un rôle clé, concentre de grands projets d'aménagement et d'infrastructures de portée régionale, nationale, voire européenne, comme Port Seine-Métropole Ouest (PSMO) à Achères, la ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), ou le corridor de fret est-ouest européen. Ces projets sont des atouts majeurs, mais pour garantir leur impact sur le développement économique des territoires, il convient d'élaborer une stratégie de développement pour l'ensemble de la vallée de la Seine fondée sur :

- un renforcement de son offre logistico-industrielle intégrant des critères de soutenabilité (politique foncière, soutien à l'innovation, etc.). L'enjeu international est important. Les corridors portuaires européens concurrents sont puissants et cherchent eux aussi à capter les investissements internationaux pour déporter vers eux les capacités industrielles et logistiques européennes ;
- une valorisation touristique et résidentielle. La qualité des paysages et celle du patrimoine de la vallée de la Seine sont des atouts touristiques qui assurent également un cadre de vie tout à fait exceptionnel. L'enjeu est d'optimiser les retombées économiques, sur l'ensemble des points d'étapes des parcours touristiques. Cela permettrait également de répondre à un autre enjeu régional, celui de déconcentrer les flux touristiques de la capitale francilienne ;
- l'accueil de grands événements. Rotterdam est candidate à l'Exposition universelle de 2025 avec le thème « Changer les courants/Deltas en Transition », mettant en avant l'importance des interfaces portuaires. La candidature française à ce même événement, originale car multisite, concerne la région de Paris, mais aussi plusieurs capitales régionales. Une mobilisation de la vallée de la Seine à la candidature française pour l'Exposition universelle de 2025 concourrait à son attractivité.

Conclusion

Cette étude décrit l'économie francilienne dans ses composantes productives, mais également territoriales, sociales et environnementales. Il en ressort un portrait riche et contrasté qui montre l'imbrication des constats et la diversité des enjeux.

Le développement économique de l'Île-de-France s'inscrit dans un environnement national et international complexe (crises économique, sociale et environnementale, sécurité internationale), où les mutations sont nombreuses. Les évolutions en cours offrent de nombreuses trajectoires possibles à la région-capitale. L'incertitude sur l'ampleur et la rapidité des changements est importante et la situation fortement évolutive.

Certes, une grande partie des évolutions et des politiques économiques sont d'ordre national, européen et mondial. Cependant, la réactivité du système et les objectifs concernent bien l'échelon régional :

- l'emploi des Franciliens ;
- les trajectoires des entreprises en Île-de-France ;
- la qualité de vie ;
- le positionnement de la région, son rôle dans l'économie française et internationale.

La première partie de l'étude porte sur les constats. Ils concluent à une économie performante, puissante, avec un potentiel d'adaptation certain. L'économie francilienne est celle d'une grande région urbaine, organisée autour de la capitale du pays, qui concentre 19 % de la population, 22 % des emplois et 31 % du PIB national. Son économie, certes très tournée vers les services et les fonctions métropolitaines, est plus diversifiée que celle d'autres métropoles, Londres par exemple. L'Île-de-France a su conserver et renouveler plusieurs de ses compétences industrielles, le réseau des infrastructures est très performant, les entreprises internationalisées et diversifiées, la main d'œuvre cosmopolite et surqualifiée, l'immobilier attractif et les atouts culturels indéniables.

Mais ces atouts ne sauraient suffire. D'une part, parce que certaines positions restent à conforter, où à conquérir, d'autre part, parce que le système actuel est remodelé par le numérique et doit être soutenable. Enfin, parce que les inégalités sociales et territoriales portées par les mécanismes économiques actuels freinent le développement économique de l'Île-de-France.

La seconde partie de cette étude présente une réflexion sur les enjeux attachés à ces constats. Ils sont articulés autour de trois grands questionnements : l'accompagnement aux transformations majeures, le maintien d'une économie régionale diversifiée et compétitive, la construction d'un développement économique ancré dans les territoires franciliens.

L'économie n'est pas seulement une affaire de positionnement sur des filières précises, mais suppose aussi la maîtrise de compétences clés (briques technologiques, qualification de la main d'œuvre, etc.), la capacité à rendre visibles ses atouts à l'international, à agir sur les trajectoires des entreprises et des personnes, à proposer une offre immobilière performante, etc. Les enjeux montrent la diversité des thématiques qui peuvent être mobilisées : l'investissement, le marketing, la qualité de vie, la recherche et l'innovation, les réseaux, les expérimentations, la formation, la législation, les infrastructures, l'immobilier d'entreprise, etc.

Au final, il ressort des constats et des enjeux que l'économie régionale doit être considérée comme un système riche et contrasté, tant dans les activités économiques et la population active qui la composent, que dans les territoires et les acteurs économiques qui l'animent. Et si l'Île-de-France est, indéniablement, une grande région économique, elle sera plus forte en développant des projets articulant le centre de l'agglomération avec les territoires qui l'entourent, en construisant son attractivité avec les régions voisines par le jeu des complémentarités, et en permettant que la diversité des potentiels individuels s'exprime.

Le prochain schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEii) est un rendez-vous stratégique pour la région-capitale. En capitalisant sur les acquis, les acteurs, rassemblés autour du conseil régional, ont les moyens de traiter les enjeux de la région-capitale, tant vis-à-vis de la compétitivité internationale que du développement de lieux adaptés aux besoins des acteurs économiques. Un deuxième défi du SRDEii sera de réussir son articulation avec d'autres stratégies thématiques ayant une forte résonance en matière économique (schéma directeur de la région Île-de-France, contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle, schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, schéma régional pour l'habitat et l'hébergement). Le SRDEii est enfin l'occasion de rassembler et canaliser autour d'un objectif commun toutes les énergies à l'œuvre en Île-de-France, qu'elles soient territoriales, associatives entrepreneuriales.

Annexes

1. Les sources statistiques mobilisées pour connaître l'emploi et les établissements

La majorité des sources statistiques sur l'emploi et les établissements sont publiques et proviennent avant tout de l'Insee. Elles sont souvent parcellaires en ne traitant qu'une partie de l'emploi ou du tissu économique (par exemple, le fichier Sirene de l'Insee couvre très mal les associations, Pôle Emploi ne renseigne que l'emploi salarié privé, les DADS couvrent l'emploi salarié hors fonctionnaires d'État...).

Quatre sources principales sur l'emploi sont mobilisées dans ce dossier :

Estimations d'emploi localisées (Estel, Insee)

« A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives [...]. »

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs). Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité.

Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé [...]. »

Recensement de la population (Insee)

« Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Ce recensement, organisé suivant cette méthode, succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Elles ont permis de produire les résultats du recensement, millésimé 2006, date du milieu de la période. Depuis, chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes [...].

Le recensement de la population fait l'objet d'une exploitation principale et d'une exploitation complémentaire. L'exploitation principale fournit des résultats sur la structure de la population, la formation et les diplômes, les déplacements et les migrations, la situation vis-à-vis de l'emploi. L'exploitation complémentaire fournit des résultats sur les professions et catégories professionnelles, les secteurs d'activités économiques et la structure familiale des ménages [...]. »

Si cette source n'est pas spécifiquement économique, c'est celle qui permet d'avoir l'information la plus riche sur l'emploi (analyse des informations sur les actifs au lieu de travail) à un niveau territorial fin et quel que soit le statut (salariés du public, du privé et non-salariés).

Connaissance locale de l'appareil productif (Clap, Insee)

« C'est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) ;
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales) ;
- des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007) ;
- du système d'information sur les agents de l'État. »

Acoss (Caisse nationale du réseau des Urssaf)

« Les champs d'analyse et la production des indicateurs publiés par l'Acoss et les Urssaf s'appuient sur des définitions et des méthodologies partagées. Les publications sur l'emploi et la masse salariale portent sur le

champ du secteur privé AcoSS-Urssaf, qui couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel, affiliées au régime général et exerçant leur activité en France (métropole et DOM) [...]. »

Ces deux indicateurs sont issus des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) renseignés par les employeurs. « Le champ du secteur privé AcoSS-Urssaf comprend tous les secteurs d'activité économique à l'exception :

- des établissements relevant du régime agricole ;
- des administrations publiques ;
- des établissements de l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales) et de la santé non marchande, à savoir les établissements qui ont un code APE commençant par 85, 86, 87 ou 88 (éducation, santé, action sociale) [...];
- des employeurs de salariés à domicile [...]. »

2. La typologie du tissu économique des territoires de l'Île-de-France

Ce travail vise à élaborer une **typologie** des communes afin de représenter une **carte simplifiée des dominantes économiques des territoires** de la région.

Basée sur les données communales du Recensement de la Population en 2011, la typologie s'appuie sur un traitement analytique et statistique de la nomenclature d'activités en 88 postes de l'Insee (NA, 2008), regroupés en huit « méta-activités » (cf. ci-dessous).

Le champ retenu concerne toutes les communes de la petite couronne ainsi que les communes de la grande couronne de plus de 1 000 emplois en 2011, soit 444 communes parmi les 1 300 de la région (en comptant les 20 arrondissements parisiens comme 20 unités statistiques). Cet ensemble représente 97% du volume d'emploi francilien.

La sélection opérée vise à simplifier une réalité économique complexe et à éviter le « bruit » causé par les variations des communes les plus faibles en emplois pouvant nuire à la cohérence de l'analyse statistique (sur des communes à faible socle d'emploi, les variations peuvent devenir explosives sans être pour autant porteuses d'une information pertinente).

Neuf variables ont été utilisées pour la classification automatique : chacune des huit « méta-activités » et le volume total d'emploi par commune. Les données ont été double-centrées afin de supprimer l'effet d'échelle entre les communes (centrage par rapport à l'ensemble géographique) et les domaines les uns par rapport aux autres (faire ressortir les dominantes sectorielles).

Sur ces données, nous avons opéré une classification non supervisée (méthode K-means).

Travail sur les « méta-activités » - Les informations retenues pour la typologie sectorielle

Pour caractériser le tissu économique, nous avons choisi une approche exclusivement sectorielle en examinant la part de l'emploi dans huit « méta-activités ». Ces « méta-activités » ont été composées à partir des secteurs d'activités en 88 postes afin de parvenir à une répartition sectorielle de l'emploi francilien qui soit à la fois synthétique et pertinente. Les volumes et parts associés au niveau départemental sont détaillés ci-dessous :

Emplois par départements et par « méta-activités »

Méta-activités	75	92	93	94	77	78	91	95	Ensemble îdf
1-Activités domestiques privées	431 776	181 776	141 643	120 316	122 417	137 276	104 301	103 495	1 343 001
2-Administration, enseignement et santé	445 737	196 188	171 357	163 453	136 999	157 898	137 187	123 042	1 531 861
3-Médias, Arts et culture	140 178	52 977	18 166	15 520	19 786	15 220	9 054	7 568	278 470
4-Services supérieurs	474 008	314 529	78 286	80 169	38 936	84 303	70 069	38 538	1 178 838
5-Services support aux entreprises	100 902	56 467	33 839	30 416	25 198	28 168	25 921	28 616	329 527
6-Transports Logistique	141 085	79 510	73 282	77 558	55 321	46 201	52 226	96 261	621 443
7-Industrie productive	48 881	59 812	31 733	24 666	39 356	67 763	35 041	32 905	340 157
8-Agriculture et IAA	5 632	4 336	2 125	3 905	8 419	5 174	4 055	2 774	36 420
TOTAL	1 788 201	945 595	550 431	516 003	446 431	542 004	437 854	433 198	5 659 717

Source : RP 2011, exploitation complémentaire

Répartition des emplois par départements et par « méta-activités »

Méta-activités	75	92	93	94	77	78	91	95	Ensemble idF
1-Activités domestiques privées	24%	19%	26%	23%	27%	25%	24%	24%	23,7%
2-Administration, enseignement et santé	25%	21%	31%	32%	31%	29%	31%	28%	27,1%
3-Médias, Arts et culture	8%	6%	3%	3%	4%	3%	2%	2%	4,9%
4-Services supérieurs	27%	33%	14%	16%	9%	16%	16%	9%	20,8%
5-Services support aux entreprises	6%	6%	6%	6%	6%	5%	6%	7%	5,8%
6-Transports - Logistique	8%	8%	13%	15%	12%	9%	12%	22%	11,0%
7-Industrie productive	3%	6%	6%	5%	9%	13%	8%	8%	6,0%
8-Agriculture et IAA	0%	0%	0%	1%	2%	1%	1%	1%	0,6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : RP 2011, exploitation complémentaire

Passage des « méta-activités » aux dominantes et spécificités économiques

L'analyse en termes de dominantes économiques à la commune a ensuite permis d'indiquer, pour chaque commune, quelle était la « méta-activité » qui était la plus pourvoyeuse d'emplois. Cette analyse a mis en évidence le fait que deux « méta-activités » ne ressortaient comme dominante économique dans aucune des 444 communes : à savoir les services supports aux entreprises d'une part, et l'agriculture et industries agro-alimentaires d'autre part. Elles ont donc été sorties de l'analyse en dominantes économiques.

De plus, pour des raisons de lisibilité de la carte, il a été fait le choix de regrouper les deux premières « méta-activités » (Activités domestiques privées et Administration, enseignement et santé) en une seule dominante économique intitulée Economie résidentielle.

Par ailleurs, cinquante communes sont apparues comme n'ayant pas de dominante économique clairement identifiable parmi les « méta-activités ». Elles ont donc été qualifiées de « mixtes ».

En définitive, six dominantes économiques ont été retenues, chacune des 444 communes se voyant affecter une dominante représentée par un aplats de la couleur correspondante sur la carte :

- Economie résidentielle : 318 communes
- Mixte : 50 communes
- Services supérieurs : 45 communes
- Transports et logistique : 21 communes
- Industrie de production : 9 communes
- Médias, arts et culture : 1 commune.

Enfin, a également été introduite la notion de « spécificité », afin d'enrichir d'un niveau d'analyse supplémentaire cette représentation synthétique de la géographie économique de l'Île-de-France. Certaines communes présentant, en plus de leur dominante, un secteur non dominant mais cependant surreprésenté en emplois par rapport à la moyenne régionale, se sont vues affecter une « spécificité » dans ce secteur, représentée sur la carte par un hachurage de la couleur correspondante. Ces spécificités sont au nombre de quatre :

- Services supérieurs
- Transports et logistique
- Industrie de production
- Médias, arts et culture

Près de 100 communes ont ainsi à la fois une dominante (représentée en aplats) et une spécificité (représentée en hachurage). Par exemple, Vélizy-Villacoublay (Yvelines) a une dominante « services supérieurs » et une spécificité en « industrie de production ».

Bibliographie

- Aduan, Les métropoles créent-elles plus d'emploi ?, juillet 2015.
- Algava Élisabeth, Lydie Vinck, « L'organisation du temps de travail. Enquêtes conditions de travail », *Synthèse stat'*, n°12, Dares, juin 2015.
- Andrieux Nathalie, *Travail, emploi, numérique : les nouvelles trajectoires*, Conseil national du numérique, janvier 2016.
- Augustine Nathalie, « L'emploi, moteur des arrivées en Île-de-France pour les 30-59 ans » *Note rapide*, n°562, IAU îdF, août 2011.
- Atlas des Franciliens, IAU îdF, mars 2013.
- Aussillous Charlotte, Baudrand Vincent, Lesecq Guillaume, Spécialisation des pôles d'emploi franciliens, situation et tendances 2000-2010, DRIEA, mars 2015.
- Ayache Christelle, Castel Johanna, Singier Stéphane (Cap Digital), Camors Carine, Soulard Odile, Thépin Daniel (IAU îdF) « La transformation numérique de l'économie francilienne », *Note rapide*, n°686, IAU îdF, juin 2015.
- Bahoken Françoise (Ifsttar), Nicolas Raimbault (Ifsttar), « Les nouveaux territoires logistiques franciliens : éloignement et spécialisation », *Note rapide*, n°665, IAU îdF, novembre 2014.
- Beaufils Sandrine, Louchart Philippe, « Île-de-France 2009 : 1,1 million de Franciliens de plus qu'en 1990 », *Atlas des Franciliens*, IAU îdF, mars 2013.
- Beaufils Sandrine, « L'Île-de-France, de plus en plus une étape dans les parcours résidentiels », *Note rapide*, n°508, IAU îdF, mai 2010.
- Berny (de)-Riche Corinne, Sagot Mariette, « La jeunesse, fabrique du futur », dans *Les Cahiers*, n°164, IAU îdF, octobre 2012.
- Berroir Sandrine, Le Néchet Florent, Mathian Hélène, Saint-Julien Thérèse, Sanders Lena, *Les pôles urbains dans l'aire de Paris en 2006*, DRIEA IF/SCEP et UMR Géographie-Cités, février 2012.
- Bertrand Jérôme, Saigault Jean-François, Gondard Cécile, *Zones d'activités économiques et déplacements*, IAU îdF, octobre 2012.
- Bessone A.-J., Dorothée O., Robin M., Vugdalic S., « Emploi et chômage dans les nouvelles régions depuis la crise », *Insee Focus*, Insee, novembre 2015.
- Bouleau Mireille, Courel Jérémy, « "Peak-car" : la baisse de la mobilité automobile est-elle durable ? » *Note rapide*, n°620, IAU îdF, avril 2013.
- Bourdeau Lepage Lise, « Emplois et territoires : l'hypercentralité fonctionnelle de Paris, un atout pour l'Île-de-France ? » *Métropolitiques.eu*, 2012.
- Bourdeau-Lepage Lise, « Grand Paris : projet pour une métropole globale », dans Bourdeau-Lepage Lise, Vallerugo Franck, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2013-3, août 2013.
- Bourdeau-Lepage Lise, Gollain Vincent, Attractivité et compétitivité des territoires. Théories pratiques, Cner, mai 2015.
- Boulba-Olga Olivier, Grossetti Michel, « La dynamique économique des territoires français : de l'obsession métropolitaine à la prise en compte de la diversité des configurations métropolitaines », 8^{es} journées internationales de la proximité, mai 2015.
- Camors Carine, Lopez Cristina, « Emplois et professions de l'économie verte : une réalité multiple en Île-de-France », *Note rapide*, n°691, IAU îdF, juillet 2015.
- Camors Carine, Soulard Odile, *L'écosystème créatif en Île-de-France*, IAU îdF, juin 2015.
- Camors Carine, « Les femmes créent un tiers des entreprises en Île-de-France », *Note Rapide*, n°643, IAU îdF, février 2014.
- Camors Carine, Leroi Pascale, Femmes actives dans les territoires d'Île-de-France. Chiffres clés 2013, IAU îdF, mars 2013.
- Camors Carine, Soulard Odile, *Culture dans les villes mondes*, IAU îdF, novembre 2013.

- Camors Carine, Leroi Pascale, *Femmes actives en Île-de-France. Chiffres clés 2012*, IAU îdF, février 2012.
- Camors Carine, « Une jeune entreprise sur trois crée de l'emploi en Île-de-France », *Note rapide*, n°587, IAU îdF, janvier 2012.
- Camors Carine, « 600 000 ménages seraient utilisateurs des services à la personne en 2030 », *Note rapide*, n°574, IAU îdF, octobre 2011.
- Camors Carine, « Services à la personne en Île-de-France : des emplois précaires peu rémunérés », *Note rapide*, n°544, IAU îdF, mai 2011.
- Carrage Simon, Faytre Ludovic, « Économie francilienne : quelle robustesse face à une inondation majeure ? », *Note rapide*, n°534, IAU îdF, février 2011.
- Catin Maurice, Van Huffel Christophe, *Le rôle majeur de l'économie de la connaissance dans les grandes aires urbaines françaises*, université de Toulon, septembre 2013.
- Certu, *Le desserrement des activités économiques*, juillet 2011.
- Ceser Île-de-France, *Démographie, économie et lien social à l'horizon 2050. Quelles perspectives, quels leviers pour agir ?*, rapport du Conseil économique social et environnemental régional d'Île-de-France, 2010.
- Chalonge Ludovic, Beaucire Francis, « Le desserrement des emplois au sein des aires urbaines. Dépendance, autonomie ou intégration », dans *Les Annales de la recherche urbaine*, Medad, Puca, n°102, juillet 2007.
- Comité régional du tourisme d'Île-de-France, *Repères de l'activité touristique*, 2015.
- Conseil d'analyse stratégique, *Les secteurs créateurs d'emploi après la crise*, avril 2011.
- Conseil régional Île-de-France, *Parcs naturels d'Île-de-France. Agir pour des territoires durables*, 2015.
- Daniel Catherine, « La durée du travail en Île-de-France dans l'enquête Sumer 2010 », *Bref Thématique*, n°44, Direccte, avril 2014.
- Daniel Catherine, « Le chômage en Île-de-France. Son importance, ses caractéristiques par rapport aux autres régions », *Bref Thématique*, n°53, Direccte, janvier 2015.
- Davezies Laurent, « Le Grand Paris, joker de l'économie française », *Cnam-L'œil*, septembre 2015.
- De Biasi Kevin (Insee), Louchart Philippe (IAU îdF), Simonin Bernard (Direccte), « En 2030, plus d'un actif francilien sur quatre aurait 50 ans ou plus », *Note rapide*, n°610, IAU îdF, octobre 2012.
- De Biasi Laure, Delaporte Carole, Ropital Corinne, *Les filières courtes de proximité*, IAU îdF, à paraître.
- De Biasi Laure, Thévenot Laure, Faguer Elisabeth, « Nourrir 12 millions de Franciliens : un défi au quotidien », *Note rapide*, n°535, IAU îdF, février 2011.
- Delaporte Carole, Tarquis Christine, « Surproduction de surfaces commerciales, vers une bulle immobilière ? », *Note rapide*, n°635, IAU îdF, décembre 2013.
- Delaporte Carole, « Quelles perspectives d'évolution pour le marché de Rungis ? », *Note rapide*, n°605, IAU îdF, septembre 2012.
- Delaporte Carole, Tarquis Christine, *Les enjeux métropolitains du commerce de l'agglomération de Paris*, IAU îdF, août 2012.
- Delaporte Carole, Tarquis Christine, *Modalités de développement du commerce, situation et tendances en Île-de-France*, IAU îdF, juillet 2015.
- Dherbécourt Clément, « La géographie de l'ascension sociale », *Note d'analyse*, n°36, France Stratégie, novembre 2015.
- Diagnostic préalable à l'élaboration du SRHH, Séance plénière du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement du 2 juillet 2015, Fors, IAU îdF, 2015.
- Drieux Sylvaine, « Projections de population dépendante à l'horizon 2030 en Île-de-France. 76 600 personnes âgées potentiellement dépendantes supplémentaires d'ici à 2030 », *Île-de-France à la page*, n°377, Insee Île-de-France/ARS, décembre 2011.

- Drieux Sylvaine, « Dépendance des personnes âgées en Île-de-France : un tiers d'emplois supplémentaires d'ici à 2020 », *Île-de-France à la page*, n°393, Insee Île-de-France, juillet 2012.
- Dubujet François, Musiedlak Yoann (Insee Île-de-France), Mohrt François, Virost Pauline (Apar), « En Île-de-France, 39 pôles d'emploi structurent l'économie régionale », *Île-de-France à la page*, n°417, janvier 2014.
- Dujin Anne, Les classes moyennes face à la transformation digitale. Comment anticiper ? Comment accompagner ?, Roland Berger Strategy Consultants GmbH, octobre 2014.
- « L'économie collaborative, le nouvel eldorado ? », *Alternatives économiques*, Les dossiers n°4, novembre 2015.
- Fnau, « Le projet urbain : l'expérience singulière des agences d'urbanisme », éditions Fnau-Gallimard, n°3, septembre 2014.
- Fontagné Lionel, Mitaritonna Cristina, Tritah Ahmed, « Les inégalités salariales ont diminué en France », *La Lettre du CEPII*, n°343, avril 2014.
- Foulard Sophie, Omhovère Martin, « Résultats du Mos 2012 : la ville se construit majoritairement en recyclage », *Note rapide*, n°636, IAU îdF, décembre 2013.
- Gueymard Sandrine, Lopez Cristina, Économie circulaire, écologie industrielle. Éléments de réflexion à l'échelle de l'Île-de-France, IAU îdF, décembre 2013.
- Gueymard Sandrine, Cristina Lopez, « L'économie circulaire : un nouvel axe stratégique pour l'Île-de-France », IAU îdF, *Note rapide*, n°706, décembre 2015.
- Halbert Ludovic, *L'Avantage métropolitain*, Paris, PUF, 2010.
- Hervé Jean-François (Insee Île-de-France), Le Priol Mickaël (Crocis de la CCIP), Belmana Fouad (ARD Île-de-France), « L'Île-de-France attractive pour les groupes étrangers », *Insee Île-de-France à la page*, n°339, juin 2010.
- Hervouet Martin, Lopez Cristina, Les stratégies de développement économique dans les projets territoriaux de développement durable en Île-de-France. Présentation des aspects théoriques et analyse de cas, IAU îdF, septembre 2012.
- Laborde Caroline, État fonctionnel des personnes âgées vivant à domicile en Île-de-France. Prévalences et inégalités face à la perte d'autonomie en Île-de-France, Observatoire régional de santé Île-de-France, 2013.
- Le Guinio Christophe, Calvier Céline, « 30 ans d'évolution de l'emploi en Île-de-France », *Insee Flash Île-de-France*, n°3, février 2015.
- Leroi Pascale, Soulard Odile, « L'économie en mode actif », dans *Les Cahiers*, n°156, IAU îdF, novembre 2010.
- Leroi Pascale, Emploi et crise en Île-de-France et sept autres régions françaises, IAU îdF, janvier 2014.
- Leroi Pascale, Emploi et crise. Départements et territoires de l'Île-de-France, IAU îdF, mai 2014.
- Leroi Pascale, Lopez Cristina, Optimiser le potentiel d'emplois de la transition écologique, IAU îdF, mai 2015.
- Leroi Pascale, Thevenot Laure, « Près d'un emploi sur cinq est peu qualifié en Île-de-France », *Note rapide*, n°554, IAU îdF, juin 2011.
- Les besoins en emplois et compétences liés aux marchés de la transition énergétique et du Nouveau Grand Paris, contrat d'études prospectives bâtiment, décembre 2014.
- Liotard Martine, Roseau Nathalie (sous la dir.de), « PME, le retour en ville. Quel avenir pour les locaux d'activités en zone dense francilienne ? », École des Ponts ParisTech, Établissement public foncier Île-de-France, décembre 2012.
- Louchart Philippe, « L'emploi, moteur des arrivées en Île-de-France pour les 30-59 ans », *Note rapide*, n°562, IAU îdF, août 2011.
- Louchart Philippe, « L'Île-de-France reste la région la plus attractive pour les 18-29 ans », *Note rapide*, n°561, IAU îdF, août 2011.

- Mandon Olivier, La politique régionale européenne en Île-de-France 2007-2013. *Le Feder favorise et structure le développement économique ou l'innovation*. 10 PUI et 6 initiatives témoins, IAU îdF, août 2013.
- Nappi-Choulet Ingrid, « Stratégies immobilières des fonds d'investissement opportunistes : la financiarisation du marché immobilier français », *Bulletin de la société géographique de Liège*, 2012. [En ligne] <http://bit.ly/1Qp7ljE>
- Nascimento luli, Seguin Louise, « Un nouvel indicateur de l'environnement pour appréhender le développement durable », *Note rapide*, n°597, IAU îdF, juillet 2012.
- Observatoire de l'ESS en Île-de-France, « L'économie sociale et solidaire tournée vers l'action sociale dans les communes peu denses en Île-de-France », *Panorama de l'ESS*, n°6, octobre 2015.
- Odime 94, L'économie des projets d'immobilier d'entreprise en renouvellement urbain. Quelles pistes pour le développement de locaux d'activités adaptés aux besoins des TPE et PME/PMI ?, novembre 2014.
- Omalek Laure, Rioux Laurence (coord.), « Emploi et revenus des indépendants. Édition 2015 », *Insee Références*, février 2015.
- Omont Laure, « L'Île-de-France capitale des grandes entreprises », *Insee à la page*, n°409, Insee, avril 2013.
- Omont Laure (Insee), « Un emploi métropolitain sur deux est occupé par un cadre dans l'aire urbaine de Paris », dans *Atlas des Franciliens*, IAU îdF, mars 2013.
- Omont Laure (Insee), Graille François (DRIEA), « 375 000 emplois salariés dans la logistique en Île-de-France », *Insee Analyses Île-de-France*, n°13, Insee, février 2015.
- Orié, « Pôles tertiaires en Île-de-France : quelles perspectives dans le projet du Nouveau Grand Paris », *Note de l'Orie*, n°21, février 2014.
- Petit Thierry, « L'aire urbaine parisienne dans les réseaux mondiaux des entreprises multinationales », *Note rapide*, n°641, IAU îdF, février 2014.
- Petit Thierry, « Pouvoirs et attractivités de l'aire urbaine de Paris dans les réseaux mondiaux d'entreprises multinationales », *Note rapide*, n°622, IAU îdF, mai 2013.
- Petit Thierry, « Les industries de la biomasse énergie en Île-de-France », *Note rapide*, n°675, IAU îdF, février 2015.
- Petit Thierry, « L'éolien, relais de croissance pour les industries franciliennes ? », *Note rapide*, n°583, IAU îdF, janvier 2012.
- Petit Thierry, « Les lieux de l'industrie en Île-de-France. Une industrie sous contrainte, mais attachée à son territoire », IAU îdF, décembre 2015.
- Raimbault Nicolas, « Logistique : émergence d'un nouveau marché immobilier », *Note rapide*, n°666, IAU îdF, novembre 2014.
- Roger Renaud, « Bureaux en Île-de-France : construire plus ou produire mieux ? », *Note Rapide*, n°645, IAU îdF, mars 2014.
- Sagot Mariette, « La place des immigrés dans l'emploi francilien », dans *Atlas des Franciliens*, IAU îdF, janvier 2013.
- Sagot Mariette, « Arrivées de l'étranger : l'Île-de-France attire des jeunes qualifiés », dans *Atlas des Franciliens*, IAU îdF, janvier 2013.
- Sagot Mariette, « La santé sociale en Île-de-France », *Note rapide*, n°627, IAU îdF, juillet 2013.
- Saigault Jean-François, Tarquis Christine, Sites d'activités économiques : panorama d'exemples français et internationaux de densification, IAU îdF, à paraître.
- Sciences Po, Apur, Benchmark : Paris parmi les grandes villes du monde, novembre 2015.
- Soulard Odile, « Campus et clusters mondiaux : un détour par l'ailleurs », *Note rapide*, n°607, IAU îdF, novembre 2012.
- Teyssère Nicolas, Gautier Dominique, *Du rattrapage à la transformation : l'aventure numérique, une chance pour la France*, Roland Berger Strategy Consultants GmbH, avec la collaboration de Cap Digital, septembre 2014.

- Thépin Daniel, « Les data centers franciliens : un essor sous contraintes ? », *Note rapide*, n°680, IAU îdF, avril 2015.
- Thévenot Laure, « Les activités et l'emploi sportifs en Île-de-France », *Les Dossiers de l'IRDS*, N°21, octobre 2012.
- Vion-Dury Marion, Grand Paris : comment maintenir un tissu économique diversifié en zone dense ?, leviers fonciers et immobiliers pour le développement économique, CCI Paris Île-de-France, novembre 2015.
- Zilloniz Sandra, « Les temps de déplacement entre domicile et travail, des disparités selon l'organisation des horaires de travail », *Dares Analyses*, n°081, novembre 2015.



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME



L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
EST UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 2 AOÛT 1960.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49